

ARRETE PRÉFECTORAL N° 2004-0101 DU 12 FEV. 2004

**PORTANT RÉVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORTS TERRESTRES DU FINISTÈRE**

(réseaux national, départemental, communal et ferré)

LE PREFET DU FINISTERE

Officier de la Légion d'Honneur

Commandeur de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le code de la construction et de l'habitation, et notamment son article R 111-4-1 ;
- Vu** le code de l'environnement, notamment son article L 571-10 (anciennement article 13 de la loi 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit) ;
- Vu** la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, et notamment son article 14 ;
- Vu** le décret n° 95-20 du 9 janvier 1995 pris pour l'application de l'article L 111-11-1 du code de la construction et de l'habitation et relatif aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements ;
- Vu** le décret n°95-21 du 9 janvier 1995 relatif au classement des infrastructures de transports terrestres et modifiant le code de l'urbanisme et le code de l'urbanisme et le code de la construction et de l'habitation, notamment son article 5 ;
- Vu** le décret n°95-22 du 9 janvier 1995 relatif à la limitation du bruit des aménagements et infrastructures de transports terrestres ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 30 mai 1996 (J.O. du 28 juin 1996) relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 25 avril 2003 (J.O. du 28 mai 2003) relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 25 avril 2003 (J.O. du 28 mai 2003) relatif à la limitation du bruit dans les établissements de santé ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 25 avril 2003 (J.O. du 28 mai 2003) relatif à la limitation du bruit dans les hôtels ;
- Vu** la circulaire interministérielle du 25 avril 2003 relative à l'application de la réglementation acoustique des bâtiments autres que d'habitation ;
- VU** l'avis des communes suite à leur consultation en date du 02 octobre 2003.

Arrête :

Article 1^{er}

Les dispositions de l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé sont applicables dans les communes de ARGOL, AUDIERNE, BANNALEC, BENODET, BODILIS, BOHARS, BOURG-BLANC, BREST, BRIEC, CAMARET-SUR-MER, CARHAIX-PLOUGUER, CHATEAULIN, CHATEAUNEUF-DU-FAOU, CLEDEN-POHER, CLEDER, CLOHARS-FOUESNANT, COMBRIT, CONCARNEAU, CONFORT-MEILARS, CROZON, DAOULAS, DIRINON, DOUARNENEZ, EDERN, ELLIANT, ERGUE-GABERIC, ESQUIBIEN, FOUESNANT, GARLAN, GOUESNOU, GOULVEN, GOURLIZON, GUENGAT, GUICLAN, GUILERS, GUILVINEC, GUIPAVAS, HANVEC, HENVIC, HOPITAL-CAMFROUT, IRVILLAC, KERGLOFF, KERLAZ, KERSAINT-PLABENNEC, LA FOREST-LANDERNEAU, LA FORET-FOUESNANT, LA ROCHE-MAURICE, LAMPAUL-GUIMILIAU, LAMPAUL-PLOUARZEL, LANDEDA, LANDELEAU, LANDERNEAU, LANDEVENNEC, LANDIVISIAU, LANDREVARZEC, LANMEUR, LANNEUFFRET, LANNILIS, LANRIVOARE, LANVEOC, LE CONQUET, LE DRENNEC, LE FAOU, LE FOLGOET, LE JUCH, LE RELECQ-KERHUON, LE TREVOUX, LENNON, LESNEVEN, LOCMARIA-PLOUZANE, LOCRONAN, LOCTUDY, LOCUNOLE, LOPERHET, LOTHEY, MELGVEN, MELLAC, MESPALU, MILIZAC, MOELAN-SUR-MER, MORLAIX, PENCRAN, PENMARCH, PLABENNEC, PLEUVEN, PLEYBEN, PLEYBER-CHRIST, PLOBANNALEC-LESCONIL, PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, PLOGOFF, PLOGONNEC, PLOMELIN, PLOMEUR, PLONEIS, PLONEOUR-LANVERN, PLONEVEZ-DU-FAOU, PLONEVEZ-PORZAY, PLOUARZEL, PLOUDALMEZEAU, PLOUDANIEL, PLOUDIRY, PLOUEDERN, PLOUEGAT-GUERAND, PLOUEGAT-MOYSAN, PLOUENAN, PLOUESCAT, PLOUEZOC'H, PLOUGASTEL-DAOULAS, PLOUGONVELIN, PLOUGOULM, PLOUGOURVEST, PLOUGUERNEAU, PLOUHINEC, PLOUIDER, PLOUIGNEAU, PLOUNEOUR-MENEZ, PLOUNEVENTER, PLOURIN-LES-MORLAIX, PLOUVIEN, PLOUVORN, PLOUZANE, PLOZEVET, PLUGUFFAN, PONT-AVEN, PONT-CROIX, PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH, PONT-L'ABBE, PORT-LAUNAY, POUILLAN-SUR-MER, PRIMELIN, QUERRIEN, QUIMPER, QUIMPERLE, REDENE, RIEC-SUR-BELON, ROSCOFF, ROSNOEN, ROSPORDEN, SAINT-COULITZ, SAINT-DIVY, SAINTE-SEVE, SAINT-EVARZEC, SAINT-HERNIN, SAINT-JEAN-DU-DOIGT, SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, SAINT-POL-DE-LEON, SAINT-RENAN, SAINT-SEGAL, SAINT-SERVAIS, SAINT-THEGONNEC, SAINT-THONAN, SAINT-URBAIN, SAINT-YVI, SIBIRIL, SIZUN, SPEZET, TAULE, TELGRUC-SUR-MER, TREBABU, TREFFIAGAT, TREGARANTEC, TREGUNC, TREMEOC, TREMEVEN, aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres mentionnées à l'article 3 du présent arrêté et représentées sur le plan joint en annexe 2.

Article 2

Les dispositions de l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé ne sont plus applicables aux communes de CAST, L'ILE-TUDY, LOC-EGUINER, PLOMODIERN, PLOUNEVEZ-LOCHRIST, TREFLEZ.

Article 3

Le tableau joint en annexe 1 indique, pour chaque tronçon d'infrastructures mentionnés, le classement dans l'une des cinq catégories définies par l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé, la largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de ces tronçons, ainsi que le type de tissu (tissu ouvert ou rue en « U »).

La largeur des secteurs affectés par le bruit est à compter de part et d'autre de l'infrastructure :

- pour les infrastructures routières, à partir du bord extérieur de la chaussée le plus proche
- pour les infrastructures ferroviaires, à partir du bord du rail extérieur de la voie le plus proche

Le plan comporte en outre, le cas échéant, les tronçons non situés sur la commune mais dont les secteurs affectés par le bruit couvrent une partie du territoire de la commune.

Article 4

Les bâtiments d'habitation, les bâtiments d'enseignement, les bâtiments de santé, de soins et d'action sociale, ainsi que les bâtiments d'hébergement à caractère touristique à construire dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés à l'article 3 doivent présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs conformément aux décrets 95-20 et 95-21 susvisés.

Pour les bâtiments d'habitation, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon les articles 5 à 9 de l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé.

Pour les établissements d'enseignement, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon l'arrêté du 23 avril 2003 susvisé - NOR : DEVP0320066A.

Pour les établissements de santé, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon l'arrêté du 23 avril 2003 susvisé - NOR : DEVP0320067A.

Pour les hôtels, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon l'arrêté du 23 avril 2003 susvisé - NOR : DEVP0320068A.

Article 5

Dans les communes pourvues d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé, les secteurs affectés par le bruit définis à l'article 3 doivent être reportés, par Mmes et MM. les Maires ou Mmes et MM. les Présidents d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) compétents, dans les documents graphiques du P.L.U.

Le présent arrêté est applicable, à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de l'État dans le département et de son affichage dans les mairies des communes concernées.

Article 6

Le présent arrêté annule et remplace les arrêtés préfectoraux précédant portant sur le classement sonore des infrastructures de transports terrestres :

- 99/0659 en date du 16 avril 1999 sur la Commune de Quimper
- 99/0660 en date du 16 avril 1999 sur la Communauté Urbaine de Brest
- 00/1074 en date du 6 juillet 2000 sur la Commune de Saint-Martin-des-Champs
- 00/1075 en date du 6 juillet 2000 sur la Commune de Morlaix
- 00/1076 en date du 6 juillet 2000 sur la Commune de Concarneau
- 00/1077 en date du 6 juillet 2000 sur la Commune de Douarnenez
- 00/1078 en date du 6 juillet 2000 sur la Commune de Quimperlé
- 00/1079 en date du 6 juillet 2000 sur la Commune de Landerneau
- 00/1757 en date du 6 novembre 2000 sur l'Arrondissement de Quimper
- 00/1758 en date du 6 novembre 2000 sur l'Arrondissement de Brest
- 00/1759 en date du 6 novembre 2000 sur l'Arrondissement de Morlaix
- 00/1760 en date du 6 novembre 2000 sur l'Arrondissement de Châteaulin

Article 7

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Finistère, Mesdames et Messieurs les Maires des communes visées à l'article 1, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Brest et Madame la Directrice départementale de l'Équipement sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Finistère.

Il sera l'objet d'une mention dans deux journaux, régionaux ou locaux, diffusés dans le département.

Une copie de cet arrêté doit être affichée dans les mairies des communes visées à l'article 1 pendant un mois au minimum.

FAIT à QUIMPER, le 12 FEV. 2004

Le Préfet,


Dominique SCHMITT

Annexe 1 : Tableau donnant le classement des voies
et la largeur des secteurs affectés par le bruit

Annexe 2 : Cartographie des voies classées

Copie des textes fixant les prescriptions techniques d'isolement acoustique :

Le décret n° 95-20 du 9 janvier 1995
L'arrêté interministériel du 30 mai 1996
Les arrêtés interministériels du 25 avril 2003
La circulaire interministérielle du 25 avril 2003

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

ARGOL						
RD791C3T1	RD791	Limite commune Pont de Térénez	Fin sect 30 km/h PR 10+475	4	Tissu ouvert	30 m
RD791C3T2	RD791	Début sect 50 km/h PR 10+475	Fin sect 50 km/h PR 10+575	4	Tissu ouvert	30 m
RD791C3T3	RD791	Début sect 70 km/h PR 10+575	Fin sect 70 km/h PR 10+700	3	Tissu ouvert	100 m
RD791C3T4	RD791	Début sect 90 km/h PR 10+700	Limite commune Landévennec	3	Tissu ouvert	100 m
RD887C2T1	RD887	Limite commune Saint-Nic	Limite commune Telgruc-sur-Mer	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

AUDIERNE						
RD765C18T1	RD765	Limite commune Esquibien	Fin sect 50 km/h PR 93+900	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C18T2	RD765	Début sect 90 km/h PR 93+900	Fin sect 90 km/h PR 94+425	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C18T3	RD765	Début sect 50 km/h PR 94+425	Carrefour D784/D765 PR 95+150	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C6T1	RD784	Limite commune Plouhinec	Carrefour D765/D784 PR 31+530	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C6T2	RD784	Carrefour D765/D784 PR 31+530	Limite commune Esquibien	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
BANNALEC						
RN165C5C6T1	RN165 (A82)	Limite commune	Limite commune	1	Tissu ouvert	300 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

BENODET						
RD34C4T1	RD34	Carrefour D44/D34 PR 15+800	Carrefour D44/D34 PR 16+080	3	Tissu ouvert	100 m
RD34C4T2	RD34 -Rue Penfoul/Av de la Mer	Carrefour D44/D34 PR 16+080	Avenue de la plage / Corniche	4	Tissu ouvert	30 m
RD44C4T1	RD44 - Avenue de Fouesnant	Carrefour D34/D44 PR 9+200	Fin sect 50 km/h PR 10+700	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C4T2	RD44	Début sect 90 km/h PR 10+700	Fin sect 90 km/h PR 11+150	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C4T3	RD44	Début sect 70 km/h PR 11+150	Fin sect 70 km/h PR 11+600	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C4T4	RD44	Début sect 50 km/h PR 11+600	Fin sect 50 km/h PR 12+100	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C4T5	RD44	Début sect 90 km/h PR 12+100	Limite commune Fouesnant	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C4T6	RD44	Début sect 70 km/h PR 13+550	Fin sect 70 km/h PR 14+125	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C4T7	RD44	Début sect 90 km/h PR 14+125	Fin sect 90 km/h Lim Fouesnant	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

BODILIS						
RN12C10T1	RN12 (A81)	Limite commune	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

BOHARS						
BH0050	Rue François Drogou	RD5 - Route de Brest	VC3	4	Tissu ouvert	30 m
BHX016	VC3	Rue François Drogou	RD3 - Créach Bellec	4	Tissu ouvert	30 m
RD26C2T1	RD26	Limite commune Brest (sud)	Fin sect 70 km/h PR 4+200	4	Tissu ouvert	30 m
RD26C2T2	RD26	Début sect 90 km/h PR 4+200	Limite commune Brest (nord)	3	Tissu ouvert	100 m
RD3C2C3T1	RD3	Limite com. Guilers PR 3+925	Limite com. Milizac PR 4+350	3	Tissu ouvert	100 m
RD3C2T1	RD3	Limite commune Brest	Fin sect 60 km/h PR 2+300	4	Tissu ouvert	30 m
RD3C2T2	RD3	Début sect 90 km/h PR 2+300	Limite com. Guilers PR 3+925	3	Tissu ouvert	100 m
RD5C1T1 (5157E)	RD5 - Avenue Victor Le Gorgeu	RD205 - Boulevard de l'Europe	Limite commune Bohars	3	Tissu ouvert	100 m
RD5C2T1	RD5 - Route de Brest	Limite commune Brest	Limite commune Guilers	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C3C4T1 (EX: RD67C3T1)	D67	PR 15+750 Limite com. Brest	PR 16+025 Limite com. Milizac	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C4C5T1 (EX: RD67C3T1)	RD67	Limite commune PR 16+030	Limite commune PR 16+430	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

BOURG-BLANC						
DEVIATION BOURG-BLANC	Déviation Est de Bourg-Blanc	Giratoire de Grande-Ile	Giratoire de Kerdalaës	3	Tissu ouvert	100 m
RD13C3T1	RD13	Limite commune Plabennec	Fin sect 90 km/h PR 5+550	3	Tissu ouvert	100 m
RD13C3T2	RD13	Début sect 50 km/h PR 5+550	Carrefour D38/D13 PR 6+400	4	Tissu ouvert	30 m
RD13C3T3	RD13	Carrefour D38/D13 PR 6+400	Fin sect 50 km/h PR 6+860	4	Tissu ouvert	30 m
RD13C3T4	RD13	Début sect 90 km/h PR 6+860	Fin sect 90 km/h PR 7+325	3	Tissu ouvert	100 m
RD13C3T5	RD13	Début sect 70 km/h PR 7+325	Fin sect 70 km/h PR 7+650	4	Tissu ouvert	30 m
RD13C3T6	RD13	Début sect 90 km/h PR 7+650	Limite commune Plouvien	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

BREST						
0030A	Rue d'Aiguillon	Rue du Château	Boulevard Jean Moulin	3	Rue en U	50 m
0038A	Rue Alain Colas	Rue du Colonel Berthaud	Rue Alain Colas (rampe)	4	Tissu ouvert	30 m
0038C	Rue Alain Colas	Rue Alain Colas (rampe)	Rp Alain Colas (Océanopolis)	4	Tissu ouvert	30 m
0038D	Rue Eugène Bérest	Rp Alain Colas (Océanopolis)	Rue du Moulin Blanc	4	Tissu ouvert	30 m
0045A	Rue Albert Louppe	Place de Strasbourg	Rue Paul Masson	3	Tissu ouvert	100 m
0050A	Place Albert 1er			3	Tissu ouvert	100 m
0100A	Rue Algésiras	Rue de Siam	Rue Fautras	5	Tissu ouvert	10 m
0180A	Rue Amiral Réveillère	Rue de Lyon	Rond-point de la Gare SNCF	4	Tissu ouvert	30 m
0180B	Rond-point de la gare SNCF			3	Tissu ouvert	100 m
0184A	Rue Amiral Romain Desfossés	Rue Marcelin Duval	Rue Ernestine de Trémaudan	3	Tissu ouvert	100 m
0184B	Rue Amiral Romain Desfossés	Rue Ernestine de Trémaudan	R.pt de l'Hermitage Kergaradec	3	Tissu ouvert	100 m
0190A	Rue Amiral Troude	Rue Jean-Marie Le Bris	Rue Poullic Al Lor	4	Tissu ouvert	30 m
0190B	Rue Amiral Troude	Rue Poullic Al Lor	Rue Pierre Sémard	4	Tissu ouvert	30 m
0200A	Rue Anatole France	Rue Emile Rousse	Rue Pierre Loti	2	Rue en U	80 m
0200B	Rue Anatole France	Rue Pierre Loti	Rue de la Porte	2	Rue en U	80 m
0243A	Rue de l'Anse Saupin/Normandie	Avenue de la Libération / Pont	Avenue de Tarente	4	Tissu ouvert	30 m
0263A	Quai Armand Considère	Rue de Bassan	Rue de Madagascar	4	Tissu ouvert	30 m
0310A	Rue Auguste Kervern	Place Albert 1er	Rue du Moulin à poudre	4	Tissu ouvert	30 m
0310B	Rue Auguste Kervern	Rue du Moulin à poudre	Rue du Commandant Drogou	3	Tissu ouvert	100 m
0380A	Rue Beaumanoir	Rond-point de Roscanvel	Rue de Guilers	4	Tissu ouvert	30 m
0472A	Rue Jules Lesven	Rond-point de Kertatupage	Rue Bertrand d'Argentré	3	Tissu ouvert	100 m
0535B	Rue du Bot	Rue Charles Filiger	Rue de Paris	4	Tissu ouvert	30 m
0570A	Rue du Bouguen	Rue du Moulin à Poudre	Rue de Lille	3	Rue en U	50 m
0570B	Rue du Bouguen	Rue de Lille	Avenue Victor Le Gorgeu	4	Tissu ouvert	30 m
0610A	Rue Bouillon	Rue Saint-Sauveur	Place de la Porte	4	Tissu ouvert	30 m
0660A	Rue Bruat	Rue Danton	Rue Kerfautras	3	Rue en U	50 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
0725A	Rue Camille Desmoulins	Rue de Glasgow	Place Albert 1er	3	Tissu ouvert	100 m
0870A	Rue du Château	Rue Pierre Brossolette	Rue d'Aiguillon	3	Rue en U	50 m
0870B	Rue du Château	Rue d'Aiguillon	Rue Colbert	3	Rue en U	50 m
0870C	Rue du Château	Rue Colbert	Avenue Georges Clémenceau	3	Tissu ouvert	100 m
0900A	Rue Chevreul	Rue Gay Lussac	Rue Robespierre	4	Tissu ouvert	30 m
0997A	Rond-point de Coat-Tan			3	Tissu ouvert	100 m
1010A	Rue Colbert	Rue du Château	Rue de Siam	5	Tissu ouvert	10 m
1037A	Rond-point des Combattants U.F			2	Tissu ouvert	250 m
1040A	Rue du Commandant Drogou	Rue Auguste Kervern	Rond-point de Poulcanastroc	4	Tissu ouvert	30 m
1040B	Rond-point de Poulcanastroc			4	Tissu ouvert	30 m
1040C	Rue du Commandant Drogou	Rond-point de Poulcanastroc	Rue de Kermenguy	5	Tissu ouvert	10 m
1040D	Rue du Commandant Drogou	Rue de Kermenguy	Avenue Victor Le Gorgeu	4	Tissu ouvert	30 m
1115A	Rue du Conquet	Boulevard de Plymouth	Rue du Dellec	4	Tissu ouvert	30 m
1135A	Route de la Corniche	Rue Pierre Loti	Porte Cafarelli	4	Tissu ouvert	30 m
1191A	Rue du Cuirassé Bretagne	Rond-point de Poulcanastroc	Rue Gay Lussac	4	Tissu ouvert	30 m
1210A	Rue Danton/Gillet	Place Gillet	Rue Bruat	3	Rue en U	50 m
1210B	Rue Danton	Rue Bruat	Rue Mathieu Donnard	3	Rue en U	50 m
1285A	Rue du 2ème R.I.C.	Rue de Portzmoguer	Avenue Georges Clémenceau	5	Tissu ouvert	10 m
1306A	Rue du 19 mars 1962	Boulevard de Plymouth	Rue de Guilers	3	Tissu ouvert	100 m
1355A	Rue du Docteur Kerrien	Rue du 19 mars 1962	Rond-point de Roscanvel	4	Tissu ouvert	30 m
1375A	Quai de la Douane	Rue du Commandant Malbert	Rue de Bassan	4	Tissu ouvert	30 m
1405A	Rue du Doujacq	Rue Général Paulet	Rond-point des Combattants U.F	3	Tissu ouvert	100 m
1455A	Rue Dupleix	Rue Jean Jaurès	Rue de Glasgow	3	Rue en U	50 m
1465A	Rue Dupuy de Lôme	Rue de Guilers	Rue du Général Gallieni	3	Tissu ouvert	100 m
1470A	Rue Duquesne	Rue de Lyon	Avenue Georges Clémenceau	4	Tissu ouvert	30 m
1470B	Rue Duquesne	Avenue Georges Clémenceau	Avenue Maréchal Foch	3	Tissu ouvert	100 m
1485A	Rue de l'Eau Blanche	Rue de Paris	Rue de la Villeneuve	4	Tissu ouvert	30 m
1485B	Rue de l'Eau Blanche	Rue de la Villeneuve	RD205 - Boulevard de l'Europe	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
1490A	Avenue de l'Ecole Navale	Rue Anatole France	Rue Frédéric Mistral	4	Tissu ouvert	30 m
1513A	Rue Edouard Belin	RD205 - Boulevard de l'Europe	Rue de Kervézennec	4	Tissu ouvert	30 m
1540A	Rue de l'Elorn	Rue Amiral Troude	Rue du Sénateur Pichon	4	Tissu ouvert	30 m
1558A	Rue Emile Rousse	Rue Anatole France	Rue du Valy-Hir	4	Tissu ouvert	30 m
1558B	Rue Emile Rousse	Rue du Valy-Hir	Rond-point de Coat-Tan	3	Tissu ouvert	100 m
1581A	Rue Ernestine de Trémaudan	Rue Amiral Romain Desfossés	Route de Roch Glas	4	Tissu ouvert	30 m
1610A	Place des FFI	Rue Robespierre	Rue de Bohars	4	Tissu ouvert	30 m
1629A	Rue Fautras	Rue Algésiras	Rue du 2ème R.I.C.	5	Tissu ouvert	10 m
1669A	Pont du Forestou/A. de Musset	Boulevard Gambetta	Rue du Capitaine Guynemer	4	Tissu ouvert	30 m
1700A	Boulevard des Français libres	Rue Amiral Linois	Rue du Château	4	Tissu ouvert	30 m
1700B	Boulevard des Français libres	Pont de Recouvrance	Rue Amiral Linois	4	Tissu ouvert	30 m
1700C	Boulevard des Français libres	Boulevard Jean Moulin	Pont de Recouvrance	4	Tissu ouvert	30 m
1761A	Avenue Franklin Roosevelt	Rue de Denver	Avenue Salaün Penquer	3	Tissu ouvert	100 m
1865A	Boulevard Gambetta	Avenue Georges Clémenceau	Rue Victor Hugo	4	Tissu ouvert	30 m
1865B	Boulevard Gambetta	Rue Victor Hugo	Pont du Forestou	4	Tissu ouvert	30 m
1881	Rue Gaston Planté	R.pt de l'Hermitage Kergaradec	Limite commune Gouesnou	4	Tissu ouvert	30 m
1905A	Bd des F. Libres, Pl de Gaulle	Rue du Château	Rue de Denver	4	Tissu ouvert	30 m
1905B	Place du Général de Gaulle	Boulevard des Français Libres	Rue Pierre Brossolette	4	Tissu ouvert	30 m
1910A	Rue Beaumanoir/Galliéni/	Rue de Guilers	Rue Dupuy de Lome	3	Rue en U	50 m
1910B	Rue du Général Galliéni	Rue de Quéliverzan	Pont de l'Harteloire	3	Tissu ouvert	100 m
1914	Rond-point du Général Koenig			3	Tissu ouvert	100 m
1920A	Porte Saint-Louis/Siam	Avenue Georges Clémenceau	Haut de Siam	4	Tissu ouvert	30 m
1920B	Porte de Landerneau/Siam	Avenue Georges Clémenceau	Haut de Siam	4	Tissu ouvert	30 m
1935A	Rue Général Paulet	Boulevard Montaigne	Rue du 8 mai 1945	4	Tissu ouvert	30 m
1935B	Rue Général Paulet	Rue du 8 mai 1945	RD205 - Boulevard de l'Europe	4	Tissu ouvert	30 m
1935C	Rue Général Paulet	RD205 - Boulevard de l'Europe	Accès centre de secours	4	Tissu ouvert	30 m
1935D	Rue Général Paulet	Accès centre de secours	Rue Amiral Romain Desfossés	4	Tissu ouvert	30 m
1965A	Avenue Georges Clémenceau	Rond-point de la Gare SNCF	Rue du 2ème R.I.C.	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
1988A	Avenue Georges Pompidou	Rond-point de Kertatupage	Rond-point de Pen-ar-C'hleuz	3	Tissu ouvert	100 m
2000A	Place de la Liberté/Glasgow	Place de la Liberté	Rue Frézier	3	Tissu ouvert	100 m
2000B	Rue de Glasgow	Rue Frésier	Rue Dupleix	2	Rue en U	80 m
2000C	Rue de Glasgow	Rue Dupleix	Rue Camille Desmoulins	2	Rue en U	80 m
2000D	Rue de Glasgow	Rue Camille Desmoulins	Rue Mathieu Donnart	3	Rue en U	50 m
2012A	Chemin de Goarem ar Zant	Rue Ernestine de Trémaudan	Limite commune Gouesnou	4	Tissu ouvert	30 m
2090A	Rue de Guilers	Rue Anatole France	Rue Beaumanoir	3	Rue en U	50 m
2090B	Rue de Guilers	Rue Beaumanoir	Avenue de Tallinn	4	Tissu ouvert	30 m
2090C	Route de Guilers/Warspite/Bach	Rue Kant	Avenue de Tallinn	4	Tissu ouvert	30 m
2117A	Rue Gustave Zédé	RD205 - Boulevard de l'Europe	Rue P. Martin	4	Tissu ouvert	30 m
2150A	Rue de l'Harteloire/Clémenceau	Rue Lamotte Picquet	Rue du 2ème R.I.C.	4	Tissu ouvert	30 m
2207A	R.pt de l'Hermitage Kergaradec			3	Tissu ouvert	100 m
2210	Rue Hoche	Rue Kerfautras	Rue Albert Louppe	3	Rue en U	50 m
2218A	Rue du 8 Mai 1945	Rond-point des Combattants U.F	Rue Général Paulet	4	Tissu ouvert	30 m
2218B	Rue du 8 Mai 1945	Rue Général Paulet	Rond-point de Pen-ar-C'hleuz	4	Tissu ouvert	30 m
2285A	Place de la Liberté/ J. Jaures	Avenue Georges Clémenceau	Rue Frézier	3	Tissu ouvert	100 m
2285B	Rue Jean Jaures	Rue Frézier	Rue Victor Hugo	2	Rue en U	80 m
2285C	Rue Jean Jaures	Rue Victor Hugo	Place de Strasbourg	2	Rue en U	80 m
2315B	Rue Jean-Marie Le Bris	Rue Blaveau	Rue de l'Elorn	4	Tissu ouvert	30 m
2325A	Boulevard Jean Moulin	Rue Louis Pasteur	Rue Fautras	4	Tissu ouvert	30 m
2325B	Boulevard Jean Moulin	Rue Fautras	Rue de Portzmoguer	4	Tissu ouvert	30 m
2440A	Rue Jules Lesven	Rue Paul Masson	Boulevard Montaigne	3	Tissu ouvert	100 m
2440B	Rue Jules Lesven	Boulevard Montaigne	Rond-point de Kertatupage	3	Tissu ouvert	100 m
2440C	Rond-point de Kertatupage			3	Tissu ouvert	100 m
2445A	Rue Jules Michelet	Boulevard Jean Moulin	Rue Jean Macé	4	Tissu ouvert	30 m
2445B	Rue Michelet	Rue Jean Macé	Rue de Lyon	4	Tissu ouvert	30 m
2471A	Rue Kant	Rue Jean-Sébastien Bach	Rue Mozart	4	Tissu ouvert	30 m
2475A	Rue de Kérabécam	Avenue du Maréchal Foch	Rue de Glasgow	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
2658A	Rond-point de Keredern			4	Tissu ouvert	30 m
2678	Rond-point de Keresseis			3	Tissu ouvert	100 m
2690A	Rue Kerfautras	Rue Bruat	Rue Jean-Jaurès	4	Tissu ouvert	30 m
2698A	Rue de Kergoat	Avenue Victor le Gorgeu	Rue Général Gouraud	4	Tissu ouvert	30 m
2890A	Rue de Kermenguy	Avenue Victor Le Gorgeu	Rue du Commandant Drogou	4	Tissu ouvert	30 m
3029A	Route de Kervallan	Limite commune Plouzané	Rond-point de Kerzenniel (D789)	4	Tissu ouvert	30 m
3096A	D789 -Rond-point de Kerzenniel			4	Tissu ouvert	30 m
3103A	Avenue de Kiel, Rue V. Ferroux	Boulevard Isidore Marfille	Rue du Tritschler	4	Tissu ouvert	30 m
3175A	Rue de la Motte Picquet	Rue de l'Harteloire	Place Albert 1er	3	Tissu ouvert	100 m
3189A	Rond-point de Langoulouarn			3	Tissu ouvert	100 m
3238	Rue de Lanrédec	Rue du Moulin à poudre	Rue de Nantes	4	Tissu ouvert	30 m
3325A	Boulevard Léon Blum	Boulevard Montaigne	Rue Argentré	3	Tissu ouvert	100 m
3325B	Rue M Duval/Rue Lesven/Bd Blum	Rue Bertrand d'Argentré	RD205 - Boulevard de l'Europe	3	Tissu ouvert	100 m
3347	Av de la Libération / Pont	Rue Mozart	Rue de l'Anse Saupin	4	Tissu ouvert	30 m
3390A	Rue de Loscoat	RD26 - Rue du Tromeur	Rue Marcelin Duval	4	Tissu ouvert	30 m
3425A	Rue Louis Le Guen	Boulevard Gambetta	Rue Pierre Sémard	4	Tissu ouvert	30 m
3470A	Rue de Lyon	Avenue Amiral Réveillère	Rue de Siam	4	Rue en U	30 m
3470B	Rue de Lyon	Rue de Siam	Rue Duquesne	3	Rue en U	50 m
3470C	Rue de Lyon	Rue Duquesne	Rue du 2ème R.I.C.	4	Rue en U	30 m
3520A	Rue de Maissin	Rue Fréminville	Rue du Général Gallieni	4	Tissu ouvert	30 m
3525A	Rue Malakoff	Rue Conseil	Rue de Glasgow	4	Tissu ouvert	30 m
3570A	Rue Marcelin Duval	RD205 - Boulevard de l'Europe	Rue Amiral Romain Desfossés	3	Tissu ouvert	100 m
3600A	Avenue Maréchal Foch	Rue Duquesne	Place Albert 1er	3	Tissu ouvert	100 m
3643A	Boulevard de la Marine	Boulevard des Français Libres	Avenue Franklin Roosevelt	4	Tissu ouvert	30 m
3680A	Rue Mathieu Donnart	Rue Danton	Rue Auguste Kervern	3	Rue en U	50 m
3700A	Place Gillet	Rue Duret	Rue Conseil	3	Rue en U	50 m
3835A	Rue Mirabeau	Rue Robespierre	Boulevard Léon Blum	4	Tissu ouvert	30 m
3856A	Rue Monjaret de Kerjégu	Rue du Tritschler	Rue du Colonel Berthaud	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
3875A	Boulevard Montaigne	Rue Mathieu Donnart	Boulevard Léon Blum	3	Tissu ouvert	100 m
3875B	Boulevard Montaigne	Boulevard Léon Blum	Rue Jules Lesven	3	Tissu ouvert	100 m
3875C	Boulevard Montaigne	Rue Jules Lesven	Rue Choiseul	3	Tissu ouvert	100 m
3920A	Rue du Moulin à poudre	Rue du Bouguen	Rue Auguste Kervern	4	Tissu ouvert	30 m
3936	Rue Mozart	Boulevard Tanguy Prigent	Rue Richard Wagner	4	Tissu ouvert	30 m
3945	Rue de Nantes	Rue de Lanrédec	Rue du Professeur Langevin	5	Tissu ouvert	10 m
4013A1	Rue du Commandant Malbert	Rampe (ouest) d'accès au port	Quai de la Douane	4	Tissu ouvert	30 m
4013A2	Rampe (ouest) d'accès au port	Rue du Commandant Malbert	Rampe (est) d'accès au port	4	Tissu ouvert	30 m
4013B	Rampe (est) d'accès au port	Rampe (ouest) d'accès au port	Rue Jean-Marie Le Bris	3	Tissu ouvert	100 m
4040A	Rue de Paris	Place de Strasbourg	Rue du Bot	4	Tissu ouvert	30 m
4040B	Rue de Paris	Rue du Bot	Limite commune Guipavas	4	Tissu ouvert	30 m
4070A	Rue Paul Doumer	Place Albert 1er	Rue Mathieu Donnart	3	Tissu ouvert	100 m
4090A	Rue Paul Masson	Rue Mathieu Donnart	Rue Albert Louppe	3	Rue en U	50 m
4106A	Rond-point de Pen-Ar-C'hleuz			3	Tissu ouvert	100 m
4180A	Rue Pierre Brossolette	Rue de Denver	Rue du Château	5	Tissu ouvert	10 m
4180B	Rue Pierre Brossolette	Rue du Château	Rue Amiral Linois	4	Tissu ouvert	30 m
4180C	Rue Pierre Brossolette	Rue Amiral Linois	Rue de Siam	3	Rue en U	50 m
4190A	Rue Pierre Loti	Rue Saint-Exupéry	Rue Anatole France	3	Rue en U	50 m
4217A	Boulevard de Plymouth	Rond-point du Général Koenig	Rond-point de Coat-Tan	4	Tissu ouvert	30 m
4217B	Boulevard de Plymouth	Rond-point de Coat-Tan	Rue du 19 mars 1962	3	Tissu ouvert	100 m
4290A	Pont de Recouvrance, Rue Porte	Boulevard des Français Libres	Rue Vauban	3	Tissu ouvert	100 m
4290B	Rue de la Porte	Rue Vauban	Rue Saint-Exupéry	2	Rue en U	80 m
4290C	Rue de la Porte	Rue Saint-Exupéry	Rue de Guilers	3	Tissu ouvert	100 m
4300A	Rue de Portzmoguer	Rue du 2ème R.I.C.	Boulevard Jean Moulin	4	Tissu ouvert	30 m
4300B	Rue de Portzmoguer	Boulevard Jean Moulin	Rue du Bouguen	3	Tissu ouvert	100 m
4365A	Rue Poulic Ar Lor/M. Grivart	Avenue Salaün Penquer	Rue du Moulin Grivart	4	Tissu ouvert	30 m
4425B	Rue du Professeur Langevin	Rond-point de Poulcanastroc	Avenue Victor Le Gorgeu	4	Tissu ouvert	30 m
4442A	Avenue de Provence	Rond-point de Fougère	Avenue Victor Le Gorgeu	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
4443A	Rond-point de Provence			4	Tissu ouvert	30 m
4475A	Route de Quimper	Place de Strasbourg	Rue du Bot	4	Tissu ouvert	30 m
4475B	Route de Quimper	Rue du Bot	Limite commune Guipavas	3	Tissu ouvert	100 m
4585B	Rue Robespierre	RD205 - Boulevard de l'Europe	Rue Mirabeau	2	Rue en U	80 m
4585C	Rue Robespierre	Rue Mirabeau	Rue du Commandant Drogou	2	Rue en U	80 m
4635A	Rond-point de Roscanvel			3	Tissu ouvert	100 m
4685A	Rue Saint-Exupéry	Rue Pierre Loti	Rue de la Porte	3	Rue en U	50 m
4685B	Rue Saint-Exupéry	Rue de la Porte	Rue Dumont d'Urville	4	Tissu ouvert	30 m
4685C	Rue Saint-Exupéry	Rue Dumont d'Urville	Rue du Général Gallieni	5	Tissu ouvert	10 m
4730A	Rue Saint-Marc	Rue Jean-Jaurès	Rue Sébastopol	3	Rue en U	50 m
4730B	Rue Saint-Marc	Rue Sébastopol	Rue Magenta	3	Rue en U	50 m
4730C	Rue Saint-Marc	Rue Magenta	Rue de Valmy	3	Rue en U	50 m
4735A	Rue Saint-Martin	Place M. Gillet	Rue Jean Jaurès	4	Tissu ouvert	30 m
4735B	Rue Saint-Martin	Rue Jean Jaurès	Rue Yves Collet	3	Rue en U	50 m
4785A	Avenue Salaün Penquer	Rampe d'accès au port	Rond-point de la Gare SNCF	4	Tissu ouvert	30 m
4825A	Rue Sébastopol	Rue de Saint-Marc	RD788 - Rue de Valmy	5	Tissu ouvert	10 m
4830	Rue Sénateur Pichon	Rue de Madagascar	Rue de l'Elorn	3	Tissu ouvert	100 m
4835A	Rue de Siam	Boulevard des Français Libres	Boulevard Jean Moulin	4	Tissu ouvert	30 m
4835B	Rue de Siam	Boulevard Jean Moulin	Rue d'Aiguillon	3	Rue en U	50 m
4835D	Rue de Siam	Rue Jean Macé	Rue Colbert	3	Rue en U	50 m
4905A	Place de Strasbourg			3	Tissu ouvert	100 m
4931A	Avenue de Tallinn	Rue de Guilers	Accès centre Commercial / Parc	5	Tissu ouvert	10 m
4931B	Avenue de Tallinn	Accès centre commercial / Parc	Rond-point de Coat-Tan	3	Tissu ouvert	100 m
4932C	Boulevard Tanguy Prigent	Rond-point de Keresseis	Rue de Mesnos	3	Tissu ouvert	100 m
4932D	Boulevard Tanguy Prigent	Rue de Mesnos	Rond-point de Coat-Tan	3	Tissu ouvert	100 m
4933A	Avenue de Tarente	Avenue Victor Le Gorgeu	Rue de Normandie	5	Tissu ouvert	10 m
4933B	Avenue de Tarente	Rue de Normandie	Rond-point de Provence	4	Tissu ouvert	30 m
4955A	Rue Théodore Botrel	Rue du Commandant Drogou	RD205 - Boulevard de l'Europe	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
4990A	Rue Tourville/Pont Harteloire	Pont de l'Harteloire	Rue de l'Harteloire	3	Tissu ouvert	100 m
5032B	Rue de Tritschler	Avenue de Kiel	Route du Vieux St-Marc (RN165)	4	Tissu ouvert	30 m
5075A	Rue du Valy-Hir	Rue du Docteur Roux	Rue Emile Rousse	4	Tissu ouvert	30 m
5075B	Rue du Valy-Hir	Rue Emile Rousse	Boulevard de Plymouth	4	Tissu ouvert	30 m
5115A	Rue de Verdun	RD788 - Rue de Valmy	Limite commune Guipavas	4	Tissu ouvert	30 m
5145A	Rue Victor Eusen / Anat France	Rue du Dellec	Rue Emile Rousse	3	Rue en U	50 m
5155A	Rue Victor Hugo	Rue Jean Jaurès	Rue Yves Collet	3	Rue en U	50 m
5155B	Rue Victor Hugo	Rue Yves Collet	Boulevard Gambetta	3	Rue en U	50 m
5157A	Pont Schuman/Av. V. Le Gorgeu	Place Albert 1er	Rue du Bouguen	3	Tissu ouvert	100 m
5157B	Avenue Victor Le Gorgeu	Rue du Bouguen	Rue de Kergoat	3	Tissu ouvert	100 m
5157C	Avenue Victor Le Gorgeu	Rue de Kergoat	Avenue de Provence	3	Tissu ouvert	100 m
5157D	Avenue Victor Le Gorgeu	Avenue de Provence	RD205 - Boulevard de l'Europe	3	Tissu ouvert	100 m
5220A	Rue de la Villeneuve	Rond-point des Combattants U.F	Rue de l'Eau Blanche	3	Tissu ouvert	100 m
5235A	Rue Voltaire	Rue Traverse	Rue d'Aiguillon	3	Rue en U	50 m
5235B	Rue Voltaire	Rue d'Aiguillon	Avenue Amiral Réveillère	3	Rue en U	50 m
5260A	Rue Yves Collet	Avenue Georges Clémenceau	Rue Victor Hugo	4	Tissu ouvert	30 m
5260B	Rue Yves Collet	Rue Victor Hugo	Rue Saint-Martin	3	Rue en U	50 m
5260C	Rue Yves Collet/Richelieu	Rue Saint-Martin	Rue Saint-Marc	3	Rue en U	50 m
N135A	Rp. Alain Colas (Océanopolis)			4	Tissu ouvert	30 m
RD105C1T1 (RD105C1T1 PARTIEL)	RD105 - Route de Pont Cabioch	Rond-point de Keresseis	Fin sect 90 km/h PR 3+600	3	Tissu ouvert	100 m
RD105C1T2 (RD105C1T1 PARTIEL)	RD105 - Route de Pont Cabioch	Début sect 60 km/h PR 3+600	Limite commune Guilers	4	Tissu ouvert	30 m
RD205C1C2T1 (1606A1)	RD205 - Boulevard de l'Europe	Limite commune Brest/Guipavas	Rue Edouard Belin	3	Tissu ouvert	100 m
RD205C2T1 (1606A2)	RD205 - Boulevard de l'Europe	Rue Edouard Belin	Rue Gustave Zédé	3	Tissu ouvert	100 m
RD205C2T10 (4932A)	RD205 - Bd Tanguy Prigent	Rond-point de Langoulouarn	Rue Mozart	3	Tissu ouvert	100 m
RD205C2T11 (4932B)	RD205 - Bd Tanguy Prigent	Rue Mozart	Rond-point de Keresseis	3	Tissu ouvert	100 m
RD205C2T12 (X036)	RD205 - (rocade ouest)	Rond-point de Keresseis	Rond-point du Général Koenig	3	Tissu ouvert	100 m
RD205C2T2 (1606B)	RD205 - Boulevard de l'Europe	Rue Gustave Zédé	Route de Gouesnou (RD788)	3	Tissu ouvert	100 m
RD205C2T3 (1606C)	RD205 - Boulevard de l'Europe	Route de Gouesnou (RD788)	Rue Général Paulet	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RD205C2T4 (1606D)	RD205 - Boulevard de l'Europe	Rue Général Paulet	Rond-point de Pen-Ar-C'hleuz	3	Tissu ouvert	100 m
RD205C2T5 (1606E)	RD205 - Boulevard de l'Europe	Rond-point de Pen-Ar-C'hleuz	Rue Marcelin Duval	3	Tissu ouvert	100 m
RD205C2T6 (1606F)	RD205 - Boulevard de l'Europe	Rue Marcelin Duval	Rue Robespierre	3	Tissu ouvert	100 m
RD205C2T7 (1606G)	RD205 - Boulevard de l'Europe	Rue Robespierre	Rue Théodore Botrel	3	Tissu ouvert	100 m
RD205C2T8 (1606H)	RD205 - Boulevard de l'Europe	Rue Théodore Botrel	Avenue Victor Le Gorgeu (RD5)	3	Tissu ouvert	100 m
RD205C2T9 (1606I)	RD205-Europe/Pont-Vil./Prigent	Avenue Victor Le Gorgeu (RD5)	Rond-point de Langoulouarn	3	Tissu ouvert	100 m
RD26C1T1 (4585A)	RD26 - Rue Robespierre	Place des F.F.I.	RD205 - Boulevard de l'Europe	2	Rue en U	80 m
RD26C1T2 (0505A)	RD26 - Rue de Bohars	Place des F.F.I.	Rue de Loscoat	4	Tissu ouvert	30 m
RD26C1T3 (5046A)	RD26 - Rue du Tromeur	Rue de Kervao (RD3)	Limite commune BOHARS	4	Tissu ouvert	30 m
RD26C1T4	RD26	Limite commune Bohars PR 5+400	Carrefour D67/D26 PR 5+700	3	Tissu ouvert	100 m
RD3C1T1 (EX: 3047A)	RD3 - Rue de Kervao	Rue de Tromeur (RD26)	Limite commune Bohars	4	Tissu ouvert	30 m
RD5C1T1 (5157E)	RD5 - Avenue Victor Le Gorgeu	RD205 - Boulevard de l'Europe	Limite commune Bohars	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C3C4T1 (EX: RD67C3T1)	D67	PR 15+750 Limite com. Brest	PR 16+025 Limite com. Milizac	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C3T1 (EX: RD67C2T1)	D67	Limite commune Gouesnou	Carrefour D26/D67 PR 15+440	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C3T2 (EX: RD67C2T2)	D67	Carrefour D26/D67 PR 15+440	PR 15+750 Limite com. Bohars	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C9T1 (2020D)	RD788 - Route de Gouesnou	Limite commune Gouesnou	R.pt de l'Hermitage/Kergaradec	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C9T2 (2020C)	RD788 - Route de Gouesnou	R.pt de l'Hermitage Kergaradec	RD205 - Boulevard de l'Europe	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C9T3 (2020B)	RD788 - Route de Gouesnou	RD205 - Boulevard de l'Europe	Rond-point des Combattants U.F	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C9T4 (2020A)	RD788 - Route de Gouesnou	Rond-point des Combattants U.F	Place de Strasbourg	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C9T5 (5070A)	RD788 - Rue de Valmy	Place de Strasbourg	Rue de Verdun	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C9T6 (4210A)	RD788 - Rue Sépard/Rue Valmy	Rue de Verdun	Rue Louis Le Guen	4	Tissu ouvert	30 m
RD788C9T7 (4210B)	RD788 - Rue Pierre Sépard	Rue Louis Le Guen	Rue Amiral Troude	4	Tissu ouvert	30 m
RD789C1T1 (1304A)	D789 - Avenue de la 1ère DFL	Rond-point du Général Koenig	Rond-point de Kerzenniel	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C1T2 (1304B)	D789 - Avenue de la 1ère DFL	Rond-point de Kerzenniel	Limite commune Plouzané	3	Tissu ouvert	100 m
RN12C21T1	RN12 (A81)	Limite de commune	Début 90 km/h	2	Tissu ouvert	250 m
RN12C21T2	RN12 (A81)	Début 90 km/h	Début 70 km/h	2	Tissu ouvert	250 m
RN12C21T3	RN12 (A81)	Début 70 km/h	Début 50 km/h	3	Tissu ouvert	100 m
RN12C21T4	RN12 (A81)	Début 50 km/h	RD205 Rond-point Pen-Ar-Chleuz	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RN165C30T1 (5200B)	RN165 - Route du Vieux St-Marc	Limite commune Guipavas	Rond-Point du Tritshler	3	Tissu ouvert	100 m
RN165C30T2 (5200A)	RN165 - Route du Vieux St-Marc	Rond-Point du Tritschler	RD788 - Rue Pierre Semard	3	Tissu ouvert	100 m
VOIE FERREE 6	Voie ferrée Landerneau / Brest	Limite commune Guipavas	Gare de Brest	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

BRIEC						
RD61C1T1	RD61	Carrefour D785/D61 PR 0+000	Giratoire "Panier" PR 1+200	3	Tissu ouvert	100 m
RD61C1T2	RD61	Giratoire "Panier" PR 1+200	Echangeur de Kerlez PR 2+340	3	Tissu ouvert	100 m
RN165C14T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 56+300	RD61 Echangeur de Kerlez	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C14T2	RN165 (A82)	RD61 Echangeur de Kerlez	RD41 Echangeur de Ty-Hémon	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

CAMARET-SUR-MER						
RD8AC1T1	RD8A - Rue des Quatre Vents	Carrefour D8/D8A PR 0+000	Fin section 50 km/h	4	Tissu ouvert	30 m
RD8AC1T2	RD8A - Quai Gustave Toudouze	Début section zone 30 km/h	Avenue du Général Leclerc	4	Tissu ouvert	30 m
RD8C2T1	RD8	Limite commune Crozon	Fin sect 90 km/h PR 5+000	3	Tissu ouvert	100 m
RD8C2T2	RD8	Début sect 70 km/h PR 5+000	Fin sect 70 km/h PR 5+950	4	Tissu ouvert	30 m
RD8C2T3	RD8	Début sect 90 km/h PR 5+950	Fin sect 90 km/h PR 7+375	3	Tissu ouvert	100 m
RD8C2T4	RD8	Début sect 50 km/h PR 7+375	Fin sect 50 km/h PR 8+150	4	Tissu ouvert	30 m
RD8C2T5	RD8	Début sect 45 km/h PR 8+150	Fin sect 45 km/h PR 8+700	4	Tissu ouvert	30 m
RD8C2T6	RD8	Début sect 50 km/h PR 8+700	Fin sect 50 km/h PR 9+925	4	Tissu ouvert	30 m
RD8C2T7	RD8	Début sect 90 km/h PR 9+925	Fin sect 90 km/h PR 11+450	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

CARHAIX						
RD769C2T1	RD769	Carrefour PR 7+500	PR 8.200	3	Tissu ouvert	100 m
RD769C2T2	RD769	PR 8.200	Echangeur de Kerdivoal N164	3	Tissu ouvert	100 m
RN164C1T1	RN164	Limite des Côtes d'Armor	RD769 Echangeur de Kerdivoal	3	Tissu ouvert	100 m
RN2164C1T1	RN2164 (ex RN164)	Limite des Côtes d'Armor	Fin sect 90 km/h PR 1+483	3	Tissu ouvert	100 m
RN2164C1T10	RN2164 (ex RN164)	Début sect 50 km/h PR 7+825	Fin sect 50 km/h PR 7+980	4	Tissu ouvert	30 m
RN2164C1T2	RN2164 (ex RN164)	Début sect 70 km/h PR 1+483	Carrefour D166/N2164 PR 2+100	3	Tissu ouvert	100 m
RN2164C1T3	RN2164 (ex RN164)	Carrefour D166/N2164 PR 2+100	Fin sect 70 km/h PR 4+660	3	Tissu ouvert	100 m
RN2164C1T4	RN2164 (ex RN164)	Début sect 50 km/h PR 4+660	Carrefour D764/N2164 PR 4+853	3	Tissu ouvert	100 m
RN2164C1T5	RN2164 (ex RN164)	Carrefour D764/N2164 PR 4+853	Fin sect 50 km/h PR 5+030	3	Tissu ouvert	100 m
RN2164C1T6	RN2164 (ex RN164)	Début sect 70 km/h PR 5+030	Carrefour D48/N2164 PR 6+500	3	Tissu ouvert	100 m
RN2164C1T7	RN2164 (ex RN164)	Carrefour D48/N2164 PR 6+500	PR 7+125	3	Tissu ouvert	100 m
RN2164C1T8	RN2164 (ex RN164)	PR 7+125	Fin sect 90 km/h PR 7+625	3	Tissu ouvert	100 m
RN2164C1T9	RN2164 (ex RN164)	Début sect 70 km/h PR 7+625	Fin sect 70 km/h PR 7+825	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

CHATEAULIN						
RD770C1T1	RD770	Carrefour D887/D770 PR 28+150	Fin sect 50 km/h PR 28+550	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C1T2	RD770	Début sect 90 km/h PR 28+550	Fin sect 90 km/h PR 29+675	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C1T3	RD770	Début sect 70 km/h PR 29+675	Fin sect 70 km/h PR 29+975	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C1T4	RD770	Début sect 50 km/h PR 29+975	Limite Port-Launay PR 30+225	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C2C1T1	RD770	Limite com Châteaulin PR31+050	Limite Saint-Ségal PR 31+150	4	Tissu ouvert	30 m
RD887C1T1	RD887	Echangeur Ar Pouilhod PR 0+000	Fin sect 90 km/h PR 0+525	3	Tissu ouvert	100 m
RD887C1T2	RD887	Début sect 70 km/h PR 0+525	Fin sect 70 km/h PR 0+950	3	Tissu ouvert	100 m
RD887C1T3	RD887	Début sect 90 km/h PR 0+950	Fin sect 90 km/h PR 2+550	3	Tissu ouvert	100 m
RD887C1T4	RD887	Début sect 50 km/h PR 2+550	Fin sect 50 km/h PR 3+417	4	Tissu ouvert	30 m
RN164C8T1	RN164	Limite commune PR 44+600	Fin sect 110 km/h PR 45+200	3	Tissu ouvert	100 m
RN164C8T2	RN164	Début limite 90 km/h PR 45+200	RN165 Echangeur Ar Pouilhod	3	Tissu ouvert	100 m
RN165C16T1	RN165 (A82)	Limite commune	RN164 Echangeur Ar Pouilhod	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C16T2	RN165 (A82)	RN164 Echangeur Ar Pouilhod	Limite commune PR 78+400	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

CHATEAUNEUF-DU-FAOU						
RD36C1T1	RD36 - Rue Général de Gaulle	Place de la Résistance	Rue de Morlaix	4	Tissu ouvert	30 m
RD36C1T2	RD36 - Rue de Morlaix	RD36 - Rue Général de Gaulle	Fin section à 50 km/h	4	Tissu ouvert	30 m
RD36C1T3	RD36 - Route de Morlaix	Début section à 70 km/h	Giratoire Echg Croas-Lesneven	4	Tissu ouvert	30 m
RN164C5T1	RN164	Limite commune PR 21+450	RD236 Trémélé	3	Tissu ouvert	100 m
RN164C5T2	RN164	RD236 Trémélé	RD21 Kérannou	3	Tissu ouvert	100 m
RN164C5T3	RN164	RD21 Kérannou	Limite commune PR 31+275	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

CLEDEN-POHER						
RD769C2T2	RD769	PR 8.200	Echangeur de Kerdivoal N164	3	Tissu ouvert	100 m
RN164C2T1	RN164	RD769 Echangeur de Kerdivoal	Limite commune	3	Tissu ouvert	100 m
RN2164C1T8	RN2164 (ex RN164)	PR 7+125	Fin sect 90 km/h PR 7+625	3	Tissu ouvert	100 m
RN2164C1T9	RN2164 (ex RN164)	Début sect 70 km/h PR 7+625	Fin sect 70 km/h PR 7+825	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

CLEDER						
CLEDER_V1	Traverse nord du bourg	RD10 - Rue de St-Pol-de-Léon	RD10 - Rue de Plouescat	4	Tissu ouvert	30 m
RD10C4T1	RD10	Limite commune Sibiril	Fin sect 70 km/h PR 7+425	4	Tissu ouvert	30 m
RD10C4T2	RD10	Début sect 90 km/h PR 7+425	Fin sect 90 km/h PR 7+900	3	Tissu ouvert	100 m
RD10C4T3	RD10 - Rue de St-Pol-de-Léon	Début sect 50 km/h PR 7+900	Continuité 50 km/h PR 8+350	4	Tissu ouvert	30 m
RD10C4T4	RD10 - Rues Plouescat / St-Pol	Voie sud 50 km/h PR 8+350	Voie sud 50 km/h PR 8+775	4	Tissu ouvert	30 m
RD10C4T5	RD10 - Rue de Plouescat	Continuité 50 km/h PR 8+775	Fin sect 50 km/h PR 9+700	4	Tissu ouvert	30 m
RD10C4T6	RD10	Début sect 70 km/h PR 9+700	Fin sect 70 km/h PR 9+850	4	Tissu ouvert	30 m
RD10C4T7	RD10	Début sect 90 km/h PR 9+850	Limite commune Plouescat	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

CLOHARS-FOUESNANT						
RD34C3T1	RD34	Limite commune Pleuven	Fin sect 50 km/h PR 11+150	4	Tissu ouvert	30 m
RD34C3T2	RD34	Début sect 70 km/h PR 11+150	Fin sect 70 km/h PR 11+950	4	Tissu ouvert	30 m
RD34C3T3	RD34	Début sect 90 km/h PR 11+950	Fin sect 90 km/h PR 13+850	3	Tissu ouvert	100 m
RD34C3T4	RD34	Début sect 70 km/h PR 13+850	Fin sect 70 km/h PR 14+150	4	Tissu ouvert	30 m
RD34C3T5	RD34	Début sect 90 km/h PR 14+150	Fin sect 90 km/h PR 15+575	3	Tissu ouvert	100 m
RD34C3T6	RD34	Début sect 50 km/h PR 15+575	Carrefour D44/D34 PR 15+800	4	Tissu ouvert	30 m
RD44C3T1	RD44	Limite Pont de Cornouaille	Fin sect 70 km/h PR 8+075	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C3T2	RD44	Début sect 90 km/h PR 8+075	Fin sect 90 km/h PR 8+975	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C3T3	RD44	Début sect 50 km/h PR 8+975	Carrefour D34/D44 PR 9+200	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

COMBRIT						
RD44C2T1	RD44	Limite commune Pont-l'Abbé	Fin sect 90 km/h PR 2+525	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C2T2	RD44	Début sect 70 km/h PR 2+525	Fin sect 70 km/h PR 2+800	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C2T3	RD44	Début sect 90 km/h PR 2+800	Fin sect 90 km/h PR 3+525	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C2T4	RD44	Début sect 70 km/h PR 3+525	Fin sect 70 km/h PR 4+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C2T5	RD44	Début sect 90 km/h PR 4+750	Fin sect 90 km/h PR 7+100	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C2T6	RD44	Début sect 70 km/h PR 7+100	Limite Pont de Cornouaille	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C7T1	RD785	Limite com Plomelin PR 78+200	Carrefour D144/D785 PR 81+250	2	Tissu ouvert	250 m
RD785C7T2	RD785	Carrefour D144/D785 PR 81+250	Limite commune Pont-l'Abbé	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

CONCARNEAU						
AV. DE LA GARE:1-1	Avenue de la Gare	Quai Carnot	Avenue Alain Le Lay	3	Rue en U	50 m
AV. DE LA GARE:1-2	Avenue de la Gare	Avenue Alain Le Lay	Rue Dupetit	3	Rue en U	50 m
AV. DE LA GARE:1-3	Avenue de la Gare	Rue Dupetit	Rue Nicolas Appert	3	Rue en U	50 m
AV. DE LA GARE:1-4	Avenue de la Gare	Rue Nicolas Appert	Rue Voltaire	3	Rue en U	50 m
AV. DE LA GARE:1-5	Rue de Quimper	Rue Voltaire	Rue du 19 Novembre	3	Tissu ouvert	100 m
AV. DE LA GARE:1-6	Rue de Quimper	Rue du 19 Novembre	Rue de Keméac'h	4	Tissu ouvert	30 m
AV. GUEGUIN/Q. PENEROFF:1-1	Av. Guéguin, Quai Pénéroff	Capit. avant port	Place Duglesclin	3	Tissu ouvert	100 m
AV. GUEGUIN/Q. PENEROFF:1-2	Avenue Pierre Gueguen	Place du Guesclin	Quai Carnot	3	Tissu ouvert	100 m
AV. JAN:1-1	Avenue Rober Jan	Rue Henri Cevaer	Giratoire du Collège	4	Tissu ouvert	30 m
AV. JAN:1-2	Avenue Robert Jan	Giratoire du Collège	Giratoire de Kerizette	4	Tissu ouvert	30 m
AV. JAN:1-3	Rue de Keméac'h	Giratoire de Kerizette	Rue de Quimper	4	Tissu ouvert	30 m
AV. LE LAY:1-1	Avenue Alain Le Lay	Giratoire de Kercore	Rue des Lavois	3	Tissu ouvert	100 m
AV. LE LAY:1-2	Avenue Alain Le Lay	Rue des Lavois	100m avant av. de la Gare	3	Rue en U	50 m
AV. LE LAY:1-3	Avenue Alain Le Lay	100m avant av. de la Gare	Rue de la Gare	3	Rue en U	50 m
BD A. GUILLOU / K. WILLY	Bd. A. Guillou / K. Willy	Boulevard de Bougainville	Rue des Sables-Blancs	4	Tissu ouvert	30 m
BOUGAINVILLE-Q.DE LA CROIX	Bd Bougainville- Q de la Croix	Place de la Croix	Bd. Kt. Willy	4	Tissu ouvert	30 m
CEVAER/MALAKOFF:1-1	Rue Malakoff	Rue Bayard	Rue Foch	4	Tissu ouvert	30 m
CEVAER/MALAKOFF:1-3	Rue Henri Cevaer	Rue E. Renan	Rue des Sables-Blancs	4	Tissu ouvert	30 m
CEVAER/MALOKOFF:1-2	Rue Henri Cevaer	Rue Foch	Rue E. Renan	4	Tissu ouvert	30 m
LIAISON CONCARNEAU KERAMPAOU1	Liaison Concarneau Kérampaou	RD783	Fin section à 3 voies	3	Tissu ouvert	100 m
LIAISON CONCARNEAU KERAMPAOU2	Liaison Concarneau Kérampaou	Début section à 2 voies	Limite commune Trégunc	3	Tissu ouvert	100 m
QUAI CARNOT:1-1	Quai Carnot	Avenue Pierre Guéguen	Avenue Alain Le Lay	4	Tissu ouvert	30 m
QUAI CARNOT:1-2	Carnot	Avenue Pierre Guéguen	Avenue Alain Le Lay	4	Tissu ouvert	30 m
R. DU PORT / R. DU MOROS	Rue du Port, Rue du Moros	Giratoire de Kercore	RD322	3	Tissu ouvert	100 m
R. SABLES BLANCS/VC7:1-1	Rue des Sables-Blancs	Boulevard Alfred Guillou	Plage des Sables-Blancs	4	Tissu ouvert	30 m
R. SABLES BLANCS/VC7:1-2	Rue des Sables-Blancs	Plage des Sables-Blancs	Rue de Penfreh	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RD322A - AV. BIELEFELD SENNE	RD322A - Av de Bielefeld Senne	RD783	Giratoire de Kercore	3	Tissu ouvert	100 m
RD322C1T1	RD322 - Rue Penzance	Carrefour D783/D322 PR 0+000	Carrefour D22/D322 PR 0+550	4	Tissu ouvert	30 m
RD322C1T2	RD322 - Rue de Trégunc	Carrefour D22/D322 PR 0+550	Giratoire Kerviniou PR 2+704	4	Tissu ouvert	30 m
RD70C1T1	RD70	Carrefour D783/D70 PR 0+000	Fin sect 50 km/h PR 0+400	3	Tissu ouvert	100 m
RD70C1T2	RD70	Début sect 90 km/h PR 0+400	N165 Echangeur de Coat-Conq	3	Tissu ouvert	100 m
RD70C1T3	RD70	N165 Echangeur de Coat-Conq	Limite commune Melgven	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C5T1	RD783 - Rue de Trégunc	Limite commune Trégunc	Giratoire Kerviniou PR 30+150	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C5T10	RD783 - Rue de la Villeneuve	Giratoire de Villeneuve	Carrefour D70/D783 PR 35+650	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C5T11	RD783	Giratoire de Villeneuve	Fin sect 70 km/h PR 38+025	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C5T12	RD783	Début sect 50 km/h PR 38+025	Fin sect 50 km/h PR 38+825	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C5T13	RD783	Début sect 90 km/h PR 38+825	Limite com La-Forêt-Fouesnant	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C5T2	RD783	Giratoire Kerviniou PR 30+150	Fin sect 70 km/h PR 30+325	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C5T3	RD783	Début sect 90 km/h PR 30+325	Fin sect 90 km/h PR 31+600	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C5T4	RD783	Début sect 50 km/h PR 31+600	Fin sect 50 km/h PR 31+900	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C5T5	RD783	Début sect 70 km/h PR 31+900	Carrefour D322A/D783 PR 32+730	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C5T6	RD783	Carrefour D322A/D783 PR 32+730	Fin sect 70 km/h PR 33+050	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C5T7	RD783	Début sect 50 km/h PR 33+050	Fin sect 50 km/h PR 33+275	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C5T8	RD783	Début sect 90 km/h PR 33+275	Giratoire de Kerampéru	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C5T9	RD783 - Route de Quimper	Giratoire de Kerampéru	Giratoire de Villeneuve	3	Tissu ouvert	100 m
RN165C9T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 32+850	D70 Echangeur de Coat-Conq	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C9T2	RN165 (A82)	D70 Echangeur de Coat-Conq	Limite commune PR 37+250	1	Tissu ouvert	300 m
RUE DE QUIMPER:1-1	Rue de Quimper	Rue de Kernéac'h	Giratoire de Kerampéru	4	Tissu ouvert	30 m
VC6	VC6	VC14 Forestic	Limite com La-Forêt-Fouesnant	4	Tissu ouvert	30 m
VC7:1-1	VC7	Rue de Penfreh	Kerambacon	4	Tissu ouvert	30 m
VC7:1-2	VC7	Kerambacon	Anse de Saint-Jean	4	Tissu ouvert	30 m
VC7:1-3	VC7	Anse de Saint-Jean	VC14 Forestic	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

CONFORT-MEILARS						
RD765C14C15T1	RD765	Carrefour D43/D765 PR 82+600	Limite commune Confort-Meilars	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C15T1	RD765	Limite commune Poullan-sur-Mer	Fin sect 90 km/h PR 84+085	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C15T2	RD765	Début sect 50 km/h PR 84+085	Fin sect 50 km/h PR 85+000	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C15T3	RD765	Début sect 70 km/h PR 85+000	Fin sect 70 km/h PR 85+225	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C15T4	RD765	Début sect 90 km/h PR 85+225	Limite commune Pont-Croix	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

CROZON						
RD155C2T1	RD155	Limite commune Lanvéoc	Fin sect 2 voies PR 2+500	3	Tissu ouvert	100 m
RD155C2T2	RD155	Début sect 2x2 voies PR 2+500	Fin sect 2x2 voies PR 2+900	3	Tissu ouvert	100 m
RD155C2T3	RD155	Début sect 2 voies PR 2+900	Fin sect 90 km/h PR 3+200	3	Tissu ouvert	100 m
RD155C2T4	RD155	Début sect 50 km/h PR 3+200	Carrefour Bd Mendes-France	4	Tissu ouvert	30 m
RD155C2T5	RD155 - Rue Charles Lévénez	Carrefour Bd Mendes-France	Croisement rues PASTEUR/REIMS	4	Tissu ouvert	30 m
RD155C2T6	RD155 - Rue de Reims	Croisement rues PASTEUR/REIMS	Carrefour D887/D155	4	Tissu ouvert	30 m
RD791C5C6T1	RD791	Limite com Telgruc PR 18+100	Limite com Crozon PR 19+925	3	Tissu ouvert	100 m
RD791C6T1	RD791	Limite com Telgruc PR 19+925	Fin sect 90 km/h PR 22+125	3	Tissu ouvert	100 m
RD791C6T2	RD791	Début sect 50 km PR 22+125	Carrefour D887/D791 PR 22+430	4	Tissu ouvert	30 m
RD887C4T1	RD887	Limite commune Telgruc-sur-Mer	Fin sect 90 km/h PR 32+025	3	Tissu ouvert	100 m
RD887C4T2	RD887	Début sect 50 km/h PR 32+025	Carrefour D791/D887 PR 32+520	4	Tissu ouvert	30 m
RD887C4T3	RD887	Carrefour D791/D887 PR 32+520	Fin sect 50 km/h PR 32+975	4	Tissu ouvert	30 m
RD887C4T4	RD887	Début sect 90 km/h PR 32+975	Fin sect 90 km/h PR 36+300	3	Tissu ouvert	100 m
RD887C4T5	RD887	Début sect 50 km/h PR 36+300	Carrefour D8/D887 PR 38+300	4	Tissu ouvert	30 m
RD887C4T6	RD887	Carrefour D8/D887 PR 38+300	Limite agglo Crozon/Morgat	3	Tissu ouvert	100 m
RD887C4T7	RD887	Limite agglo Crozon/Morgat	Fin sect D887 PR 40+930	4	Tissu ouvert	30 m
RD8C1T1	RD8	Carrefour D887/D8 PR 0+000	Fin sect 50 km/h PR 1+000	4	Tissu ouvert	30 m
RD8C1T2	RD8	Début sect 90 km/h PR 1+000	Limite commune Camaret-sur-Mer	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

DAOULAS						
RD770C4C6T1	RD770	Début sect 90 km/h PR 59+950	Limite commune Saint-Urbain	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C4T1	RD770	Echangeur de Daoulas PR 59+470	Fin sect 60 km/h PR 59+950	4	Tissu ouvert	30 m
RN165C24T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 100+100	RD770 Echangeur de Daoulas	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C24T2	RN165 (A82)	RD770 Echangeur de Daoulas	Limite commune PR 102+250	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

DIRINON						
RD770C4C6T1	RD770	Début sect 90 km/h PR 59+950	Limite commune Saint-Urbain	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C5C6T1	RD770	Limite commune Daoulas	Limite commune Dirinon	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C6T1	RD770	Limite commune Saint-Urbain	Limite commune Landerneau	3	Tissu ouvert	100 m
RN165C25T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 102+250	Limite commune PR 104+650	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

DOUARNENEZ						
BD DU GENERAL DE GAULLE 1	Boulevard du Général de Gaulle	Rue Louis Pasteur à 0+000m	Fin sect 50 km/h à 0+670m	4	Tissu ouvert	30 m
BD DU GENERAL DE GAULLE 2	Boulevard du Général de Gaulle	Début sect 30 km/h à 0+670m	Rue de l'Abattoir	4	Tissu ouvert	30 m
BOULEVARD JEAN MOULIN 1	Boulevard Jean Moulin	Rue de Pen Ar Créac'h	Giratoire 'Le Menhir'	4	Tissu ouvert	30 m
BOULEVARD JEAN MOULIN 2	Boulevard Jean Moulin	Giratoire 'Le Menhir'	Giratoire 'Kerguesten'	4	Tissu ouvert	30 m
BOULEVARD JEAN MOULIN 3	Boulevard Jean Moulin	Giratoire 'Kerguesten'	Giratoire de Toubalann	4	Tissu ouvert	30 m
QUAI DE PORT-RHU	Quai de Port-Rhu	Rue de l'Abattoir	Place de l'Enfer	4	Tissu ouvert	30 m
RD207C1T1 - RUE LOUIS PASTEUR	Rue Louis Pasteur	Giratoire D765/D207 PR 0+000	Boulevard du Général de Gaulle	3	Tissu ouvert	100 m
RD207C1T2 - RUE LOUIS PASTEUR	Rue Louis Pasteur	Boulevard du Général de Gaulle	Rue Yann Dargent	3	Tissu ouvert	100 m
RD207C1T3 - RUE LOUIS PASTEUR	Rue Louis Pasteur	Rue Yann Dargent	Le Grand Pont	3	Rue en U	50 m
RD207C1T4 - AV. GARE ET PONT	RD207 Avenue de la Gare & Pont	Rue Louis Pasteur	Rue Ar Véret	4	Tissu ouvert	30 m
RD207C1T5 AV. GARE	RD207 - Avenue de la Gare	Rue Ar Véret	Rue du Porzic	3	Rue en U	50 m
RD207C1T6 AV. GARE	RD207 - Avenue de la Gare	Rue du Porzic	Place du Pont-Neuf	4	Tissu ouvert	30 m
RD207C1T7 - RUE P BROSSOLETTE	RD207 - Rue Pierre Brossolette	Avenue de la Gare	Rue Alain Gerbault	4	Tissu ouvert	30 m
RD207C1T8 - RUE SABLES BLANCS	RD207 - Rue des Sables Blancs	Rue Pierre Brossolette	Plage des Sables Blancs	4	Tissu ouvert	30 m
RD57C1T1 - RUE LAENNEC	RD57 - Rue Laënnec	Rue Croas-Talud	Rue Aviateur Le Brix	4	Tissu ouvert	30 m
RD57C1T2 - RUE LAENNEC	RD57 - Rue Laënnec	Rue Aviateur le Brix	Giratoire de 'l'Hopital'	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C13T1	RD765 - Route de Quimper	Limite commune Le-Juch	Fin sect 90 km/h PR 74+000	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C13T2	RD765 - Route de Quimper	Début sect 70 km/h PR 74+000	Route de Ménez-Peulven	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C13T3	RD765 - Route de Quimper	Route de Ménez-Peulven	Fin sect 90 km/h PR 74+1025	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C13T4	RD765 - Route de Quimper	Début sect 70 km/h PR 74+1025	Fin sect 70 km/h PR 75+050	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C13T5	RD765 - Route de Quimper	Début sect 50 km/h PR 75+050	Giratoire D207/D765 PR 75+500	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C13T6	RD765 - Rue Etienne Kernours	Giratoire D207/D765 PR 75+500	Rue de la République	4	Tissu ouvert	30 m
RD7C5T1	RD7 - Route du Ris	Limite commune Kerlaz	Rue Kervignec	3	Tissu ouvert	100 m
RD7C5T2	RD7 - Route du Ris	Rue Kervignec	Fin sect 50 km/h PR 22+625	4	Tissu ouvert	30 m
RD7C5T3	RD7 - Route du Ris	Début sect 70 km/h PR 22+625	Fin sect 70 km/h PR 23+475	4	Tissu ouvert	30 m
RD7C5T4	RD7 - Route du Ris	Début sect 50 km/h PR 23+475	Rue Croas-Talud	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RD7C5T5	RD7 - Rue Croas-Talud	Route du Père Haunoir	Rue Charles Le Goffic	3	Rue en U	50 m
RD7C5T6	RD7 - Rue Croas-Talud	Rue Charles Le Goffic	Rue Laënnec	4	Tissu ouvert	30 m
RD7C5T7 - RUE JEAN JAURES	Rue Jean Jaurès (RD)	Rue Laënnec	Rue du Pont	3	Rue en U	50 m
ROUTE DE BREHUEL	VC5 - Route de Bréhuel	Giratoire de 'l'Hopital'	Rue de Kerlouarnec	4	Tissu ouvert	30 m
ROUTE DE BREST	Route de Brest	Route de Quimper	Giratoire de 'l'Hopital'	4	Tissu ouvert	30 m
RUE ALAIN GERBAULT	Rue Alain Gerbault	Giratoire de Toubalann	Giratoire du Président Allende	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE PEN AR CREAC'H	Rue de Pen Ar Créac'h	Rue Etienne Kernours	Boulevard Jean Moulin	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DUGUAY TROUIN 1	Rue Duguay Trouin	Le Grand Pont	Place de la Résistance	3	Rue en U	50 m
RUE DUGUAY TROUIN 2	Rue Duguay Trouin	Place de la Résistance	Place de la Résistance	5	Tissu ouvert	10 m
RUE DUGUAY TROUIN 3	Rue Duguay Trouin	Place de la Résistance	Rue Jean Bart	3	Rue en U	50 m
RUE HENRI BARBUSSE 1	Rue Henri Barbusse	Rue Jean Bart	Rue de Pors Laouen	3	Rue en U	50 m
RUE HENRI BARBUSSE 2	Rue Henri Barbusse	Rue de Pors Laouen	50 m avant Rue Observatoire	4	Tissu ouvert	30 m
RUE JEAN BARRE	Rue Jean Barre	Rue Duguay Trouin	Rue du Docteur Mevel	4	Tissu ouvert	30 m
RUE JEAN BART	Rue Jean Bart	Rue Voltaire	Rue Henri Barbusse	3	Rue en U	50 m
RUE JEAN JAURES (VC)	Rue Jean Jaurès (VC)	Rue du Pont	Rue Voltaire	3	Rue en U	50 m
RUE LEO LAGRANGE	VC5 - Rue Léo Lagrange	Rue de Kerlouarnec	Route du Ris	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

EDERN						
RN165C14T2	RN165 (A82)	RD61 Echangeur de Kerlez	RD41 Echangeur de Ty-Hémon	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

ELLIANT						
RD765C5C6T1	RD765	Limite commune PR 38+400	Limite commune PR 38+850	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C5T1	RD765	Limite commune Rosporden	Limite commune Saint-Yvi	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

ERGUE-GABERIC						
RD15C2T1	RD15	Limite commune Quimper	Fin agglo Rouillen PR 1+925	3	Tissu ouvert	100 m
RD15C2T2	RD15	Fin Agglo Rouillen PR 1+925	N165 Echangeur du Rouillen	3	Tissu ouvert	100 m
RD15C2T3	RD15	N165 Echangeur du Rouillen	Fin sect 50 km/h PR 2+650 Gir.	4	Tissu ouvert	30 m
RD15C2T4	RD15	Début sect 90 km/h PR 2+650	Fin sect 90 km/h PR 5+400	3	Tissu ouvert	100 m
RD15C2T5	RD15	Début sect 70 km/h PR 5+400	Fin sect 70 km/h PR 6+850	4	Tissu ouvert	30 m
RD15C2T6	RD15	Début sect 90 km/h PR 6+850	Carrefour D51/D15 PR 7+530	3	Tissu ouvert	100 m
RN165C13T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 48+100	D15 Echangeur du Rouillen	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C13T2	RN165 (A82)	D15 Echangeur du Rouillen	Limite commune PR 50+550	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

ESQUIBIEN						
RD765C17T1	RD765	Limite commune Pont-Croix	Fin sect 90 km/h PR 93.110	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C17T2	RD765	Début sect 70 km/h PR 93+100	Fin sect 70 km/h PR 93+250	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C17T3	RD765	Début sect 50 km/h PR 93+250	Limite commune Audierne	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C7T1	RD784	Limite commune Audierne	Limite commune Primelin	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

FOUESNANT						
HENT ROUDOU 1	Hent Roudou	RD44	Fin piste cyclable	4	Tissu ouvert	30 m
HENT ROUDOU 2	Hent Roudou	Section après piste cyclable	Route de Karn Moel	4	Tissu ouvert	30 m
RD44C5T1	RD44	Limite commune Bénodet	Fin sect 90 km/h PR 12+825	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C5T2	RD44	Début sect 50 km/h PR 12+825	Fin sect 50 km/h PR 13+125	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C5T3	RD44	Début sect 90 km/h PR 13+125	Fin sect 90 km/h PR 13+550	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C5T4	RD44	Déb sect 70 km/h Lim Bénodet	Fin sect 70 km/h PR 15+950	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C5T5	RD44	Déb sect 50 km/h PR 15+950	Carrefour D45/D44 PR 16+800	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C5T6	RD44	Carrefour D45/D44 PRD16+800	Fin sect 50 km/h PR 18+050	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C5T7	RD44	Début sect 90 km/h PR 18+050	Fin sect 90 km/h PR 18+375	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C5T8	RD44	Début sect 70 km/h PR 18+375	Fin sect 70 km/h PR 19+000	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C5T9	RD44	Début sect 90 km/h PR 19+000	Limite com La-Forêt-Fouesnant	3	Tissu ouvert	100 m
RD45C2T1	RD45	Limite commune Pleuven 50 km/h	Carrefour D44/D45 PR 6+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD45C2T2	RD45	Carrefour D44/D45 PR 6+750	Fin sect 50 km/h PR 7+200	4	Tissu ouvert	30 m
RD45C2T3	RD45	Début sect 70 km/h PR 7+200	Fin sect 70 km/h PR 10+075	3	Tissu ouvert	100 m
RD45C2T4	RD45	Début sect 50 km/h PR 10+075	Fin sect 50 km/h PR 10+450	4	Tissu ouvert	30 m
RD45C2T5	RD45	Début sect 30 km/h PR 10+450	Fin sect 30 km/h PR 11+100	4	Tissu ouvert	30 m
RD45C2T6	RD45	Début sect 50 km/h PR 11+100	Fin sect 50 km/h PR 11+810	4	Tissu ouvert	30 m
ROUTE DE SAINTE-ANNE 1	Route de Sainte-Anne	Route de Karn Moel	Chemin de Parc Veil	4	Tissu ouvert	30 m
ROUTE DE SAINTE-ANNE 2	Route de Sainte-Anne	Chemin de Parc Veil	Ruisseau après chap Ste-Anne	4	Tissu ouvert	30 m
ROUTE DE SAINTE-ANNE 3	Route de Sainte-Anne	Ruisseau après Chap Ste-Anne	60 m avant Hent Keraneostic	4	Tissu ouvert	30 m
ROUTE DE SAINTE-ANNE 4	Route de Sainte-Anne	60 m avant Hent Keraneostic	Route de Saint-Evarzec	4	Tissu ouvert	30 m
ROUTE DE SAINT-EVARZEC	Route de Saint-Evarzec	Route de Sainte-Anne	Limite commune Saint-Evarzec	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

GARLAN						
RD786C3C4T1	RD786	PR 8+825	PR 9+475	3	Tissu ouvert	100 m
RD786C3C5T1	RD786	PR 11+000	Limite commune Morlaix	3	Tissu ouvert	100 m
RD786C3T1	RD786	Limite com Lanmeur PR 8+175	Fin sect 70 km/h PR 8+525	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C3T2	RD786	Début sect 90 km/h PR 8+525	PR 8+825	3	Tissu ouvert	100 m
RD786C3T3:1	RD786	PR 9+475	PR 9.850	3	Tissu ouvert	100 m
RD786C3T3:2	RD786	PR 9+850	PR 11+000	3	Tissu ouvert	100 m
RN12C3T1	RN12 (A81)	Limite commune	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

GOUESNOU						
O184B	Rue Amiral Romain Desfossés	Rue Ernestine de Trémaudan	R.pt de l'Hermitage Kergaradec	3	Tissu ouvert	100 m
GO0134A	Rond-point Charles de Gaulle			3	Tissu ouvert	100 m
GO0168A	Rond-point du Dorguen D67/D13			3	Tissu ouvert	100 m
GO0240A	Rue de la Gare	Place des fusillés	Rue du Gymnase (rond-point)	4	Tissu ouvert	30 m
GO0280A	Rue de la Gare	Rue du Gymnase (rond-point)	Limite commune Plabennec	4	Tissu ouvert	30 m
GO0285	Rue Gaston Planté	Limite commune Brest	Rond-point Gaston Planté	4	Tissu ouvert	30 m
GOX501A	Voie communale n° 3	Limite commune Brest	RD67	4	Tissu ouvert	30 m
GOX503A2	Rond-point du Bourg Neuf			3	Tissu ouvert	100 m
RD13C1T1	RD13	Rond-point Charles de Gaulle	Rond-point du Dorguen D67/D13	3	Tissu ouvert	100 m
RD13C1T2	RD13	Rond-point du Dorguen D67/D13	Limite commune Plabennec	3	Tissu ouvert	100 m
RD267C1T1 (GOX007A)	RD267	Limite commune Guipavas	Rond-point du Bourg Neuf	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C2T1 (GOX503A 1)	RD67	Limite commune Guipavas	Fin sect 90 km/h	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C2T2 (GOX503A 2)	RD67	Déb sect 50 km/h	Rond-point Charles de Gaulle	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C2T3 GO0080A	RD67 - Rue de Brest	Rond-point Charles de Gaulle	Place des Fusillés	4	Tissu ouvert	30 m
RD67C2T4 (EX: GO0200A)	RD67 - Rue de l'Eglise	Rue de la Fontaine	Rond-point du Dorguen D13/D67	4	Tissu ouvert	30 m
RD67C2T5 (EX: RD67C1T1)	RD67	Rond-point du Dorguen D13/D67	Fin sect 70 km/h PR 13+300	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C2T6 (EX: RD67C1T1)	RD67	Début sect 90 km/h PR 13+300	Limite commune Brest	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C8T1 (GOX505A)	RD788	Rond-point du Bourg Neuf	Limite commune Plabennec	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C8T2 (GO0172A)	RD788 - Route de Gouesnou	Rond-point Charles de Gaulle	Limite commune Brest	3	Tissu ouvert	100 m
RN12C20T1	RN12 (A81)	Limite commune Guipavas	RD788 Echangeur de Kergaradec	2	Tissu ouvert	250 m
RN12C20T2	RN12 (A81)	RD788 Echangeur de Kergaradec	Limite commune Brest	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
GOULVEN						
RD125C3T1	RD125	Limite commune Plouider	Carrefour D10/D125 PR 6+500	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

GOURLIZON						
RD765C10C11T1	RD765	Limite commune Plonéis	Limite commune Le Juch	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C11C12T1	RD765	Limite commune Guengat	Carrefour D43/D765 PR 67+300	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C11C12T2	RD765	Carrefour D43/D765 PR 67+300	Limite commune PR 67+800	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

GUENGAT						
RD765C10C11T1	RD765	Limite commune Plonéis	Limite commune Le Juch	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C9C10T1	RD765	Limite commune Plonéis	Limite commune Gourlizon	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

GUICLAN						
RN12C8T1	RN12 (A81)	Limite commune PR 31+300	RD31 Echangeur de Kermat	2	Tissu ouvert	250 m
RN12C8T2	RN12 (A81)	RD31 Echangeur de Kermat	Limite commune PR 36+200	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

GUILERS						
GL0020A	Rue Alexandre Lemonnier	Route de Brest (RD5)	Place de la Libération	4	Tissu ouvert	30 m
GL0200	Rue Charles de Gaulle	Route de Brest (RD5)	Rue de Kermonfort	5	Tissu ouvert	10 m
RD105C2T1 (RD105C2T1 PARTIEL)	RD105	Limite commune Brest	Fin section à 60 km/h	4	Tissu ouvert	30 m
RD105C2T2 (RD105C2T1 PARTIEL)	RD105	Début sect 90 km/h	Carrefour D5 Rte de Brest/D105	3	Tissu ouvert	100 m
RD3C2C3T1	RD3	Limite com. Guilers PR 3+925	Limite com. Milizac PR 4+350	3	Tissu ouvert	100 m
RD5C2T1	RD5 - Route de Brest	Limite commune Brest	Limite commune Guilers	3	Tissu ouvert	100 m
RD5C3T1 (EX: RD5C3T1 PARTIEL)	RD5 - Route de Brest	Limite commune Bohars	Fin section à 50 km/h Agglo	3	Tissu ouvert	100 m
RD5C3T2 (EX: RD5C3T1 PARTIEL)	RD5 - Route de Brest	Déb sect 90 km/h après Penfeld	Carrefour R. Charles de Gaulle	2	Tissu ouvert	250 m
RD5C3T3 (EX: RD5C3T1 C3T4)	RD5 - Route de Brest	Carrefour R. Charles de Gaulle	Echangeur D105/D5 Guilers	3	Tissu ouvert	100 m
RD5C3T4 (EX: RD5C3T2)	RD5 - Route de Brest	Echangeur D105/D5 Guilers	Fin sect 2x2 voies	3	Tissu ouvert	100 m
RD5C3T5 (EX: RD5C3T3)	RD5 - Route de Saint-Renan	Début section 3 voies	Rond-point de Ty Colo D67/D5	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C5C6T1 (EX: RD67C6T1)	RD67	Limite com. Guilers PR 20+750	Rond-point de Ty Colo D105/D67	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C6T1 (EX: RD67C5T1)	RD67	Limite com. Milizac PR 19+200	Limite com. Milizac PR 20+750	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

GUIPAVAS						
1485B	Rue de l'Eau Blanche	Rue de la Villeneuve	RD205 - Boulevard de l'Europe	3	Tissu ouvert	100 m
GP0265	Avenue de Callington	Rue Commandant Challe	Rond-point de l'Europe	4	Tissu ouvert	30 m
GP0320A	Boulevard de Coataudon	Rond-point du Frouitven	Rue du Pont Neuf	4	Tissu ouvert	30 m
GP0402	Rond-point du Costour			4	Tissu ouvert	30 m
GP0458	Rond-point de l'Europe			4	Tissu ouvert	30 m
GP0477	Rue de la Gare (rody)	Limite commune Brest	Rond-point du Costour	3	Tissu ouvert	100 m
GP0482A	Rond-point du Frouitven			3	Tissu ouvert	100 m
GP0492	Avenue Georges Pompidou	Rond-point de Kérafur	Rue Commandant Challe	4	Tissu ouvert	30 m
GP0576A	Rond-point de Kergompez			4	Tissu ouvert	30 m
GP0603A	Rond-point de Kervao			3	Tissu ouvert	100 m
GP0765	Rond-point de Kérafur			4	Tissu ouvert	30 m
GP0840A	Avenue de Normandie	Rond-point de Kergompez	Rond-point de Kérafur	3	Tissu ouvert	100 m
GP0875	Rue Pierre Jacez Hélias	Boulevard de Coataudon	Rond-point de Quélarnou	5	Tissu ouvert	10 m
GP0895A	Rue du Pont Neuf	Limite commune Brest	Boulevard de Coataudon	4	Tissu ouvert	30 m
GP0908A	Rond-point du Pontrouff			4	Tissu ouvert	30 m
GP0909A	Rond-point de Poul-Ar-Feunteun			3	Tissu ouvert	100 m
GP0946A	Rond-point de Quélarnou			3	Tissu ouvert	100 m
GP1140A	Rue de Tourbian	Boulevard de Coataudon	Limite commune Brest	4	Tissu ouvert	30 m
GPN058A	Rue de Verdun	Rue du Moulin Blanc	Rue de la Gare	4	Tissu ouvert	30 m
RD167C1T1	RD167	Carrefour D67/D167 PR 0+000	Fin sect 90 km/h	4	Tissu ouvert	30 m
RD167C1T2	RD167	Début sect 50 km/h	Aéroport Brest/Guipavas	4	Tissu ouvert	30 m
RD205C1C2T1 (1606A1)	RD205 - Boulevard de l'Europe	Limite commune Brest/Guipavas	Rue Edouard Belin	3	Tissu ouvert	100 m
RD205C1T1 (GPX037A)	RD205 - Boulevard de l'Europe	Rond-point de Kélarou	Limite commune Brest/Guipavas	3	Tissu ouvert	100 m
RD25C1T1 (GP0120A)	RD25 - Rue Amiral Troude	Carrefour D712/D25 PR 0+000	Rond-point de Kérafur	4	Tissu ouvert	30 m
RD67C1T1 GP0140A	RD67 - Rue Anne de Bretagne	Rue de Paris (RD712)	Rond-point de l'Europe	4	Tissu ouvert	30 m
RD67C1T2 GPX024B	RD67	Rond-point de l'Europe	RD167 (route de l'aéroport)	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RD67C1T3 GPX024A	RD67	Carrefour D167/D67	Limite commune Gouesnou	3	Tissu ouvert	100 m
RD712C3T1 (GPX038A)	RD712	Limite com. Forest-Landerneau	Rond-point de Kergompez	3	Tissu ouvert	100 m
RD712C3T2 (GP0880B)	RD712 - Rue de Paris	Rond-point de Kergompez	Carrefour D25/D712	4	Tissu ouvert	30 m
RD712C3T3 (GP0880A)	RD712 - Rue de Paris	Carrefour D25/D712	Carrefour D67/D712	3	Tissu ouvert	100 m
RD712C3T4 (GP0260B)	RD712 - Rue de Brest	Carrefour D67/D712	Fin section Rue en U	2	Rue en U	80 m
RD712C3T5 (GP0260A)	RD712 - Rue de Brest	Début section en Tissu ouvert	Rond-point du Pontrouff	4	Tissu ouvert	30 m
RD712C3T6 (GP0788A)	RD712 -Boulevard Michel Briand	Rond-point du Pontrouff	Rond-point du Froutven	3	Tissu ouvert	100 m
RN12C19T1	RN12 (A81)	Limite com. Kersaint-Plabennec	Limite commune Gouesnou	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C29T1 (GP0833A)	RN165 - Pénétrante Sud	Limite com.LE RELECQ-KERHON	Limite commune BREST	2	Tissu ouvert	250 m
RN265C2T1 (GPN038A)	RN265	Limite commune Guipavas	Rond-point de Poul-Ar-Feunteun	2	Tissu ouvert	250 m
RN265C2T2 (GPX037C)	RN265	Rond-point de Poul-Ar-Feunteun	Rond-point du Froutven	2	Tissu ouvert	250 m
RN265C2T3 (GPX037B)	RN265	Rond-point du Froutven	Rond-point de Quélarnou	2	Tissu ouvert	250 m
RN265C2T4 (GPN037A)	RN265	Rond-point de Quélarnou	Limite commune Gouesnou	3	Tissu ouvert	100 m
RUE PALAREN	Rue de Palaren	Rond-point du Costour	Limite com. Le Relecq-Kerhuon	4	Tissu ouvert	30 m
VOIE FERREE 3	Voie ferrée Landerneau / Brest	Limite commune La Forest-Land.	Limite commune Le Relecq-Kerhu	2	Tissu ouvert	250 m
VOIE FERREE 5	Voie ferrée Landerneau / Brest	Limite commune Le Relecq-Kerhu	Limite commune Brest	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

HANVEC						
RN165C21T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 92+400	RD18 Echangeur de Hanvec	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C21T2	RN165 (A82)	RD18 Echangeur de Hanvec	Limite commune PR 95+225	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

HENVIC						
RD58C4T1	RD58	Limite commune Plouénan	Fin sect 70 km/h PR 10+925	3	Tissu ouvert	100 m
RD58C4T2	RD58	Début sect 110 km/h PR 10+925	Limite commune Taulé	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
HOPITAL-CAMFROUT						
RN165C22T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 95+225	Limite commune PR 97+850	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
IRVILLAC						
RN165C23T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 97+850	Limite commune PR 100+100	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

KERGLOFF						
RN2164C1T6	RN2164 (ex RN164)	Début sect 70 km/h PR 5+030	Carrefour D48/N2164 PR 6+500	3	Tissu ouvert	100 m
RN2164C1T7	RN2164 (ex RN164)	Carrefour D48/N2164 PR 6+500	PR 7+125	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

KERLAZ						
RD7C4T1	RD7	Carrefour D107/D7 PR 18+300	Fin sect 50 km/h PR 18+575	3	Tissu ouvert	100 m
RD7C4T2	RD7	Début sect 90 km/h PR 18+575	Fin sect 90 km/h PR 19+250	3	Tissu ouvert	100 m
RD7C4T3	RD7	Début sect 50 km/h PR 19+250	Fin sect 50 km/h PR 19+825	3	Tissu ouvert	100 m
RD7C4T4	RD7	Début sect 90 km/h PR 19+825	Fin sect 90 km/h PR 20+200	3	Tissu ouvert	100 m
RD7C4T5	RD7	Début sect 70 km/h PR 20+200	Fin sect 70 km/h PR 20+400	3	Tissu ouvert	100 m
RD7C4T6	RD7	Début sect 50 km/h PR 20+400	Limite commune Douarnenez	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
KERSAINT-PLABENNEC						
RN12C18T1	RN12 (A81)	Limite commune	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LA FOREST-LANDERNEAU						
RD712C2T1	RD712	Limite commune Landerneau	PR 66+825	3	Tissu ouvert	100 m
RD712C2T2	RD712	PR 66+825	Fin sect 2 voies PR 67+400	3	Tissu ouvert	100 m
RD712C2T3	RD712	Début sect 2x2 voies PR 67+400	Limite commune Guipavas	4	Tissu ouvert	30 m
VOIE FERREE 2	Voie ferrée Landerneau / Brest	Limite commune Landerneau	Limite commune Guipavas	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LA FORET-FOUESNANT						
RD44C6T1	RD44	Limite commune Fouesnant	Fin sect 90 km/h PR 20+000	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C6T2	RD44	Début sect 50 km/h PR 20+000	Fin sect 50 km/h PR 20+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C6T3	RD44	Début sect 30 km/h PR 20+750	Fin sect 30 km/h PR 21+150	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C6T4	RD44	Début sect 50 km/h PR 21+150	Fin sect 50 km/h PR 21+775	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C6T5	RD44	Début sect 90 km/h PR 21+775	Carrefour D783/D44 PR 22+838	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C6T1	RD783	Limite commune Concarneau	Fin sect 90 km/h PR 40+600	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C6T2	RD783	Début sect 70 km/h PR 40+600	Carrefour D44/D783 PR 40+890	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C6T3	RD783	Carrefour D44/D783 PR 40+890	Fin sect 70 km/h PR 41+100	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C6T4	RD783	Début sect 90 km/h PR 41+100	Fin sect 90 km/h PR 41+925	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C6T5	RD783	Début sect 70 km/h PR 41+925	Fin sect 70 km/h PR 42+450	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C6T6	RD783	Début sect 70 km/h PR 42+450	Limite commune Saint-Evarzec	3	Tissu ouvert	100 m
VC3 - BEG-MENEZ	VC3 Côte de Beg Menez	Haut de la côte de Beg Menez	Limite commune Concarneau	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
LA ROCHE-MAURICE						
RN12C13T1	RN12 (A81)	Limite commune	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LAMPAUL-GUIMILIAU						
RD11C2T1	RD11	Limite commune Landivisiau	Fin sect 70 km/h PR 2+875	3	Tissu ouvert	100 m
RD11C2T2	RD11	Début sect 50 km/h PR 2+875	Carrefour D111/D11 PR 3+650	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LAMPAUL-PLOUARZEL						
RD5C6T1	RD5	Limite commune Plouarzel	Fin sect 90 km/h PR 21+350	3	Tissu ouvert	100 m
RD5C6T2	RD5	Début sect 50 km/h PR 21+350	Fin RD5 PR 23+430	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LANEDA						
RD128C2T1	RD128	Limite commune Lannilis	Fin sect 90 km/h PR 3+850	3	Tissu ouvert	100 m
RD128C2T2	RD128	Début sect 50 km/h PR 3+850	Fin RD128 PR 4+771	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LANDELEAU						
RN164C3T1	RN164	Limite com. Plonévez-du-Faou	RD 17 Carrefour Pont-Triffen	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LANDERNEAU						
BOULEVARD DE LA GARE	Boulevard de la Gare	Rue de Brest	Place de la Gare	4	Tissu ouvert	30 m
DEVIATION DE LANDERNEAU	Déviaton de Landerneau	Avenue du Tourous	Rue Maréchal Leclerc	3	Tissu ouvert	100 m
PONT DE CAERNARFON	Pont de Caernarfon	Rue de Brest	Quai de Cornouaille	3	Tissu ouvert	100 m
PONT DE LA GARE	Pont de la Gare	Place de la Gare	Rue Claude Bernard	4	Tissu ouvert	30 m
QUAI DE CORNOUAILLE 1	Quai de Cornouaille	Rue du Pontic	Pont de Caernarfon	4	Tissu ouvert	30 m
QUAI DE CORNOUAILLE 2	Quai de Cornouaille	Pont de Caernarfon	Rue de la Libération	4	Tissu ouvert	30 m
RD29C1T1 - RUE G. AUDIBERT	RD29 - Rue du Général Audibert	Rue de la Tour d'Auvergne	Rue du Gaz	4	Tissu ouvert	30 m
RD29C1T2 - RUE DU GAZ	RD29 - Rue du Gaz	Rue du Général Audibert	Rue François Pengam	4	Tissu ouvert	30 m
RD29C1T3 - RUE FRANCOIS PENGAM	RD29 - Rue François Pengam	Rue du Gaz	Boulevard Victor Hugo	4	Tissu ouvert	30 m
RD29C1T4 - BD VICTOR HUGO	RD29 - Boulevard Victor Hugo	Rue du Président John Kennedy	Fin sect 50 km/h PR 11+075	4	Tissu ouvert	30 m
RD29C1T5 - BD VICTOR HUGO	RD29 - Boulevard Victor Hugo	Début sect 90 km/h PR 11+075	Limite commune Plouédern	4	Tissu ouvert	30 m
RD712C1T1	RD712 - Rue Tour d'Auvergne	Limite commune Plouédern	Pont du Voas Glas	4	Tissu ouvert	30 m
RD712C1T10	RD712	Giratoire avec R. de Hermitage	Rue H. de Guébriant	4	Tissu ouvert	30 m
RD712C1T11	RD712	Rue H. de Guébriant	Limite La Forest-Landerneau	4	Tissu ouvert	30 m
RD712C1T2	RD712 - Rue Tour d'Auvergne	Pont du Voas Glas	Rue du Général Audibert	2	Rue en U	80 m
RD712C1T3	RD712 - Rue Tour d'Auvergne	Rue du Général Audibert	Rue de l'Est	2	Rue en U	80 m
RD712C1T4	RD712 - Rue Tour d'Auvergne	Rue de l'Est	Feu Quai de Léon	3	Tissu ouvert	100 m
RD712C1T5	RD712 - Quai de Léon	Feu r. Tour d'Auvergne	100 m avant r.feue T.d'Auvergne	3	Tissu ouvert	100 m
RD712C1T6	RD712 - Quai de Léon	100 m avant r.feue T.d'Auvergne	Rue de Brest	3	Tissu ouvert	100 m
RD712C1T7	RD712 - Quai de Léon	Rue de Brest	Route de la Petite Palud	3	Tissu ouvert	100 m
RD712C1T8	RD712 - Route la Petite Palud	Quai de Léon	Giratoire avec av. J. Monnet	3	Tissu ouvert	100 m
RD712C1T9	RD712 - Avenue Jean Monnet	Giratoire avec R. Petite Palud	Giratoire avec R. de Hermitage	3	Tissu ouvert	100 m
RD712C2T1	RD712	Limite commune Landerneau	PR 66+825	3	Tissu ouvert	100 m
RD764C3T1 - PONT DU VOAS-GLAS	RD764 - Pont du Voas-Glas	Giratoire avec Rue D Pouliquen	Rue de la Tour d'Auvergne	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C7T1	RD770	Limite commune Dirinon	Fin sect 90 km/h PR 68+200	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C7T10 - RUE HENRI DUNANT	Rue Henri Dunant	100m après feu av. Tourous	100m avant feu allée Tréméria	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RD770C7T11 - RUE HENRI DUNANT	Rue Henri Dunant	100m avant feu allée Tréméria	100m après feu allée Tréméria	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C7T12 - RUE HENRI DUNANT	Rue Henri Dunant	100m après feu allée Tréméria	Rue Maréchal Leclerc	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C7T13 - RUE M. LECLERC	RD770 - Rue Maréchal Leclerc	Rue Henri Dunant	100m avant feu r. Quinquis L.	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C7T14 - RUE M. LECLERC	RD770 - Rue Maréchal Leclerc	100m avant feu r. Quinquis L.	100m après feu r. Quinquis L.	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C7T15 - RUE M. LECLERC	RD770 - Rue Maréchal Leclerc	100m après feu r. Quinquis L.	Limite commune Plouédern	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C7T2	RD770	Début sect 50 km/h PR 68+200	65 m avant passage à niveau	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C7T3	RD770	65 m avant passage à niveau	45 m après passage à niveau	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C7T4 - ROUTE DE QUIMPER	RD770 - Route de Quimper	45m après passage à niveau	Giratoire avec route du Roual	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C7T5 - RUE JEAN MONNET	RD770 - Rue Jean Monnet	Route de Quimper	Giratoire avec av. Jean Monnet	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C7T6 - PONT DE L'EUROPE	Pont de l'Europe	Avenue Jean Monnet	Avenue du Tourous	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C7T7 - AVENUE DU TOUROUS	Avenue du Tourous	Pont de l'Europe	100m avant feu r. H. Dunant	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C7T8 - AVENUE DU TOUROUS	Avenue du Tourous	100m avant feu r. H. Dunant	Rue Henri Dunant	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C7T9 - RUE HENRI DUNANT	Rue Henri Dunant	Avenue du Tourous	100m après feu av. Tourous	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DE QUIMPER 1 (VC)	Route de Quimper (VC)	Giratoire avec la RD770	Rue des Bénédictines	4	Tissu ouvert	30 m
ROUTE DE QUIMPER 2 (VC)	Route de Quimper (VC)	Rue des Bénédictines	Rue du Pontic	4	Tissu ouvert	30 m
RUE CLAUDE BERNARD	Rue Claude Bernard	Rue A. Paré	Rue John Kennedy	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE BREST 1	Rue de Brest	Quai de Léon	Boulevard de la Gare	3	Rue en U	50 m
RUE DE LA LIBERATION 1	Rue de la Libération	Quai Cornouaille	Place aux Peaux	2	Rue en U	80 m
RUE DE LA LIBERATION 2	Rue de la Libération	Place aux Peaux	100m av. feu r. Doc. Pouliquen	2	Rue en U	80 m
RUE DE LA LIBERATION 3	Rue de la Libération	100m av. feu r. Doc. Pouliquen	Rue du Docteur Pouliquen	2	Rue en U	80 m
RUE DU COMMANDANT CHARCOT (VC)	Rue du Commandant Charcot	Rue Henri Dunant	Rue Maréchal Leclerc	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DU DOCTEUR POULIQUEN 1	Rue du Docteur Pouliquen	Rue de la Libération	100m après le feu r. Libér.	2	Rue en U	80 m
RUE DU DOCTEUR POULIQUEN 2	Rue du Docteur Pouliquen	100m après le feu r. Libér.	Giratoire avec Pont Voas-Glas	4	Tissu ouvert	30 m
RUE GASTON DE L'HOPITAL	Rue Gaston de l'Hopital	Rue Maréchal Leclerc	Route de Quinquis Leck	4	Tissu ouvert	30 m
RUE HENRI DUNANT (VC)	Rue Henri Dunant	Rue John Kennedy	Rue Commandant Charcot	4	Tissu ouvert	30 m
RUE JOHN KENNEDY	Rue Président John Kennedy	Rue Claude Bernard	Boulevard Victor Hugo	4	Tissu ouvert	30 m
VOIE FERREE 1	Voie ferrée Landerneau / Brest	Gare de Landerneau	Limite commune La-Forest-Land.	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LANDEVENNEC						
RD791C4C5T1	RD791	Limite commune Argol	Fin sect 90 km/h PR 15+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD791C4C5T2	RD791	Début sect 70 km/h PR 15+750	Fin sect 70 km/h PR 16+450	4	Tissu ouvert	30 m
RD791C4C5T3	RD791	Début sect 90 km/h PR 16+450	Limite commune Telgruc-sur-Mer	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LANDIVISIAU						
RD11C1T1	RD11	Carrefour D69/D11 PR 1+380	Limite com Lampaul-Guimiliau	3	Tissu ouvert	100 m
RD69C1T1	RD69	Carrefour D11/D69 PR 1+250	Fin sect 70 km/h PR 1+500	3	Tissu ouvert	100 m
RD69C1T2	RD69	Début sect 90 km/h PR 1+500	RN12 Echang. Le Vern PR 3+615	3	Tissu ouvert	100 m
RD69C1T3	RD69	RN12 Echang. Le Vern PR 3+615	Limite commune Plougourvest	3	Tissu ouvert	100 m
RN12C9T1	RN12 (A81)	Limite commune PR 36+200	RD69 Echangeur Le Vern	2	Tissu ouvert	250 m
RN12C9T2	RN12 (A81)	RD69 Echangeur Le Vern	Limite commune PR 42+550	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LANDREVARZEC						
RN165C14T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 56+300	RD61 Echangeur de Kerlez	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LANMEUR						
RD64C1T1	RD64	Carrefour D78/D64 PR 10+880	Fin sect 50 km/h PR 11+225	5	Tissu ouvert	10 m
RD64C1T2	RD64	Début sect 30 km/h PR 11+225	Fin sect 30 km/h PR 11+800	5	Tissu ouvert	10 m
RD64C1T3	RD64	Début sect 50 km/h PR 11+800	Fin sect 50 km/h PR 12+475	5	Tissu ouvert	10 m
RD64C1T4	RD64	Début sect 90 km/h PR 12+475	Carrefour D786/D64 PR 12+600	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C2T1	RD786	Limite com Plouégat-Guérand	Fin sect 90 km/h PR 5+475	3	Tissu ouvert	100 m
RD786C2T2	RD786	Début sect 70 km/h PR 5+475	Carrefour D786A/D786 PR 5+750	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C2T3	RD786	Carrefour D786A/D786 PR 5+750	Fin sect 70 km/h PR 6+125	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C2T4	RD786	Début sect 90 km/h PR 6+125	Fin sect 90 km/h PR 8+075	3	Tissu ouvert	100 m
RD786C2T5	RD786	Début sect 70 km/h PR 8+075	Limite commune Garland PR 8+175	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LANNEUFFRET						
RN12C13T1	RN12 (A81)	Limite commune	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LANNILIS						
RD128C1T1	RD128	Carrefour D113/D128 PR 0+000	Fin sect 50 km/h PR 0+825	4	Tissu ouvert	30 m
RD128C1T2	RD128	Début sect 90 km/h PR 0+825	Limite commune Landéda	3	Tissu ouvert	100 m
RD13C5T1	RD13	Limite commune Plouvien	Carrefour D113/D13 PR 13+425	3	Tissu ouvert	100 m
RD13C5T2	RD13	Carrefour D113/D13 PR 13+425	Limite commune Plouguerneau	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LANRIVOARE						
RD68C2C3T1	RD68	Limite Saint-Renan / Milizac	Limite Lanrivoaré / Milizac	3	Tissu ouvert	100 m
RD68C2T2	RD68	Limite commune Milizac	Carrefour D168/D68 PR 4+740	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
LANVEOC						
RD155C1T1	RD155	Carrefour D55/D155 PR 0+000	Limite commune Crozon	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LE CONQUET						
RD789C5C4T1	RD789	Limite commune Plougonvelin	Limite Trébabu/Plougonvelin	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C5C6T1	RD789	Limite Trébabu/Plougonvelin	Limite Trébabu PR 20+300	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C5T1	RD789	Limite Trébabu PR 20+300	Fin sect 90 km/h PR 20+500	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C5T2	RD789	Début sect 70 km/h PR 20+500	Fin sect 70 km/h PR 20+875	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C5T3	RD789	Début sect 50 km/h PR 20+875	Fin RD789 PR 21+1000	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LE DRENNEC						
RD788C6T1	RD788	Limite commune Ploudaniel	Fin sect 90 km/h PR 36+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C6T2	RD788	Début sect 50 km/h PR 36+750	Fin sect 50 km/h PR 37+950	4	Tissu ouvert	30 m
RD788C6T3	RD788	Début sect 90 km/h PR 37+950	Limite commune Plabennec	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LE FAOU						
RD791C1C2T1	RD791	Limite com Le-Faou PR 0+900	Limite com Rosnoën PR 1+350	3	Tissu ouvert	100 m
RD791C1T1	RD791	Carrefour D770/D791 PR 0+000	Fin sect 50 km/h PR 0+500	4	Tissu ouvert	30 m
RD791C1T2	RD791	Début sect 90 km/h PR 0+500	Limite com Rosnoën PR 0+900	3	Tissu ouvert	100 m
RN165C19T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 88+450	Limite commune PR 90+600	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C20T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 90+600	RD42 Echangeur du Faou	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C20T2	RN165 (A82)	RD42 Echangeur du Faou	Limite commune PR 92+400	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LE FOLGOET						
RD32C3T1	RD32	Limite Lesneven Déb 50 Km/h	Carrefour D788/D32 PR 21+300	4	Tissu ouvert	30 m
RD788C4T1	RD788	Limite commune Lesneven	Fin sect 50 km/h PR 33+325	4	Tissu ouvert	30 m
RD788C4T2	RD788	Début sect 90 km/h PR 33+325	Limite commune Ploudaniel	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
LE GUILVINEC						
RD57C3T1	RD57	Limite commune Plomeur	Fin sect RD57 PR 33+340	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LE JUCH						
RD765C11C12T1	RD765	Limite commune Guengat	Carrefour D43/D765 PR 67+300	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C11C12T2	RD765	Carrefour D43/D765 PR 67+300	Limite commune PR 67+800	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C12T1	RD765	Limite commune PR 67+800	Fin sect 90 km/h PR 69+350	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C12T2	RD765	Début sect 110 km/h PR 69+350	Fin sect 110 km/h PR 71+800	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C12T3	RD765	Début sect 90 km/h PR 71+800	Limite commune Douarnenez	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LE RELECO-KERHUON						
LR0134A	Boulevard Charles de Gaulle	Echangeur de Kergleuz	Rue de Kerscao	3	Tissu ouvert	100 m
LR0134B	Boulevard Charles de Gaulle	Rue de Kerscao	Rue de Kériguel	4	Tissu ouvert	30 m
LR0560A	Rue de Kériguel	Boulevard Charles de Gaulle	Rue Vincent Jézéquel	4	Tissu ouvert	30 m
LR0568A	Rond-point Président Allendé			4	Tissu ouvert	30 m
LR0590A	Rue de Kerscao	Boulevard Charles de Gaulle	Rue Danton	4	Tissu ouvert	30 m
LR0590B	Rue de Kerscao	Boulevard Clémenceau	Boulevard Charles de Gaulle	4	Tissu ouvert	30 m
LR0680	Boulevard Léopold Maissin	Rond-point du Costour	Rue Jules Ferry	4	Tissu ouvert	30 m
RD233C1T1 (LR0886A)	RD233 - Av Président Allendé	Rue Lamartine	Rue de la Tour-d'Auvergne	4	Tissu ouvert	30 m
RD233C1T2 (LR0886B)	RD233 - Av Président Allendé	Rue Anatole France	RN165	4	Tissu ouvert	30 m
RD233C1T3 (LR0030B)	RD233 - Rue Anatole France	RN165	Rue de Kerscao	4	Tissu ouvert	30 m
RD233C1T4 (LR0270A)	RD233 - Rue Danton	Rue de Kerscao	Rond-point de l'Eglise	4	Tissu ouvert	30 m
RN165C28T1 (LR0793J)	RN165 (A82)	Pont de l'Iroise	Echangeur de Kergleuz	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C28T2 (LR0793E)	RN165 - Echangeur de Kergleuz	Echangeur de Kergleuz	Echangeur de Kergleuz	3	Tissu ouvert	100 m
RN165C28T3 (LR0793B)	RN165 - Pénétrante Sud	Echangeur de Kergleuz	Limite commune GUIPAVAS	2	Tissu ouvert	250 m
RN265C1T1 (LR0793A)	RN265	Echangeur de Kergleuz	Limite commune Guipavas	2	Tissu ouvert	250 m
ROND-POINT DE PARK-BRAS	Rond-point de Park-Bras			4	Tissu ouvert	30 m
VOIE FERREE 4	Voie ferrée Landerneau / Brest	Limite commune Guipavas Est	Limite commune Guipavas Ouest	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LE TREVOUX						
RN165C4C5T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 11+200	Limite commune PR 11+700	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C4C5T3	RN165 (A82)	Limite commune PR 13+500	Limite commune PR 13+900	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C4T4	RN165 (A82)	Limite commune PR 13+900	Limite commune PR 17+325	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LENNON						
RN164C6T1	RN164	Limite commune	Limite commune	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LESNEVEN						
RD110C1T1	RD110	Carrefour D125/D110 PR 13+700	Carrefour D770/D110 PR 14+045	3	Tissu ouvert	100 m
RD125C1T1	RD125	Carrefour D110/D125 PR 0+000	Fin sect 50 km/h PR 0+825	4	Tissu ouvert	30 m
RD125C1T2	RD125	Début sect 90 km/h PR 0+825	Limite commune Plouider	3	Tissu ouvert	100 m
RD32C1C2T1	RD32	Carrefour D770/D32 PR 19+450	Fin sect 90 km/h PR 20+375	3	Tissu ouvert	100 m
RD32C1C2T2	RD32	Début sect 70 km/h PR 20+375	Limite commune Le-Folgoët	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C10C9T1	RD770	Début sect 50 km/h PR 84+925	Limite com Ploudaniel PR85+200	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C10T1	RD770	Limite commune Ploudaniel	Fin sect 90 km/h PR 84+925	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C10T2	RD770	Limite com Ploudaniel PR85+200	Carrefour D788/D770 PR 86+515	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C10T3	RD770	Carrefour D788/D770 PR 86+515	Carrefour D110/D770 PR 86+760	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C3T1	RD788	Carrefour D770/D788 PR 31+150	Limite commune Le-Folgoët	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LOCMARIA-PLOUZANE						
RD789C3T1	RD789	Limite commune Plouzané	Fin sect 90 km/h PR 12+875	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C3T2	RD789	Début sect 70 km/h PR 12+875	Fin sect 70 km/h PR 13+475	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C3T3	RD789	Début sect 90 km/h PR 13+475	Limite commune Plougonvelin	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LOCRONAN						
RD63C3T1	RD63	Limite commune Plogonnec	Carrefour D7/D63 PR 16+625	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LOCTUDY						
RD2C3T1	RD2	Limite commune Pont-l'Abbé	Fin sect 90 km/h PR 30+575	3	Tissu ouvert	100 m
RD2C3T2	RD2	Début sect 70 km/h PR 30+575	Fin sect 70 km/h PR 31+300	3	Tissu ouvert	100 m
RD2C3T3	RD2	Début sect 50 km/h PR 31+300	Fin sect RD2 PR 32+584	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
LOCUNOLE						
RD790C1T1	RD790	Carrefour D49/D790	Limite commune	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
LOPERHET						
RN165C26T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 104+650	Limite commune PR 107+550	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

LOTHEY						
RN165C15T1	RN165 (A82)	RD41 Echangeur de Ty-Hémon	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

MELGVEN						
LIAISON CONCARNEAU KERAMPAOU4	Liaison Concarneau Kérampaou	Limite commune Trégunc	RD24 - Echangeur de Kérampaou	3	Tissu ouvert	100 m
RD70C2T1	RD70	Limite commune Concarneau	Fin sect 90 km/h PR 4+125	3	Tissu ouvert	100 m
RD70C2T2	RD70	Début sect 70 km/h PR 4+125	Fin sect 70 km/h PR 4+700	3	Tissu ouvert	100 m
RD70C2T3	RD70	Début sect 90 km/h PR 4+700	Fin sect 2 voies PR 5+050	3	Tissu ouvert	100 m
RD70C2T4	RD70	Début sect 2x2 voies PR 5+050	Fin sect 2x2 voies PR 5+325	3	Tissu ouvert	100 m
RD70C2T5	RD70	Début sect 2 voies PR 5+325	Fin sect 90 km/h PR 6+050	3	Tissu ouvert	100 m
RD70C2T6	RD70	Début sect 70 km/h PR 6.050	Fin sect 70 km/h PR 7+775	3	Tissu ouvert	100 m
RD70C2T7	RD70	Début sect 90 km/h PR 7+775	Limite commune Rosporden	3	Tissu ouvert	100 m
RN165C8T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 25+250	D24 Echangeur de Kerampaou	1	Tissu ouvert	300 m
RN165C8T2	RN165 (A82)	D24 Echangeur de Kerampaou	Limite commune PR 32+850	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

MELLAC						
RD765C2T11 - RUE DE QUIMPER	RD765 - Rue de Quimper	PR 8+525	Limite commune Fin 50 km/h	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C3T1	RD765	Limite commune Quimperlé	Fin sect 70 km/h PR 9+850	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C3T2	RD765	Début sect 50 km/h PR 9+850	Carrefour D123/D765	4	Tissu ouvert	30 m
RN165C3T1	RN165 (A82)	RD783 Echangeur de Kervidanou	limite commune PR 11+200	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

MESPAUL						
RD69C4T1	RD69	Limite commune Plouvorn	Fin sect 2x2 voies PR 13+575	3	Tissu ouvert	100 m
RD69C4T2	RD69	Début sect 2 voies PR 13+575	Fin sect 90 km/h PR 15+100	3	Tissu ouvert	100 m
RD69C4T3	RD69	Début sect 70 km/h PR 15+100	Limite commune Plougoulm	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

MILIZAC						
RD105C3C4T1	RD105	Carrefour D67/D5 PR 7+360	Fin sect 90 km/h PR 8+575	3	Tissu ouvert	100 m
RD3C4T1	RD3	Limite commune Bohars	Fin sect 90 km/h PR 7+150	3	Tissu ouvert	100 m
RD3C4T2	RD3	Début sect 50 km/h PR 7+150	Carrefour D38/D3 PR 8+540	4	Tissu ouvert	30 m
RD67C4C5T1 (EX: RD67C3T1)	RD67	Limite commune PR 16+030	Limite commune PR 16+430	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C5C6T1 (EX: RD67C6T1)	RD67	Limite com. Guilers PR 20+750	Rond-point de Ty Colo D105/D67	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C5T1 (EX: RD67C4T1)	RD67	Limite commune Bohars	Limite commune Guilers	3	Tissu ouvert	100 m
RD68C2C3T1	RD68	Limite Saint-Renan / Milizac	Limite Lanrivoaré / Milizac	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

MOELAN-SUR-MER						
RD116C2T1	RD116	Limite commune Quimperlé	Fin section 70 km/h Kerfleury	4	Tissu ouvert	30 m
RD116C2T10	RD116	Début sect 50 km/h Tal Ar Moor	Fin sect 50 km/h Tal Ar Moor	4	Tissu ouvert	30 m
RD116C2T11	RD116	Début section 40 km/h Kerfany	Fin section PR 12+320 Kerfany	4	Tissu ouvert	30 m
RD116C2T2	RD116	Fin section 70 km/h Kerfleury	Début section 70 km/h Bazen H.	4	Tissu ouvert	30 m
RD116C2T3	RD116	Début section 70 km/h Bazen H.	Début section 50 km/h Moellan	4	Tissu ouvert	30 m
RD116C2T4	RD116	Début section 50 km/h Moellan	Carrefour D24/D116 PR 4+895	4	Tissu ouvert	30 m
RD116C2T5	RD116	Carrefour D24/D116 PR 4+895	Fin section 50 km/h Moellan	4	Tissu ouvert	30 m
RD116C2T6	RD116	Fin section 50 km/h Moellan	Fin section 70 km/h Kerglien	4	Tissu ouvert	30 m
RD116C2T7	RD116	Fin section 70 km/h Kerglien	Début section 50 km/h Kergroës	4	Tissu ouvert	30 m
RD116C2T8	RD116	Début section 50 km/h Kergroës	Fin section 50 km/h Kergroës	4	Tissu ouvert	30 m
RD116C2T9	RD116	Début section 70 km/h Kerconan	Fin section 70 km/h Kerconan	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

MORLAIX						
RAMPE SAINT-NICOLAS	Rampe Saint-Nicolas	Square Wégand	Rue Paul Sérusier	4	Tissu ouvert	30 m
RD19C1C2T1 - PONT BELLEC	RD19 - Pont Bellec	Rue du Docteur Prouff	Rue Jean Jaurès	4	Tissu ouvert	30 m
RD19C1C2T2 - ROUTE DE PLOUVORN	RD19 - Route de Plouvorn	Rue du Roudour	Rue de la Mairie	4	Tissu ouvert	30 m
RD19C1T1 - RUE GAMBETTA	RD19 - Rue Gambetta	Place E. Souvestre	Escalier Collobert	3	Rue en U	50 m
RD19C1T2 - RUE GAMBETTA	RD19 - Rue Gambetta	Escalier Collobert	Rue du Docteur Prouff	4	Tissu ouvert	30 m
RD19C1T3 - RUE DOCTEUR PROUFF	RD19 - Rue du Docteur Prouff	Rue Gambetta	Pont Bellec	4	Tissu ouvert	30 m
RD46C1T1	RD46 -	Giratoire de la Vierge Noire	Giratoire de Ploujean	4	Tissu ouvert	30 m
RD769C4T1 - PLACE E SOUVESTRE	RD769 - Place E. Souvestre	Rue de Brest	Place des Otages (ouest)	4	Tissu ouvert	30 m
RD769C4T2 - PLACE OTAGES OUEST	RD769 Place des Otages (ouest)	Place E. Souvestre	Place Cornic (ouest)	4	Tissu ouvert	30 m
RD769C4T3 - PLACE CORNIC OUEST	RD769 - Place Cornic (ouest)	Place des Otages (ouest)	Place G. de Gaulle (ouest)	4	Tissu ouvert	30 m
RD769C4T3 - PLACE DE GAULLE O	RD769 -Place De Gaulle (ouest)	Rue de la Place Cornic	Rue de la Villeneuve	4	Tissu ouvert	30 m
RD769C4T4 - QUAI DE LEON	RD769 - Quai de Léon	Square Wégand	Voie d'accès au port	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C6T1	RD786	Limite commune Garlan	Fin sect 90 km/h PR 14+700	3	Tissu ouvert	100 m
RD786C6T10 - COURS BEAUMONT	RD786 - Cours Beaumont	Route de Lannion	Quai de Tréguier	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C6T11 - PLACE DE GAULLE E	RD786 -Place De Gaulle (est)	Square Wégand	Place Cornic (est)	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C6T11 - QUAI DE TREGUIER	RD786 - Quai de Tréguier	Cours Beaumont	Square Wégand	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C6T12 - PLACE CORNIC E	RD786 - Place Cornic (est)	Place de Gaulle (est)	Place des Otages (est)	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C6T13 - PLACE OTAGES EST	RD786 - Place des Otages (est)	Place Cornic (est)	Rue d'Aiguillon	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C6T14 - RUE D'AIGUILLON 1	RD786 - Rue d'Aiguillon	Place des Otages (est)	Rue Carnot	3	Rue en U	50 m
RD786C6T15 - RUE CARNOT	RD786 - Rue Carnot	Rue d'Aiguillon	Place E. Souvestre	2	Rue en U	80 m
RD786C6T2	RD786	Début sect 70 km/h PR 14+700	Fin sect 2 voies PR 14+900	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C6T3	RD786	Début sect 3 voies PR 14+900	Echang. La Boissière PR 15+648	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C6T4	RD786	Giratoire Auropole 2	Giratoire P.Cézanne Auropole 4	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C6T5	RD786	Giratoire P.Cézanne Auropole 4	Giratoire La Vierge Noire	3	Tissu ouvert	100 m
RD786C6T6 - ROUTE DE LANNION	RD786 - Route de Lannion	Giratoire La vierge Noire	200m après Gir La Vierge Noire	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C6T7 - ROUTE DE LANNION	RD786 - Route de Lannion	200m après Gir La Vierge Noire	Accès à Nec Hoat	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RD786C6T8 - ROUTE DE LANNION	RD786 - Route de Lannion	Accès à Nec Hoat	Fin sect 50km/h PR 17+200	4	Tissu ouvert	30 m
RD786C6T9 - ROUTE DE LANNION	RD786 - Route de Lannion	Déb sect 30 km/h PR 17+200	Cours Beaumont	3	Tissu ouvert	100 m
RN12C4T1	RN12 (A81)	Limite commune PR 15+550	RD786 Echangeur La Boissière	2	Tissu ouvert	250 m
RN12C4T2	RN12 (A81)	RD786 Echangeur La Boissière	Limite commune PR 19+375	2	Tissu ouvert	250 m
ROUTE DE PARIS 1	Route de Paris	Place Traoulen	Feu Square de la Résistance	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DE PARIS 2	Route de Paris	Feu Square de la Résistance	Giratoire Av. Wurselen	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DE PARIS 3	Route de Paris	Giratoire Av. Wurselen	Limite com. Echang. Longolvas	4	Tissu ouvert	30 m
RUE D'AIGUILLON 2	Rue d'Aiguillon (VC) (ex D9)	Rue Carnot	Place du Dossen	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE BREST 1_1	Rue de Brest	Route de Carhaix	Accès à l'hospice	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE BREST 1_2	Rue de Brest	Accès à l'hospice	Rue Carnot	3	Rue en U	50 m
RUE DE LA VILLENEUVE 1	Rue de la Villeneuve	Rue de Pors an Trez	Voie d'accès au port	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE LA VILLENEUVE 2	Rue de la Villeneuve	Voie d'accès au port	Square Wegand	3	Rue en U	50 m
RUE DE PARIS 1	Rue de Paris	Place du Dossen	Place Traoulen	3	Rue en U	50 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PENCRAN						
RD712C1T1	RD712 - Rue Tour d'Auvergne	Limite commune Plouédern	Pont du Voas Glas	4	Tissu ouvert	30 m
RD764C3T1 - PONT DU VOAS-GLAS	RD764 - Pont du Voas-Glas	Giratoire avec Rue D Pouliquen	Rue de la Tour d'Auvergne	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PENMARC'H						
RD53C1T1	RD53	Début RD53 PR 0+000	Fin sect 50 km/h PR 1+725	4	Tissu ouvert	30 m
RD53C1T2	RD53	Début sect 70 km/h PR 1+725	Fin sect 70 km/h PR 1.900	4	Tissu ouvert	30 m
RD53C1T3	RD53	Début sect 90 km/h PR 1+900	Fin sect 90 km/h PR 3+400	3	Tissu ouvert	100 m
RD53C1T4	RD53	Début sect 50 km/h PR 3+400	Carrefour D785/D53 PR3+620	4	Tissu ouvert	30 m
RD785C11T1	RD785	Limite com Plomeur PR 95+525	Limite com Plomeur PR 95+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C11T2	RD785	Limite com Plomeur PR 95+850	Fin sect 90 km/h PR 97+200	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C11T3	RD785	Début sect 45 km/h PR 97+200	Carrefour D53/D785 PR 97+550	4	Tissu ouvert	30 m
RD785C11T4	RD785	Carrefour D53/D785 PR 97+550	Fin sect 45km/h PR 99+250	4	Tissu ouvert	30 m
RD785C11T5	RD785	Début sect 60 km/h PR 99+250	Fin sect 60 km/h PR 100+000	4	Tissu ouvert	30 m
RD785C11T6	RD785	Début sect 50 km/h Kerity	Carrefour D80/D785 PR 100+780	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLABENNEC						
RD13C2T1	RD13	Limite commune Gouesnou	Limite commune Bourg-Blanc	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C7T1	RD788	Limite commune Le-Drennec	Fin sect 90 km/h PR 41+300	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C7T2	RD788	Début sect 50 km/h PR 41+300	Carrefour D59/D788 PR 43+610	4	Tissu ouvert	30 m
RD788C7T3	RD788	Carrefour D59/D788 PR 43+610	Fin sect 50 km/h PR 44+125	4	Tissu ouvert	30 m
RD788C7T4	RD788	Début sect 90 km/h PR 44+125	Fin sect 90 km/h PR 45+450	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C7T5	RD788	Début sect 70 km/h PR 45+450	Fin sect 70 km/h PR 45+950	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C7T6	RD788	Début sect 90 km/h PR 45+950	Limite commune Gouesnou	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLEUVEN						
RD34C2T2	RD34	Carrefour D45/D34 PR 9+000	Fin sect 50 km/h PR 9+250	4	Tissu ouvert	30 m
RD34C2T3	RD34	Début sect 70 km/h PR 9+250	Fin sect 70 km/h PR 10+675	4	Tissu ouvert	30 m
RD34C2T4	RD34	Début sect 50 km/h PR 10+675	Limite com Clohars-Fouesnant	4	Tissu ouvert	30 m
RD45C1T1	RD45	Carrefour D34/D45 PR 0+000	Fin sect 90 km/h PR 1+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD45C1T2	RD45	Début sect 70 km/h PR 1+750	Fin sect 70 km/h PR 2+425	3	Tissu ouvert	100 m
RD45C1T3	RD45	Début sect 90 km/h PR 2.425	Fin sect 90 km/h PR 2+950	3	Tissu ouvert	100 m
RD45C1T4	RD45	Début sect 50 km/h PR 2+950	Fin sect 50 km/h PR 4+325	4	Tissu ouvert	30 m
RD45C1T5	RD45	Début sect 90 km/h PR 4+325	Limite commune Fouesnant	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DE SAINTE-ANNE 1	Route de Sainte-Anne	Route de Karn Moel	Chemin de Parc Veil	4	Tissu ouvert	30 m
ROUTE DE SAINTE-ANNE 3	Route de Sainte-Anne	Ruisseau après Chap Ste-Anne	60 m avant Hent Keraneostic	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLEYBEN						
RN164C7T1	RN164	Limite commune PR 34+600	RD785 Echangeur de Kerflouz	3	Tissu ouvert	100 m
RN164C7T2	RN164	RD785 Echangeur de Kerflouz	Limite commune PR 44+600	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLEYBER-CHRIST						
RD785C2T1	RD785	Limite commune Sainte-Sève	Fin sect 90km/h PR 2+075	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C2T2	RD785	Début sect 70 km/h PR 2+075	Carrefour D712/D785 PR 2+350	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C2T3	RD785	Carrefour D712/D785 PR 2+350	Fin sect 70 km/h PR 2+575	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C2T4	RD785	Début sect 90 km/h PR 2+575	Fin sect 90 km/h PR 4+275	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C2T5	RD785	Début sect 50 km/h PR 4+275	Fin sect 50 km/h PR 6+550	4	Tissu ouvert	30 m
RD785C2T6	RD785	Début sect 90 km/h PR 6+550	Limite commune Plounéour-Ménez	3	Tissu ouvert	100 m
RN12C6T3	RN12 (A81)	Limite commune PR 26+000	Limite commune PR 27+025	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOBANNALEC-LESCONIL						
RD102C2T1	RD102	Limite commune Pont-l'Abbé	Fin sect 90 km/h PR 4+425	3	Tissu ouvert	100 m
RD102C2T2	RD102	Début sect 50 km/h PR 4+425	Carrefour D53/D102 PR 4+875	4	Tissu ouvert	30 m
RD102C2T3	RD102	Carrefour D53/D102 PR 4+875	Fin sect 50 km/h PR 5+575	4	Tissu ouvert	30 m
RD102C2T4	RD102	Début sect 90 km/h PR 5+575	Fin sect 90 km/h PR 6+800	3	Tissu ouvert	100 m
RD102C2T5	RD102	Début sect 50 km/h PR 6+800	Fin sect 50 km/h PR 8+090	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN						
RD784C3T1	RD784	Limite com Pluguffan PR 6+250	Fin sect 90 km/h PR 8+675	3	Tissu ouvert	100 m
RD784C3T2	RD784	Début sect 70 km/h PR 8+675	Carrefour D57/D784 PR 9+150	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C3T3	RD784	Carrefour D57/D784 PR 9+150	D784 PR 9+350 (Carrefour+200m)	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOGOFF						
RD784C9T1	RD784	Limite commune Primelin	Fin sect 90 km/h PR 41+550	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C9T2	RD784	Début sect 50 km/h PR 41+550	Fin sect 50 km/h PR 42+825	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C9T3	RD784	Début sect 90 km/h PR 42+825	Fin sect 90 km/h PR 44+375	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C9T4	RD784	Début sect 50 km/h PR 44+375	Fin sect RD784 PR 45+900	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOGONNEC						
RD39C2T1	RD39	Limite commune Quimper	Carrefour D63/D39 PR 11+174	3	Tissu ouvert	100 m
RD63C2T1	RD63	Carrefour D39/D63 PR 11+100	Fin sect 90 km/h PR 11+675	3	Tissu ouvert	100 m
RD63C2T2	RD63	Début sect 70 km/h PR 11+675	Fin sect 70 km/h PR 12+100	3	Tissu ouvert	100 m
RD63C2T3	RD63	Début sect 90 km/h PR 12+100	Limite commune Locronan	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOMELIN						
RD56C2T2	RD56	Carrefour D40/D56 PR 12+500	Echangeur D785/D56 PR 15+495	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C5T1	RD785	Limite commune Quimper	Carrefour D156/D785 PR 75+610	2	Tissu ouvert	250 m
RD785C5T2	RD785	Carrefour D156/D785 PR 75+610	Limite com Plomelin PR 77+400	2	Tissu ouvert	250 m
RD785C6T1	RD785	Limite com Pluguffan PR 77+400	Limite com Pluguffan PR 77+875	2	Tissu ouvert	250 m
RD785C6T2	RD785	Limite com Pluguffan PR 78+100	Limite com Combrit PR 78+200	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOMEUR						
RD57C2T1	RD57	Carrefour D785/D57 PR 27+885	Fin sect 45 km/h Agglo Plomeur	3	Tissu ouvert	100 m
RD57C2T2	RD57	Début sect 90 km/h après Agglo	Fin sect 90 km/h PR 29+850	3	Tissu ouvert	100 m
RD57C2T3	RD57	Début sect 70 km/h PR 29+850	Fin sect 70 km/h PR 30+000	3	Tissu ouvert	100 m
RD57C2T4	RD57	Début sect 50 km/h PR 30+000	Fin sect 50 km/h PR 30+600	3	Tissu ouvert	100 m
RD57C2T5	RD57	Début sect 70 km/h PR 30+600	Fin sect 70 km/h PR 30+925	3	Tissu ouvert	100 m
RD57C2T6	RD57	Début sect 90 km/h PR 30+925	Fin sect 90 km/h PR 31+325	3	Tissu ouvert	100 m
RD57C2T7	RD57	Début sect 70 km/h PR 31+325	Fin sect 70 km/h PR 31+475	3	Tissu ouvert	100 m
RD57C2T8	RD57	Début sect 50 km/h PR 31+475	Limite commune Le Guilvinec	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C10T1	RD785	Limite commune Pont-l'Abbé	Fin sect 70 km/h PR 89+825	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C10T2	RD785	Début sect 90 km/h PR 89+825	Fin sect 90km/h PR 91+700	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C10T3	RD785	Début sect 45 km/h PR 91+700	Carrefour D57/D785 PR 92+610	4	Tissu ouvert	30 m
RD785C10T4	RD785	Carrefour D57/D785 PR 92+610	Fin sect 45 km/h PR 92+925	4	Tissu ouvert	30 m
RD785C10T5	RD785	Début sect 70 km/h PR 92+925	Fin sect 70 km/h PR 93+175	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C10T6	RD785	Début sect 90 km/h PR 93+175	Limite commune Penmarc'h	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C10T7	RD785	Limite com Penmarc'h PR 95+750	Limite com Penmarc'h PR 95+850	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLONEIS						
RD56C1T1	RD56	Carrefour D765/D56 PR 8+650	Limite commune Pluguffan	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C9C10T1	RD765	Limite commune Plonéis	Limite commune Gourlizon	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C9T1	RD765	Limite commune Quimper	Fin sect 50 km/h PR 59+725	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C9T2	RD765	Début sect 70 km/h PR 59+725	Fin sect 70 km/h PR 59+800	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C9T3	RD765	Début sect 90 km/h PR 59+800	Fin sect 90 km/h PR 60+1000	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C9T4	RD765	Début sect 110 km/h PR 60+1000	Fin sect 110 km/h PR 62+300	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C9T5	RD765	Début sect 90 km/h PR 62+300	Carrefour D56/D765 PR 62+570	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C9T6	RD765	Carrefour D56/D765 PR 62+570	Fin sect 50 km/h PR 62+725	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C9T7	RD765	Début sect 70 km/h PR 62+725	Fin sect 70 km/h PR 62+825	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C9T8	RD765	Début sect 90 km/h PR 62+825	Limite commune Guengat	3	Tissu ouvert	100 m
RD784C1C2T1	RD784	Limite com Pluguffan PR 2+175	Limite com Plonéis PR 2+800	3	Tissu ouvert	100 m
RD784C1C2T2	RD784	Limite com Pluguffan PR 4+850	Limite com Pluguffan PR 5+275	3	Tissu ouvert	100 m
RD784C1T1	RD784	Carrefour D765/D784 PR 0+000	Limite com Pluguffan PR 1+475	3	Tissu ouvert	100 m
RD784C1T2	RD784	Limite com Pluguffan PR 2+800	Limite com Pluguffan PR 3+750	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLONEOUR-LANVERN						
RD2C1T1	RD2	Carrefour D57/D2 PR 20+300	Fin sect 50 km/h PR 21+325	4	Tissu ouvert	30 m
RD2C1T2	RD2	Début sect 90 km/h PR 21+325	Carrefour D785/D2 PR 25+200	3	Tissu ouvert	100 m
RD2C1T3	RD2	Carrefour D785/D2 PR 25+200	Limite commune Pont-l'Abbé	4	Tissu ouvert	30 m
RD785C9T1	RD785	Limite commune Pont-l'Abbé	Carrefour D2/D785 PR 87+090	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C9T2	RD785	Carrefour D2/D785 PR 87+090	Limite commune Pont-l'Abbé	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLONEVEZ-DU-FAOU						
RN164C4T1	RN164	Limite commune PR 20+550	Limite commune PR 21+975	3	Tissu ouvert	100 m
RN164C4T2	RN164	Limite commune PR 30+750	Limite commune PR 31+525	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLONEVEZ-PORZAY						
RD63C4T1	RD63	Carrefour D107/D63 PR 21+025	Fin sect 50 km/h PR 21+825	4	Tissu ouvert	30 m
RD63C4T2:2	RD63	Début sect 90 km/h PR 21+825	Carrefour de Toul Fill	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
PLOUARZEL						
RD5C5T1	RD5	Limite commune Saint-Renan	Limite com Lampaul-Plouarzel	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUDALMEZEAU						
RD168C1T1	RD168	Carrefour D28/D168 PR 8+700	Fin sect 50 km/h PR 9+600	4	Tissu ouvert	30 m
RD168C1T2	RD168	Début sect 90 km/h PR 9+600	Fin sect 90 km/h PR 11+250	4	Tissu ouvert	30 m
RD168C1T3	RD168	Début sect 70 km/h PR 11+250	Fin sect 70 km/h PR 11+775	4	Tissu ouvert	30 m
RD168C1T4	RD168	Début sect 50 km/h PR 11+775	Fin sect 50 km/h PR 13+102	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUDANIEL						
RD32C1C2T1	RD32	Carrefour D770/D32 PR 19+450	Fin sect 90 km/h PR 20+375	3	Tissu ouvert	100 m
RD32C1C2T2	RD32	Début sect 70 km/h PR 20+375	Limite commune Le-Folgoët	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C10C9T1	RD770	Début sect 50 km/h PR 84+925	Limite com Ploudaniel PR85+200	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C9C8T1	RD770	Limite com Plouédern PR 74+500	Limite com Plouédern PR 75+325	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C9T1	RD770	Limite com Plouédern PR 75+325	RN12 Echangeur de Saint-Eloy	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C9T2	RD770	RN12 Echangeur de Saint-Eloy	Fin sect 70 km/h PR 76+400	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C9T3	RD770	Début sect 90 km/h PR 76+400	Fin sect 90 km/h PR 81+250	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C9T4	RD770	Début sect 50 km/h PR 81+250	Fin sect 50 km/h PR 83+350	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C9T5	RD770	Début sect 90 km/h PR 83+350	Limite commune Lesneven	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C5T1	RD788	Limite commune Le-Folgoët	Fin sect 2 voies PR 35+600	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C5T2	RD788	Début sect 2x2 voies PR 35+600	Fin sect 2x2 voies PR 36+000	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C5T3	RD788	Début sect 2 voies PR 36+000	Limite commune Le-Drennec	3	Tissu ouvert	100 m
RN12C15T1	RN12 (A81)	Limite commune PR 56+750	RD770 Echangeur de Saint-Eloy	2	Tissu ouvert	250 m
RN12C15T2	RN12 (A81)	RD770 Echangeur de Saint-Eloy	Limite commune PR 58+475	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUDIRY						
RD764C2T1	RD764	Limite commune Sizun	Carrefour D30/D764 PR 49+194	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUEDERN						
RD770C8T1	RD770	Limite commune Landerneau	Limite com Ploudaniel PR74+500	3	Tissu ouvert	100 m
RD770C9C8T1	RD770	Limite com Plouédern PR 74+500	Limite com Plouédern PR 75+325	3	Tissu ouvert	100 m
RN12C14T1	RN12 (A81)	Limite commune	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUEGAT-GUERAND						
RD786C1T1	RD786	Limite Côtes-d'Armor PR 0+000	Limite commune Lanmeur	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
PLOUEGAT-MOYSAN						
RN12C1T1	RN12 (A81)	Limite commune	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUENAN						
RD58C3T1	RD58	Limite com Saint-Pol-de-Léon	Fin sect 90 km/h PR 9+900	3	Tissu ouvert	100 m
RD58C3T2	RD58	Début sect 70 km/h PR 9+900	Limite commune Henvic	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUESCAT						
RD10C5T1	RD10	Limite commune Cléder	Fin sect 90 km/h PR 12+825	3	Tissu ouvert	100 m
RD10C5T2	RD10	Début sect 50 km/h PR 12+825	Carrefour D30/D10 PR 14+680	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUEZOCH						
RD786C3C5T1	RD786	PR 11+000	Limite commune Morlaix	3	Tissu ouvert	100 m
RD786C3T3:2	RD786	PR 9+850	PR 11+000	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUGASTEL-DAOULAS						
PG0270A	Avenue Charles de Gaulle	Chemin de Roc'h Kerezen	Rue du Pont	4	Tissu ouvert	30 m
PG0500A	Rue François Guivarch	Rue du Pont	Route de Lopérhet	5	Tissu ouvert	10 m
PG0920A	Rue du Pont	Avenue Charles de Gaulle	Rue François Guivarc'h	4	Tissu ouvert	30 m
RD33AC1T1	RD33A - Bd Filiger/Bd Myosotis	Echangeur de Plougastel	Rue Trappic Coat	4	Tissu ouvert	30 m
RD33C1T1 (PG0770A)	RD33 - Route de Lopérhet	Rue François Guivarch	Rond-point de Kervenal	4	Tissu ouvert	30 m
RN165C27T1 (RN165:2)	RN165 (A82)	Limite commune PR 107+550	RD29 Echangeur de Plougastel	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C27T2 (RN165:2)	RN165 (A82)	RD29 Echangeur de Plougastel	RD33A Echangeur de Plougastel	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C27T3 (RN165:1)	RN165 (A82)	RD33A Echangeur de Plougastel	Fin sect 110 km/h	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C27T4 (RN165:1)	RN165 (A82)	Début section 90 km/h	Limite commune Pont Iroise	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C27T5 (PG0831A)	RN165 (A82) Pont de l'Iroise	Commune Plougastel-Daoulas	Commune Le Relecq-Kerhuon	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUGONVELIN						
RD789C4T1	RD789	Limite com Locmaria-Plouzané	Fin sect 90 km/h PR 15+250	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C4T2	RD789	Début sect 70 km/h PR 15+250	Fin sect 70 km/h PR 16+375	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C4T3	RD789	Début sect 90 km/h PR 16+375	Fin sect 90 km/h PR 17+450	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C4T4	RD789	Début sect 70 km/h PR 17+450	Fin sect 70 km/h PR 17+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C4T5	RD789	Début sect 90 km/h PR 17+750	Limite commune Le-Conquet	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C5C4T1	RD789	Limite commune Plougonvelin	Limite Trébabu/Plougonvelin	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUGOULM						
RD10C2T1	RD10	Limite commune Saint-Pol	Fin sect 2 voies PR 2+800	3	Tissu ouvert	100 m
RD10C2T2	RD10	Début sect 2x2 voies PR 2+800	Fin sect 2X2 voies PR 3+475	3	Tissu ouvert	100 m
RD10C2T3	RD10	Début sect 2 voies PR 3+475	Fin sect 90 km/h PR 3+650	3	Tissu ouvert	100 m
RD10C2T4	RD10	Début sect 50 km/h PR 3+650	Carrefour D69/D10 PR 4+010	4	Tissu ouvert	30 m
RD10C2T5	RD10	Carrefour D69/D10 PR 4+010	Fin sect 50 km/h PR 4+250	4	Tissu ouvert	30 m
RD10C2T6	RD10	Début sect 90 km/h PR 4+250	Limite commune Sibiril	3	Tissu ouvert	100 m
RD69C5T1	RD69	Limite commune Mespaul	Carrefour D788/D69 PR 18+340	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C2T1	RD788	Limite com Saint-Pol-de-Léon	Carrefour D69/D788 PR 7+040	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUGOURVEST						
RD69C2T1	RD69	Limite commune Landivisiau	Fin sect 90 km/h PR 10+070	3	Tissu ouvert	100 m
RD69C2T2	RD69	Début sect 50 km/h PR 10+070	Limite com Plouvorn PR 10+670	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUGUERNEAU						
RD13C6T1	RD13	Limite commune Lannilis	Carrefour D32/D13 PR 18+930	3	Tissu ouvert	100 m
RD71C1T1	RD71	Carrefour D32/D71 PR 0+000	Fin sect 50 km/h PR 0+500	4	Tissu ouvert	30 m
RD71C1T2	RD71	Début sect 90 km/h PR 0+500	Fin sect 90 km/h PR 3+600	3	Tissu ouvert	100 m
RD71C1T3	RD71	Début sect 50 km/h PR 3+600	Fin sect 50 km/h PR 4+427	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUHINEC						
RD784C5T1	RD784	Limite commune Plozévet	Fin sect 90 km/h PR 24+150	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C5T2	RD784	Début sect 70 km/h PR 24+150	Fin sect 70 km/h PR 24+950	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C5T3	RD784	Début sect 90 km/h PR 24+950	Fin sect 90 km/h PR 26+400	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C5T4	RD784	Début sect 50 km/h PR 26+400	RD784 PR 30+000	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C5T5	RD784	RD 784 PR30+000	Limite commune Audierne	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUIDER						
RD125C2T1	RD125	Limite commune Lesneven	Fin sect 90 km/h PR 3+450	3	Tissu ouvert	100 m
RD125C2T2	RD125	Début sect 50 km/h PR 3+450	Limite commune Goulven	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUIGNEAU						
RD64C2T1	RD64	PR 21+535	PR 22+406	3	Tissu ouvert	100 m
RN12C2T1	RN12 (A81)	Limite commune	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m
ROUTE DE PARIS 3	Route de Paris	Giratoire Av. Wurselen	Limite com. Echang. Longolvas	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUNEOUR-MENEZ						
RD785C3T1	RD785	Limite commune Pleyber-Christ	Fin sect 90 km/h PR 13+000	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C3T2	RD785	Début sect 50 km/h PR 13+000	Fin sect 50 km/h PR 13+550	4	Tissu ouvert	30 m
RD785C3T3	RD785	Début sect 90 km/h PR 13+550	Fin sect 2 voies PR 13+1225	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C3T4	RD785	Début sect 2x2 voies PR13+1225	Fin sect 2x2 voies PR 15+425	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C3T5	RD785	Début sect 2 voies PR 15+425	Carrefour D764/D785 PR 16+710	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUNEVENTER						
RN12C12T1	RN12 (A81)	Limite commune	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOURIN-LES-MORLAIX						
RD712BC2T1	RD712B - Rocade Sud	Limite St-Martin-des-Champs	Fin sect 70 km/h av giratoire	3	Tissu ouvert	100 m
RD712BC2T2	RD712B - Rocade Sud	Déb sect 50 km/h 120m av. gira	Giratoire (rue de la Hautière)	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUVIEN						
RD13C4T1	RD13	Limite commune Bourg-Blanc	Fin sect 2 voies PR 10+400	3	Tissu ouvert	100 m
RD13C4T2	RD13	Début sect 2x2 voies PR 10+400	Fin sect 2x2 voies PR 11+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD13C4T3	RD13	Début sect 2 voies PR 11+750	Limite commune Lannilis	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUVORN						
RD69C3T1	RD69	Limite Plougourvest PR 10+670	Fin sect 50 km/h PR 11+500	4	Tissu ouvert	30 m
RD69C3T2	RD69	Début sect 90 km/h PR 11+500	Fin sect 2 voies PR 13+150	3	Tissu ouvert	100 m
RD69C3T3	RD69	Début sect 2x2 voies PR 13+150	Limite commune Mespaul	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOUZANE						
PZ0030A	Rue de Brest	Route du Dellec (RD12)	Rue de Trenen	5	Tissu ouvert	10 m
PZ0030B	Rue de Brest	Rue de Trenen	Limite commune Brest	4	Tissu ouvert	30 m
PZ0195A	Rue des Myosotis	Rond-point J.M. Djibaou	Rue de Trenen	5	Tissu ouvert	10 m
PZ0245A	Rue de Trenen	Rue de Brest	Rue des Myosotis	4	Tissu ouvert	30 m
PZ0245B	Rue de Trenen	Rue des Myosotis	Rue des Quatre Vents	4	Tissu ouvert	30 m
PZ0909A	RD12 - C des Droits de l'Homme			4	Tissu ouvert	30 m
PZX007	VC10 - Mesquiniec	Rue des Quatre Vents	Route de Penarvern	4	Tissu ouvert	30 m
RD12C1T1 (PZ0110B)	RD12 - Route du Dellec (pont)	Bretelle RD789	Bretelle RD789	4	Tissu ouvert	30 m
RD12C1T2 (PZ0110A)	RD12 - Route du Dellec	Bretelle RD789	Rue de Brest	4	Tissu ouvert	30 m
RD12C1T3 (PZ0266A)	RD12 - Av du Général de Gaulle	Rue de Brest	Rond-point J.M. Djibaou	4	Tissu ouvert	30 m
RD12C1T4 PZ1325A	RD12 - Rp Résistance/Myosotis			4	Tissu ouvert	30 m
RD12C1T5 (PZ2115A)	RD12 - Avenue de la Résistance	Rond-point J.M. Djibaou	Fin sect 50 km/h PR 1+275	4	Tissu ouvert	30 m
RD12C1T6 (PZ2115A)	RD12 - Avenue de la Résistance	Début sect 70 km/h PR 1+275	Car. des Droits de l'Homme	3	Tissu ouvert	100 m
RD12C1T7 (PZ0385A)	RD12 - Rue J Moulin/Trinité	Car. des Droits de l'Homme	Fin sect 70 km/h PR 3+200	4	Tissu ouvert	30 m
RD12C1T8 (PZ0385A)	RD12 - Rue de la Trinité	Debut sect 50 km/h PR 3+200	Place de Kilrush	4	Tissu ouvert	30 m
RD789C2T1	D789	Limite commune Brest	Carrefour D12/D789 PR 6+522	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C2T2	D789	Carrefour D12/D789 PR 6+522	Carrefour D38/D789 PR 9+000	3	Tissu ouvert	100 m
RD789C2T3	D789	Carrefour D38/D789 PR 9+000	Limite com. Locmaria Plouzané	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLOZEVET						
RD784C4T1	RD784	Carrefour D2/D784 PR 21+420	Fin sect 50 km/h PR 22+825	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C4T2	RD784	Début sect 90 km/h PR 22+825	Limite commune Plouhinec	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PLUGUFFAN						
RD40C1T1	RD40	Echangeur D785/D40 PR 0+860	Fin sect 50 km/h PR 1+360	4	Tissu ouvert	30 m
RD40C1T2	RD40	Début sect 90 km/h PR 1+360	Fin sect 90 km/h PR 1+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD40C1T3	RD40	Début sect 70 km/h PR 1+750	Fin sect 70 km/h PR 2+000	4	Tissu ouvert	30 m
RD40C1T4	RD40	Début sect 90 km/h PR 2+000	Fin sect 90 km/h PR 3+625	3	Tissu ouvert	100 m
RD40C1T5	RD40	Début sect 50 km/h PR 3+625	Carrefour D46/D40 PR 5+380	4	Tissu ouvert	30 m
RD56C2T1	RD56	Limite commune Plonéis	Carrefour D40/D56 PR 12+500	3	Tissu ouvert	100 m
RD56C2T2	RD56	Carrefour D40/D56 PR 12+500	Echangeur D785/D56 PR 15+495	3	Tissu ouvert	100 m
RD784C1C2T1	RD784	Limite com Pluguffan PR 2+175	Limite com Plonéis PR 2+800	3	Tissu ouvert	100 m
RD784C1C2T2	RD784	Limite com Pluguffan PR 4+850	Limite com Pluguffan PR 5+275	3	Tissu ouvert	100 m
RD784C2T1	RD784	Limite com Plonéis PR 1+475	Limite com Plonéis PR 2+175	3	Tissu ouvert	100 m
RD784C2T2	RD784	Limite com Plonéis PR 3+750	Limite com Plonéis PR 4+850	3	Tissu ouvert	100 m
RD784C2T3	RD784	Limite com Plonéis PR 5+275	Limite com Plogastel PR 6+250	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C5T1	RD785	Limite commune Quimper	Carrefour D156/D785 PR 75+610	2	Tissu ouvert	250 m
RD785C5T2	RD785	Carrefour D156/D785 PR 75+610	Limite com Plomelin PR 77+400	2	Tissu ouvert	250 m
RD785C5T3	RD785	Limite com Plomelin PR 77+875	Limite com Plomelin PR 78+100	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PONT-AVEN						
RD783C3T1	RD783	Limite commune Riec-sur-Belon	Début sect 50 km/h Pont-Aven	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C3T2	RD783	Début sect 50 km/h Pont-Aven	Début sect 40 km/h Pont-Aven	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C3T3	RD783	Début sect 40 km/h Pont-Aven	Fin sect 40 km/h Pont-Aven	3	Rue en U	50 m
RD783C3T4	RD783	Carrefour D24/D783 PR 19+050	Fin section 50 km/h Pont-Aven	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C3T5	RD783	Fin section 50 km/h Pont-Aven	Début section 50 km/h Kergoz	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C3T6	RD783	Début section 50 km/h Kergoz	Fin section 50 km/h Kergoz	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C3T7	RD783	Fin section 50 km/h Kergoz	Limite commune Trégunc	4	Tissu ouvert	30 m
RN165C7T1	RN165 (A82)	Limite commune	Limite commune	1	Tissu ouvert	300 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PONT-CROIX						
RD765C16T1	RD765	Limite commune Confort-Meilars	Fin sect 90 km/h PR 89+500	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C16T2	RD765	Début sect 50 km/h PR 89+500	Fin sect 50 km/h PR 90+600	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C16T3	RD765	Début sect 90 km/h PR 90+600	Limite commune Esquibien	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH						
RN165C18T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 81+500	Limite commune PR 88+450	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C18T2	RN165 (A82)	Limite commune PR 81+500	Limite commune PR 88+450	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PONT-L'ABBE						
RD102C1T1	RD102	Carrefour D2/D102 PR 0+380	Fin sect 50 km/h PR 1+050	4	Tissu ouvert	30 m
RD102C1T2	RD102	Début sect 90 km/h PR 1+050	Limite commune Plobannalec	3	Tissu ouvert	100 m
RD2C2T1	RD2	Limite com. Plonéour-Lanvern	Carrefour D102/D2 PR 26+970	4	Tissu ouvert	30 m
RD2C2T2	RD2	Carrefour D102/D2 PR 26+970	Fin sect 50 km/h PR 28+150	4	Tissu ouvert	30 m
RD2C2T3	RD2	Début sect 90 km/h PR 28+150	Limite commune Loctudy	3	Tissu ouvert	100 m
RD44C1T1	RD44	Carrefour D785/D44 PR 0+000	Limite commune Combrit	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C8T1	RD785	Limite commune Combrit	Fin sect 110 km/h PR 84+350	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C8T2	RD785	Début sect 90 km/k PR 84+350	Fin sect 90 km/h PR 84+675	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C8T3	RD785	Début sect 70 km/k PR 84+675	Fin sect 70 km/h PR 84+900	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C8T4	RD785	Début sect 50 km/k PR 84+900	Fin sect 50 km/h PR 84+1050	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C8T5	RD785	Carrefour D44/D785 PR 84+1050	Limite com Plonéour-Lanvern	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C8T6	RD785	Limite com Plonéour-Lanvern	Fin sect 90 km/h PR 87+900	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C8T7	RD785	Début sect 70 km/h PR 87+900	Fin sect 70 km/h PR 88+275	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C8T8	RD785	Début sect 90 km/h PR 88+275	Limite commune Plomeur	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DE QUIMPER	Route de Quimper	Giratoire RD44/RD785 PR84+1050	Rue Louis Lagadic	4	Tissu ouvert	30 m
RUE LOUIS LAGADIC	Rue Louis Lagadic	Route de Quimper	Rue Victor Hugo	4	Tissu ouvert	30 m
RUE VICTOR HUGO 1	Rue Victor Hugo	Rue Louis Lagadic	50 m après venelle peupliers	4	Tissu ouvert	30 m
RUE VICTOR HUGO 2	Rue Victor Hugo	50 m après venelle peupliers	30 m après rue Lambour	3	Rue en U	50 m
RUE VICTOR HUGO 3	Rue Victor Hugo	30 m après rue Lambour	Quai Saint-Laurent	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PORT-LAUNAY						
RD770C2C1T1	RD770	Limite com Châteaulin PR31+050	Limite Saint-Ségal PR 31+150	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C2C3T1	RD770	Limite com Châteaulin PR31+150	Fin sect 50 km/h PR 31+450	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C2C3T2	RD770	Début sect 70 km/h PR 31+450	Fin sect 70 km/h PR 32+318	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C2T1	RD770	Limite com Châteaulin PR30+225	Limite com Châteaulin PR31+050	4	Tissu ouvert	30 m
RN165C17T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 78+400	RD770 Echangeur de Ty-Raden	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
POULLAN-SUR-MER						
RD765C14C15T1	RD765	Carrefour D43/D765 PR 82+600	Limite commune Confort-Meilars	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

PRIMELIN						
RD784C8T1	RD784	Limite commune Esquibien	Fin sect 90 km/h PR 36+900	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C8T2	RD784	Début sect 50 km/h PR 36+900	Fin sect 50 km/h PR 38+000	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C8T3	RD784	Début sect 90 km/h PR 38+000	Fin sect 90 km/h PR 38+275	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C8T4	RD784	Début sect 70 km/h PR 38+275	Fin sect 70 km/h PR 38+850	4	Tissu ouvert	30 m
RD784C8T5	RD784	Début sect 90 km/h PR 38+850	Limite commune Plogoff	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

QUERRIEN						
RD790C1T1	RD790	Carrefour D49/D790	Limite commune	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

QUIMPER						
ALLEE DE KERNISY	Allée de Kernisy	Chemin de Kerdistro	Rue de la Terre Noire	3	Tissu ouvert	100 m
AVENUE DE GOURVILY	Avenue de Gourvily	Rond-Point Edouard Menez	Rond-Point de Bécharles	3	Tissu ouvert	100 m
AVENUE DE KERADENNEC 1	Avenue de Kéradennec	Avenue de Ty-Bos	Rond-Point du Bourdonnel	4	Tissu ouvert	30 m
AVENUE DE KERADENNEC 2	Avenue de Kéradennec	Rond-Point du Bourdonnel	Rond-Point de Toul Sable	4	Tissu ouvert	30 m
AVENUE DE KERRIEN 1	Avenue de Kerrien	Avenue des Girondins	Rond-point de Kervalguen	3	Tissu ouvert	100 m
AVENUE DE KERRIEN 2	Avenue de Kerrien	Rond-point de Kervalguen	Route de Douarnenez	4	Tissu ouvert	30 m
AVENUE DE LA PLAGE DES GUEUX	Avenue de la Plage des Gueux	Rond-Point de Toul Sable	Rond-Point de Kerogan	4	Tissu ouvert	30 m
AVENUE DES GIRONDINS 1	Avenue des Girondins	Rue Paul Borossi	Avenue des Oiseaux	3	Tissu ouvert	100 m
AVENUE DES GIRONDINS 2	Avenue des Girondins	Avenue des Oiseaux	Avenue de Kerrien	3	Tissu ouvert	100 m
AVENUE DES OISEAUX 1	Avenue des Oiseaux	Rond-Point du Séminaire	Boulevard de France	3	Tissu ouvert	100 m
AVENUE DES OISEAUX 2	Avenue des Oiseaux	Boulevard de France	Avenue des Girondins	4	Tissu ouvert	30 m
AVENUE DES SPORTS	Avenue des Sports	Rond-Point de Saint-Denis	Rue de l'Hippodrome	4	Tissu ouvert	30 m
AVENUE DU CORNIGUEL	Avenue du Corniguel	Avenue Pierre Mendes France	Port du Corniguel	4	Tissu ouvert	30 m
AVENUE SAINT-DENIS	Avenue Saint-Denis	Rue Kerhuel	Rond-Point de Saint-Denis	4	Tissu ouvert	30 m
AVENUE YVES THEPOT 1	Avenue Yves Thépot	Rue Emile Zola	Impasse Robert Humblot	3	Tissu ouvert	100 m
AVENUE YVES THEPOT 2	Avenue Yves Thépot	Impasse Robert Humblot	Gymnase	3	Tissu ouvert	100 m
AVENUE YVES THEPOT 3	Avenue Yves Thépot	Gymnase	Rond-Point des Cinq Chemins	3	Tissu ouvert	100 m
BOULEVARD DE BRETAGNE 1_1	Boulevard de Bretagne	Rond-Point de Kermoysan	Rue du Poitou	4	Tissu ouvert	30 m
BOULEVARD DE BRETAGNE 1_2	Boulevard de Bretagne	Rue du Poitou	75 m après rue de Lorraine	4	Tissu ouvert	30 m
BOULEVARD DE BRETAGNE 2	Boulevard de Bretagne	75 m après rue de Lorraine	Parc	4	Tissu ouvert	30 m
BOULEVARD DE BRETAGNE 3	Boulevard de Bretagne	Parc	Bâtiment	4	Tissu ouvert	30 m
BOULEVARD DE BRETAGNE 4	Boulevard de Bretagne	Bâtiment	Rue Paul Borossi	4	Rue en U	30 m
BOULEVARD DE CREAC'H GWEN	Boulevard de Créac'h Gwen	Rond-Point de Kerogan	Route de Bénodet	4	Tissu ouvert	30 m
BOULEVARD DE FRANCE 1	Boulevard de France	Avenue des Oiseaux	Rond-Point de Kermoysan	3	Tissu ouvert	100 m
BOULEVARD DE FRANCE 2	Boulevard de France	Rond-Point de Kermoysan	Rond-Point du Ludugris	3	Tissu ouvert	100 m
BOULEVARD DES FRERES MAILLET	Boulevard des Frères Maillet	Route de Brest	Rue de Missillien	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
CHEMIN DE KERDISTRO	Chemin de Kerdistro	Route de Douarnenez	Allée de Kernisy	4	Tissu ouvert	30 m
CHEMIN DE KERDRONIOU	Chemin de Kerdroniou	Rond-Point du Petit Guélen	N365 - Avenue du Morbihan	4	Tissu ouvert	30 m
CHEMIN DES JUSTICES 1	Chemin des Justices	Rue de Rosmadec	Rond-Point du Séminaire	3	Tissu ouvert	100 m
CHEMIN DES JUSTICES 2	Chemin des Justices	Rond-Point du Séminaire	Rue de Pont-l'Abbé	4	Tissu ouvert	30 m
CNOC1T1	CNO 1	RD765 Kernévez	Avenue de Kerrien	3	Tissu ouvert	100 m
CNOC1T2	CNO 2	Avenue de Kerrien	RD63	3	Tissu ouvert	100 m
CNOC1T3	CNO 3	RD63	RD39	2	Tissu ouvert	250 m
CNOC1T4	CNO 4	RD39	RN165	3	Tissu ouvert	100 m
ECHANGEUR DE POULGUINAN 1	Echangeur de Poulguinan Bret 1	Pont de Poulguinan	Direction Bd Louis Le Guennec	3	Tissu ouvert	100 m
ECHANGEUR DE POULGUINAN 2	Echangeur de Poulguinan Bret 2	Pont de Poulguinan	Direction Bd Louis Le Guennec	3	Tissu ouvert	100 m
GIRATOIRE DE LA TOURBIE	Giratoire de la Tourbie	Rue des Douves	Rue de Kerfeunteun	4	Tissu ouvert	30 m
NOUVEL RD34	Nouvelle RD34	Boulevard Flandres-Dunkerque	La Briqueterie	3	Tissu ouvert	100 m
PLACE CHARLES DE GAULLE	Place Charles de Gaulle	Boulevard des Frères Maillot	Avenue de la France Libre	3	Rue en U	50 m
PLACE DE LA TOUR D'Auvergne	Place de la Tour d'Auvergne	Rue de Rosmadec	Rue du Couedic	4	Tissu ouvert	30 m
PLACE DE LA TOURBIE	Place de la Tourbie	Rue du Pichéry	Giratoire	4	Tissu ouvert	30 m
PLACE DU 118EME RI	Place du 118ème RI	Rue de la Tour d'Auvergne	Rue Laënnec	3	Rue en U	50 m
QUAI DE L'ODET 1	Quai de l'Odét	Pont Max Jacob	Pont du Palais	4	Tissu ouvert	30 m
QUAI DE L'ODET 2	Quai de l'Odét	Pont du Palais	Rue de Pont-l'Abbé	3	Tissu ouvert	100 m
RD139C1T1	RD139 - Avenue de Bécharles	Rond-Point de Ti-Pont-Kéroué	Rond-Point de Bécharles	3	Tissu ouvert	100 m
RD139C1T2	RD139 - Route du Loch	Rond-Point de Bécharles	Rond-Point de Gourvily	3	Tissu ouvert	100 m
RD15C1T1	RD15 - Route de Coray	Rond-Point Philippe Le Bon	Rond-Point du Rouillen	3	Tissu ouvert	100 m
RD20C1T1	RD20 - Avenue P. Mendès France	Rond-Point du Ludugris	Avenue du Corniguel	3	Tissu ouvert	100 m
RD20C1T2	RD20 - Avenue P. Mendès France	Avenue du Corniguel	Route de Plomelin	4	Tissu ouvert	30 m
RD20C1T3	RD20 - Route de Plomelin	Avenue Pierre Mendès France	Rue Emile Souvestre	4	Tissu ouvert	30 m
RD34C1T1	RD34 - Allées de Locmaria	Place de la Résistance	Rue Haute	3	Tissu ouvert	100 m
RD34C1T2	RD34 - Rue Haute	Allées de Locmaria	Rue du 19 mars 1962	3	Tissu ouvert	100 m
RD34C1T3	RD34 - Rue du 19 mars 1962	Rue Haute	Rond-Point du Frugy	3	Tissu ouvert	100 m
RD34C1T4A	RD34 - Bd Louis Le Guennec	Rond-Point du Frugy	Echangeur de Poulguinan bret 2	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RD34C1T4B	RD34 - Bd Louis Le Guennec	Echangeur de Poulguinan Bret 2	Echangeur de Créac'h Gwen	2	Tissu ouvert	250 m
RD34C1T5	RD34 - Bd Louis Le Guennec	Echangeur de Créac'h Gwen	Rond-Point de Kérustum	2	Tissu ouvert	250 m
RD34C1T6	RD34 - Route de Bénodet	Rond-Point de Kérustum	Rond-Point de Toul Sable	2	Tissu ouvert	250 m
RD34C1T7	RD34 - Route de Bénodet	Rond-Point de Toul Sable	Carrefour Nouvelle RD34	3	Tissu ouvert	100 m
RD34C1T8	RD34 - Route de Bénodet	Carrefour Nouvelle RD34	Limite commune Pleuven	2	Tissu ouvert	250 m
RD34C2T1	RD34 - Route de Bénodet	Limite commune Quimper	Carrefour D45/D34 PR 9+000	2	Tissu ouvert	250 m
RD39C1T1	RD39 - Rue Juniville	Bd Amiral de Kerguélen	Rue Luzel	2	Rue en U	80 m
RD39C1T10	RD39 - Route de Plogonnec	Rond-Point Ti Pont Kérroué	Fin sect 60 km/h PR 2+800	3	Tissu ouvert	100 m
RD39C1T11	RD39 - Route de Plogonnec	Début sect 90 km/h PR 2+800	Chemin la Ferme de Kergariou	3	Tissu ouvert	100 m
RD39C1T12	RD39 - Route de Plogonnec	Chemin la Ferme de Kergariou	Limite commune Plogonnec	3	Tissu ouvert	100 m
RD39C1T2	RD39 - Rue Luzel	Rue Juniville	Place Alexandre Massé	2	Rue en U	80 m
RD39C1T3	RD39 - Rue des Doves	Place Alexandre Massé	Rue de Kerfeunteun	2	Rue en U	80 m
RD39C1T4	RD39 - Rue de Kerfeunteun	Place de la Tourbie -Giratoire	Place de la Tourbie -Giratoire	4	Tissu ouvert	30 m
RD39C1T5	RD39 - Rue de Kerfeunteun	Place de la Tourbie	Avenue de la France Libre	2	Rue en U	80 m
RD39C1T6	RD39 - Av de la France Libre	Rue de Créac'h Al Lan	Place Charles de Gaulle	2	Rue en U	80 m
RD39C1T7	RD39 - Av de la France Libre	Place Charles de Gaulle	Rue du Chamoine Kerbrat	2	Rue en U	80 m
RD39C1T8	RD39 - Av de la France Libre	Rue du Chamoine Kerbrat	Rond-Point Croix des Gardiens	2	Rue en U	80 m
RD39C1T9	RD39 - Route de Ty-Nay	Rond-Point Croix des Gardiens	Rond-Point Ti Pont Kérroué	3	Tissu ouvert	100 m
RD63C1T1	RD63 - Rue de la Providence	Rue de Locronan	Rond-Point du Cosquer	2	Rue en U	80 m
RD63C1T2	RD63 - Rue du Cosquer	Rond-Point du Cosquer	Rue du Moulin Vert	3	Tissu ouvert	100 m
RD63C1T3	RD63 - Rue du Moulin Vert	Rue de Pontigou	Route de Locronan	4	Tissu ouvert	30 m
RD63C1T4	RD63 - Route de Locronan	Rue du Moulin Vert	Abattoirs	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C8T1	RD765 - Route de Rosporden	Rond-Point de Troyalac'h	Rond-Point du Petit Guélen	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T10D	RD765 - Bd Amiral de Kerguélen	Rue Jacques Cartier	Rue de Juniville	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T10G	RD765 - Boulevard Duplex	Avenue de la Gare	Pont du Théâtre	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T11D	RD765 - Bd Amiral de Kerguélen	Rue de Juniville	Rue du Parc	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T11G	RD765 - Boulevard Duplex	Pont du Théâtre	Pont de la Poste	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T12D	RD765 - Rue du Parc	Boulevard Amiral de Kerguélen	Rue Saint-François	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RD765C8T12G	RD765 - Boulevard Duplex	Pont de la Poste	Pont Sainte-Catherine	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T13D	RD765 - Rue du Parc	Rue Saint-François	Pont Max Jacob	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T13G	RD765 - Boulevard Duplex	Pont Sainte-Catherine	Pont Max Jacob	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T14	RD765 - Rue Amiral Ronarc'h	Rue du Parc	Rue du Préfet Colignon	3	Rue en U	50 m
RD765C8T15	RD765 - Rue Amiral Ronarc'h	Rue du Préfet Colignon	Rue Saint-Mathieu	2	Rue en U	80 m
RD765C8T16	RD765 - Rue de Falkirk	Rue Saint-Mathieu	Rue du Chapeau Rouge	2	Rue en U	80 m
RD765C8T17	RD765 - Rue de Falkirk	Rue du Chapeau Rouge	Place de Locronan	2	Rue en U	80 m
RD765C8T18	RD765 - Rue de Douarnenez	Place de Locronan	Rue du Pontigou	3	Rue en U	50 m
RD765C8T19	RD765 - Route de Douarnenez	Rue de Douarnenez	Chemin de Kerdistro	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T2	RD765 - Route de Rosporden	Rond-Point du Petit Guélen	Route du Petit Guélen	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T20	RD765 - Route de Douarnenez	Chemin de Kerdistro	Rue de la Terre Noire	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C8T21	RD765 - Route de Douarnenez	Rue de la Terre Noire	Fin sect 50 km/h PR 57+600	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C8T22	RD765 - Route de Douarnenez	Début sect 70 km/h PR 57+600	Avenue de Kerrien	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T23	RD765 - Route de Douarnenez	Avenue de Kerrien	Carrefour D784/D765 PR 59+400	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T3	RD765 - Route de Rosporden	Route du Petit Guélen	Chemin de Roz Ar Bic	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C8T4	RD765 - Route de Rosporden	Chemin de Roz Ar Bic	Rond-Point de l'Eau Blanche	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C8T5	RD765 - Av de la Libération	Rond-Point de l'Eau Blanche	Rue Pierre Brossolette	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T6	RD765 - Av de la Libération	Rue Pierre Brossolette	Rue de Concarneau	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C8T7	RD765 - Av de la Libération	Rue de Concarneau	Avenue de la Gare	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T8	RD765 - Avenue de la Gare	Avenue de la Libération	Rue Jacques Cartier	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C8T9D	RD765 - Rue Jacques Cartier	Avenue de la Gare	Boulevard Amiral de Kerguelen	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C8T9G	RD765 - Avenue de la Gare	Rue Jacques Cartier	Boulevard Duplex	3	Rue en U	50 m
RD783AC1T1	RD783A - Bd Flandres-Dunkerque	Rond-Point de Kérustum	Boulevard Gutenberg	2	Tissu ouvert	250 m
RD783AC1T2	RD783A - Boulevard Gutenberg	Boulevard Flandres-Dunkerque	Rond-Point d'Ergué-Armel	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C8T1	RD783 - Route de Concarneau	Limite commune Saint-Evarzec	Fin sect 90 km/h PR 50+125	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C8T2	RD783 - Avenue de Ty-Bos	Début sect 70 km/h PR 50+125	Fin sect 70 km/h PR 50+450	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C8T3	RD783 - Avenue de Ty-Bos	Début sect 90 km/h PR 50+450	Fin sect 90 km/h PR 51+250	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C8T4	RD783 - Avenue de Ty-Bos	Début sect 50 km/h PR 51.250	Avenue de Keradenec	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RD783C8T5	RD783 - Avenue de Ty-Bos	Avenue de Keradennec	Rond Point de Ty-Douar	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C8T6	RD783 - Avenue de Ty-Bos	Rond Point de Ty-Douar	Rond Point d'Ergué-Armel	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C8T7	RD783 - Bd d'Ergué-Armel	Rond-Point d'Ergué-Armel	Rond-Point de l'Eau Blanche	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C8T8	RD783 - Bd Président Allende	Rond-Point de l'Eau Blanche	Rond-Point Philippe Le Bon	2	Tissu ouvert	250 m
RD783C8T9	RD783 - Bd Président Allende	Rond-Point Philippe Le Bon	Rond-Point de Tréqueffelec	2	Tissu ouvert	250 m
RD785C4T1	RD785 - Bd de Poulguinan	Echangeur de Poulguinan	Rond-Point du Ludugris	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C4T2	RD785 - Route de Pluguffan	Rond-Point du Ludugris	Rue Albert Thomas	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C4T3	RD785 - Route de Pont-l'Abbé	Rue Albert Thomas	Limite commune Pluguffan	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C12T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 45+000	Limite commune PR 48+100	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C12T2	RN165 (A82)	Limite commune PR 50+550	RD139 Echangeur de Gourvily	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C12T3	RN165 (A82)	RD139 Echangeur de Gourvily	Limite commune PR 56+300	2	Tissu ouvert	250 m
RN2165C1T1	RN2165 - Route de Brest	Rond-Point de Tréqueffelec	Rond-Point du Moulin du Loch	2	Tissu ouvert	250 m
RN365C2T1	RN365	Limite commune Saint-Evarzec	Fin sect 50 km/h PR 0+810	3	Tissu ouvert	100 m
RN365C2T2	RN365	Début sect 90 km/h PR 0+810	Fin sect 90 km/h PR 5+180	3	Tissu ouvert	100 m
RN365C2T3	RN365	Début sect 70 km/h PR 5+180	Carrefour D763A/N365 PR 5+360	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DE BENODET	Route de Bénodet	Echangeur de Créac'h Gwen	Rond-Point du Frugy	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DE BREST 1	Route de Brest	Rond-Point du Moulin du Loch	Rond-Point Edouard Menez	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DE BREST 2	Route de Brest	Rond-Point Edouard Menez	Rond-Point de Gourvilly	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DE BREST 4	Route de Brest	Rond-Point des Frères Maillet	Rond-Point de Tréqueffelec	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DE BREST 5	Route de Brest	Rue Julien Coïc	Rond-Point des Frères Maillet	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DE PONT L'ABBE 1	Route de Pont-l'Abbé	Rue Max Jacob	Rue des Hortensias	3	Rue en U	50 m
ROUTE DE PONT L'ABBE 2	Route de Pont-l'Abbé	Rue des Hortensias	Rond-Point du Ludugris	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DU LOCH 1	Route du Loch	Rond-Point Croix des Gardiens	Rond-Point de Bécharles	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DU PETIT GUELEN 1	Route du Petit Guélen	Rue Charles Le Goffic	Vieille Route de Rosporden	4	Tissu ouvert	30 m
ROUTE DU PETIT GUELEN 2	Route du Petit Guélen	Vieille Route de Rosporden	D765 - Route de Rosporden	4	Tissu ouvert	30 m
RUE ABEL VILARD	Rue Abel Vilard	Rond-Point du Cosquer	Rond-Point du Manoir du Parc	3	Tissu ouvert	100 m
RUE ARISTIDE BRIAND 1	Rue Aristide Briand	Rue Le Déan	Boulevard Duplex	3	Rue en U	50 m
RUE ARISTIDE BRIAND 2	Rue Aristide Briand	Rue des Réguaire	Rue Jacques Cartier	3	Rue en U	50 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RUE BOURG-LES-BOURGS	Rue Bourg-les-Bourgs	Place de la Tour d'Auvergne	Rue de Pont-l'Abbé	3	Rue en U	50 m
RUE CHARLES LE GOFFIC 1	Rue Charles Le Goffic	Rue Napoléon III	Chemin de Kerlaéron	4	Tissu ouvert	30 m
RUE CHARLES LE GOFFIC 2	Rue Charles Le Goffic	Chemin de Kerlaéron	Route du Petit Guélen	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE BREST	Rue de Brest	Place Alexandre Massé	Rue Julien Coïc	2	Rue en U	80 m
RUE DE CONCARNEAU	Rue de Concarneau	Rue de la Tour d'Auvergne	Avenue de la Gare	3	Rue en U	50 m
RUE DE KERIVOAL 1	Rue de Kerivoal	Rond-Point du Château	Rond-Point de Kerivoal	3	Tissu ouvert	100 m
RUE DE KERIVOAL 2	Rue de Kerivoal	Rond-Point de Kerivoal	Rue du Parc Menez	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE LA DEESSE	Rue de la Déesse	Rue Sainte Thérèse	Allées de Locmaria	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE LA FONTAINE	Rue de la Fontaine	Rond-Point des Cinq Chemins	Rue Saint-Julien	3	Rue en U	50 m
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	Rond-Point de Tréqueffelec	Giratoire Rue de Leurguerlic	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE LA TERRE NOIRE	Rue de la Terre Noire	Allée de Kernisy	Rue de Rosmadec	2	Rue en U	80 m
RUE DE LA TOUR D'AUVERGNE 1	Rue de la Tour d'Auvergne	Rue Napoléon III	Rue Henri Barbusse	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE LA TOUR D'AUVERGNE 2	Rue de la Tour d'Auvergne	Rue Henri Barbusse	Rue Pierre Brossolette	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE LA TOUR D'AUVERGNE 3	Rue de la Tour d'Auvergne	Rue Pierre Brossolette	Rue de Concarneau	3	Rue en U	50 m
RUE DE LA TOURELLE	Rue de la Tourelle	Avenue Yves Thépot	Rue de Pen Ar Stang	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE L'HIPPODROME	Rue de l'Hippodrome	Avenue des Sports	Rue des Réguares	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE L'UNIVERSITE 1	Rue de l'Université	Rond-Point de Kérustum	Avenue de Remscheid	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE L'UNIVERSITE 2	Rue de l'Université	Avenue de Remscheid	Rue Jean-Jacques Rousseau	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE PEN AR STANG	Rue de Pen Ar Stang	Rue de la Tourelle	Boulevard Jean Jaurès	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE PONT L'ABBE 1	Rue de Pont-l'Abbé	Rue Max Jacob	Rue du Calvaire	3	Tissu ouvert	100 m
RUE DE PONT L'ABBE 2	Rue de Pont-l'Abbé	Rue du Calvaire	Rue Bourg-les-Bourgs	2	Rue en U	80 m
RUE DE PONT L'ABBE 3	Rue de Pont-l'Abbé	Rue Bourg-les-Bourgs	Quai de l'Odet	2	Rue en U	80 m
RUE DE ROSMADEC 1	Rue de Rosmadec	Chemin des Justices	Rue de Cornouaille	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE ROSMADEC 2	Rue de Rosmadec	Rue de Cornouaille	Place de la Tour d'Auvergne	3	Rue en U	50 m
RUE DE STANG BIHAN 1	Rue de Stang Bihan	Rond-Point de Kerivoal	Allée Sully	3	Tissu ouvert	100 m
RUE DE STANG BIHAN 2	Rue de Stang Bihan	Allée Sully	Rond-Point Croix des Gardiens	3	Tissu ouvert	100 m
RUE DES REGUAIRES	Rue des Réguares	Rue Juniville	Rue Aristide Briand	3	Rue en U	50 m
RUE DU CHAMOINE KERBRAT	Rue du Chamoine Kerbrat	Rue de Parc Menez	Avenue de la France Libre	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RUE DU CHAPEAU ROUGE	Rue du Chapeau Rouge	Rue de Falkirk	Place Médard	3	Rue en U	50 m
RUE DU CHATEAU	Rue du Château	Rue du Manoir	Rue de Kerivoal	3	Tissu ouvert	100 m
RUE DU COUEDIC	Rue du Couëdic	Place de la Tour d'Auvergne	Rue de Saint-Marc	3	Rue en U	50 m
RUE DU FRUGY	Rue du Frugy	Rond-Point du Frugy	Avenue Yves Thépot	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DU MANOIR	Rue du Manoir	Rond-Point du Manoir	Rue du Château	3	Tissu ouvert	100 m
RUE DU PALAIS	Rue du Palais	Place de la Tour d'Auvergne	Quai de l'Odet	3	Rue en U	50 m
RUE DU PARC MENEZ	Rue du Parc Menez	Rue de Kerivoal	Rue du Chamoine Kerbrat	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DU PICHÉRY	Rue du Pichéry	Place Médard	Place de la Tourbie	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DU PONTIGOU	Rue du Pontigou	Rue du Cosquer	Rue de Douarnenez	2	Rue en U	80 m
RUE DU PREFET COLIGNON	Rue du Préfet Colignon	Pont Max Jacob	Rue Amiral Ronarc'h	3	Rue en U	50 m
RUE EMILE ZOLA 1	Rue Emile Zola	Rue Jean-Jacques Rousseau	Rue Montesquieu	4	Tissu ouvert	30 m
RUE EMILE ZOLA 2	Rue Emile Zola	Rue Montesquieu	Avenue Yves Thépot	4	Tissu ouvert	30 m
RUE HENRI DE BOURNAZEL	Rue Henri de Bournazel	Rond-Point du Manoir	Rue René Caillé	4	Tissu ouvert	30 m
RUE HENT GLAZ	Rue Hent Glaz	Rond-Point Saint-Denis	Rond-Point de Kerhuel	4	Tissu ouvert	30 m
RUE JEAN JAURES 1	Rue Jean Jaurès	Rue Le Déan	Rue Théodore Le Hars	3	Rue en U	50 m
RUE JEAN JAURES 2	Rue Jean Jaurès	Rue Théodore Le Hars	Rue Sainte Thérèse	2	Rue en U	80 m
RUE KERHUEL	Rue Kerhuel	Rue Philippe Le Bon	Avenue Saint-Denis	4	Tissu ouvert	30 m
RUE LAENNEC	Rue Laënnec	Place du 118ème RI	Rue Amiral Ronarc'h	3	Rue en U	50 m
RUE LE DEAN	Rue Le Déan	Rue Saint Julien	Rue Aristide Briand	3	Rue en U	50 m
RUE LEON BLUM 1	Rue Léon Blum	Rond-Point d'Ergué-Armel	Rue Emma Herland	4	Tissu ouvert	30 m
RUE LEON BLUM 2	Rue Léon Blum	Rue Emma Herland	Rond-Point de Croas ar Plouz	4	Tissu ouvert	30 m
RUE LEON BLUM 3	Rue Léon Blum	Rond-Point de Croas ar Plouz	Rond-Point des Cinq Chemins	4	Tissu ouvert	30 m
RUE PAUL BOROSI 1	Rue Paul Borossi	Rue de Kerjestin	Rond-Point de Kermoysan	3	Tissu ouvert	100 m
RUE PAUL BOROSI 2	Rue Paul Borossi	Rond-Point de Kermoysan	Route de Pont-l'Abbé	4	Tissu ouvert	30 m
RUE PHILIPPE LE BON	Rue Philippe Le Bon	Rue Kerhuel	Rond-Point Philippe Le Bon	4	Tissu ouvert	30 m
RUE SAINT JULIEN	Rue Saint Julien	Rue de Concarneau	Rue Le Déan	4	Rue en U	30 m
RUE SAINTE THERESE	Rue Sainte Thérèse	Rue Jean Jaurès	Rue de la Déesse	2	Rue en U	80 m
RUE SAINTE-CATHERINE	Rue Sainte-Catherine	Boulevard Dupleix	Rue Sainte Thérèse	3	Rue en U	50 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RUE SAINT-MARC	Rue Saint-Marc	Rue du Couëdic	Rue de Falkirk	3	Rue en U	50 m
RUE THEODORE LE HARS	Rue Théodore Le Hars	Boulevard Dupleix	Rue Jean Jaurès	3	Rue en U	50 m
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	Rond-Point du Cosquer	Rue du Pontigou	3	Rue en U	50 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

QUIMPERLE						
AVENUE DU MARECHAL LECLERC 1	Avenue du Maréchal Leclerc	Rue de Moëlan	Carrefour rue de la Villeneuve	4	Tissu ouvert	30 m
AVENUE DU MARECHAL LECLERC 2	Avenue du Maréchal Leclerc	Carrefour rue de la Villeneuve	Rue de Pont-Aven	4	Tissu ouvert	30 m
RD116C1T1	RD116	Carrefour D16/D116 PR 0+000	Fin sect 60 km/h PR 0+400	4	Tissu ouvert	30 m
RD16C1T1 - ROUTE DE MOELAN	RD16 - Route de Moëlan	Place Churchill	Carrefour Av. Général Leclerc	4	Tissu ouvert	30 m
RD16C1T2 - ROUTE DE MOELAN	RD16 - Route de Moëlan	Carrefour Av. Général Leclerc	Giratoire de Kergostiou	4	Tissu ouvert	30 m
RD16C1T3 - ROUTE DE MOELAN	RD16 - Route de Moëlan	Giratoire de Kergostiou	Giratoire de Coat Déro	3	Tissu ouvert	100 m
RD16C1T4 - ROUTE DE MOELAN	RD16 - Route de Moëlan	Giratoire de Coat Déro	Fin sect 50 km/h PR 1+850	4	Tissu ouvert	30 m
RD16C1T5 - ROUTE DE MOELAN	RD16 - Route de Moëlan	Début sect 90 km/h PR 1+850	Fin sect 90 km/h PR 3+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD16C1T6 - ROUTE DE MOELAN	RD16 - Route de Moëlan	Début sect 60 km/h PR 3+750	Carrefour D116/D16 PR 3.940	4	Tissu ouvert	30 m
RD6C1T1 - RUE DE PONT-AVEN	RD6 - Rue de Pont-Aven	Boulevard de la Gare PR 0+000	Carrefour Rue du Couédic	3	Tissu ouvert	100 m
RD6C1T2 - RUE DU COUEDIC	RD6 - Rue du Couédic	Carrefour Rue de Pont-Aven	Carrefour Rue du Parc-Rhu	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C1C2T1 - ROUTE DE LORIENT	RD765 - Route de Lorient	Limite commune Rédéné	Limite commune PR 4+525	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C2T1 - ROUTE DE LORIENT	RD765 - Route de Lorient	Limite commune PR 4+525	Carrefour D62/D765 PR 5+470	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C2T10 - RUE DE QUIMPER	RD765 - Rue de Quimper	Avenue des Castors	PR 8+525	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C2T11 - RUE DE QUIMPER	RD765 - Rue de Quimper	PR 8+525	Limite commune Fin 50 km/h	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C2T2 - ROUTE DE LORIENT	RD765 - Route de Lorient	Carrefour D62/D765 PR 5+470	Fin sect 90 km/h PR 5+660	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C2T3 - ROUTE DE LORIENT	RD765 - Route de Lorient	Début sect 50 km/h PR 5+660	Carrefour D22/D765 PR 6+275	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C2T4 - RUE DE LORIENT	RD765 - Rue de Lorient	Carrefour D22/D765 PR 6+275	Rue du Bourgneuf	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C2T5 - RUE DU BOURGNEUF	RD765 - Rue du Bourgneuf	Rue de Lorient	Place Charles de Gaulle	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C2T6 - PONT SUR L'ISOLE	RD765 - Pont sur l'Isole	Place Charles de Gaulle	Rue de la Tour d'Auvergne	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C2T7 - RUE TOUR AUVERGNE	RD765 - Rue Tour d'Auvergne	Quai Brizeux	Place Carnot	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C2T8 - RUE DE QUIMPER	RD765 - Rue de Quimper	Place Carnot	Rond-point du 19 mars 1962	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C2T9 - RUE DE QUIMPER	RD765 - Rue de Quimper	Rond-point du 19 mars 1962	Avenue des Castors	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C1T1 - QUAI BRIZEUX	RD783 - Quai Brizeux	Rue de la Tour d'Auvergne	Boulevard de la Gare	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C1T2 - BD DE LA GARE	RD783 - Boulevard de la Gare	Quai Brizeux	Place Churchill	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C1T3 - BD DE LA GARE	RD783 - Boulevard de la Gare	Place Churchill	Rue de Pont-Aven	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
RD783C1T4 - RUE DE PONT-AVEN	RD783 - Rue de Pont-Aven	Boulevard de la Gare	Giratoire du Centre Leclerc	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C1T5 - RUE DE PONT-AVEN	RD783 - Rue de Pont-Aven	Giratoire du Centre Leclerc	Fin sect 50 km/h PR 3+275	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C1T6 - RUE DE PONT-AVEN	RD783 - Rue de Pont-Aven	Début sect 60 km/h PR 3+275	Fin sect 60 km/h PR 3+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C1T7 - RUE DE PONT-AVEN	RD783 - Rue de Pont-Aven	Début sect 90 km/h PR 3+750	Echang. de Kervidanou PR 4+397	3	Tissu ouvert	100 m
RD790C3T1 - ROUTE DU FAOJET	RD790 - Route du Faouët	Limite commune Tréméven	Fin sect 80 km/h PR 12+775	3	Tissu ouvert	100 m
RD790C3T2 - ROUTE DU FAOJET	RD790 - Route du Faouët	Début sect 50 km/h PR 12+775	Place Guthiern	4	Tissu ouvert	30 m
RD790C3T3 - RUE BREMOND D'ARS	RD790 - Rue de Brémond d'Ars	Place Guthiern	N°28 (non compris)	4	Tissu ouvert	30 m
RD790C3T4 - RUE BREMOND D'ARS	RD790 - Rue de Brémond d'Ars	Bâtiment n°28 inclus	Bâtiment n°20 (non compris)	3	Rue en U	50 m
RD790C3T5 - RUE BREMOND D'ARS	RD790 - Rue de Brémond d'Ars	Bâtiment n°20 inclus (pavés)	Place Hervo	2	Rue en U	80 m
RD790C3T6 - PLACE HERVO	RD790 - Place Hervo	Rue de Brémond d'Ars	Rue de la Paix	3	Tissu ouvert	100 m
RD790C3T7 - RUE DE LA PAIX	RD790 - Rue de la Paix	Halle	Place Charles De Gaulle	2	Rue en U	80 m
RN165C2T1	RN165 (A82)	Limite commune	RD783 Echangeur de Kervidanou	1	Tissu ouvert	300 m
RUE "BIGARD/FRISKIES"	Rue "Bigard/Friskies"	Giratoire de Kergostiou	Echangeur Croaz-Chuz RN165	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE TRELIVALAIRE	Rue de Trélivalaire	Rue de Pont-Aven	Route de Moëllan	4	Tissu ouvert	30 m
RUE THIERS	Rue Thiers	Carrefour rue du Couédic	Place Carnot	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

REDENE						
RD765C1C2T1 - ROUTE DE LORIENT	RD765 - Route de Lorient	Limite commune Rédéné	Limite commune PR 4+525	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C1T1	RD765	Echangeur N165/D765	Limite commune Quimperlé	3	Tissu ouvert	100 m
RN165C1T1	RN165 (A82)	Limite du Morbihan	RD765 Echangeur de Kerfleury	1	Tissu ouvert	300 m
RN165C1T2	RN165 (A82)	RD765 Echangeur de Kerfleury	Limite commune	1	Tissu ouvert	300 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

RIEC-SUR-BELON						
RD783C2T1	RD783	Carrefour D104/D783 PR 13+920	Fin section 50 km/h Riec	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C2T2	RD783	Début section 70 km/h	Fin section 70 km/h PR 15+350	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C2T3	RD783	Début sect 90 km/h PR 15+350	Limite commune Pont-Aven	4	Tissu ouvert	30 m
RN165C4C5T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 11+200	Limite commune PR 11+700	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C4C5T3	RN165 (A82)	Limite commune PR 13+500	Limite commune PR 13+900	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C5C6T1	RN165 (A82)	Limite commune	Limite commune	1	Tissu ouvert	300 m
RN165C5T2	RN165 (A82)	Limite commune PR 11+700	Limite commune PR 13+500	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C5T5	RN165 (A82)	Limite commune PR 17+325	RD4 Echangeur de Kerandréo	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C5T6	RN165 (A82)	RD4 Echangeur de Kerandréo	Limite commune	1	Tissu ouvert	300 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

ROSCOFF						
RD58C1C2T1	RD58	Limite com Saint-Pol PR 1+900	Limite com Saint-Pol PR 3+000	3	Tissu ouvert	100 m
RD58C1T1	RD58	Rue du Colonel de Lannurien	Fin sect 50 km/h PR 0+180	4	Tissu ouvert	30 m
RD58C1T2	RD58	Début sect 90 km/h PR 0+180	Fin sect 90 km/h PR 0+570	3	Tissu ouvert	100 m
RD58C1T3	RD58	Début sect 50 km/h PR 0+570	Fin sect 50 km/h PR 1+250	4	Tissu ouvert	30 m
RD58C1T4	RD58	Début sect 90 km/h PR 1+250	Carrefour D769/D58 PR 1+660	3	Tissu ouvert	100 m
RD58C1T5	RD58	Carrefour D769/D58 PR 1+661	Limite com Saint-Pol PR 1+900	3	Tissu ouvert	100 m
RD769C7T1	RD769	Limite com Saint-Pol-de-Léon	Carrefour D58/D769 PR 79+350	4	Tissu ouvert	30 m
RD769C7T2	RD769	Carrefour D58/D769 PR 79+350	Carrefour D58/D769 PR 79+880	3	Tissu ouvert	100 m
RUE COL. DE LANURIEN	Rue Colonel de Lanurien	Carrefour RD58 PR 0+000	Port en eau profonde (Bloscon)	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

ROSNOEN						
RD791C1C2T1	RD791	Limite com Le-Faou PR 0+900	Limite com Rosnoën PR 1+350	3	Tissu ouvert	100 m
RD791C2T1	RD791	Limite com Le-Faou PR 1+350	Fin sect 90 km/h PR 8+075	3	Tissu ouvert	100 m
RD791C2T2	RD791	Début sect 50 km/h PR 8+075	Fin sect 50 km/h PR 8+550	4	Tissu ouvert	30 m
RD791C2T3	RD791	Début sect 90 km/h PR 8+550	Carrefour D47/D791 PR 9+448	3	Tissu ouvert	100 m
RD791C2T4	RD791	Carrefour D47/D791 PR 9+448	Fin sect 90 km/h PR 9+825	3	Tissu ouvert	100 m
RD791C2T5	RD791	Début sect 50 km/h PR 9+825	Fin sect 50 km/h PR 9+900	4	Tissu ouvert	30 m
RD791C2T6	RD791	Début sect 30 km/h PR 9+900	Limite commune Pont de Térénez	4	Tissu ouvert	30 m
RN165C19T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 88+450	Limite commune PR 90+600	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

ROSPORDEN						
RD70C3T1	RD70	Limite commune Melgven	Carrefour D765A/D70 PR 8+849	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C4T1	RD765	Carrefour D782/D765 PR 31+850	Fin "tissu ouvert" PR 32+300	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C4T2	RD765	Début "Rue en U" PR 32+300	Carrefour D70/D765 PR 32+660	3	Rue en U	50 m
RD765C4T3	RD765	Carrefour D70/D765 PR 32+660	Carrefour D150/D765 PR 33+550	3	Rue en U	50 m
RD765C4T4	RD765	Carrefour D150/D765 PR 33+550	Fin sect 50 km/h PR 34+500	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C4T5	RD765	Début sect 90km/h PR 34+500	Limite commune Elliant	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SAINT-COULITZ						
RN165C15T1	RN165 (A82)	RD41 Echangeur de Ty-Hémon	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SAINT-DIVY						
RN12C17T1	RN12 (A81)	Limite commune	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m
RN12C18T1	RN12 (A81)	Limite commune	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SAINTE-SEVE						
RD58C5T2	RD58	Echangeur D769/D58 PR 17+610	Carrefour D19/D58 PR 20+370	2	Tissu ouvert	250 m
RD785C1T1	RD785	Carrefour N12/D785 PR 0+000	Limite commune Pleyber-Christ	3	Tissu ouvert	100 m
RN12C6T1	RN12 (A81)	Limite commune PR 23+600	RD785 Echangeur de Ste Sève	1	Tissu ouvert	300 m
RN12C6T2	RN12 (A81)	RD785 Echangeur de Ste-Sève	Limite commune PR 26+000	2	Tissu ouvert	250 m
RN12C6T3	RN12 (A81)	Limite commune PR 26+000	Limite commune PR 27+025	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SAINT-EVARZEC						
RD765C6C7T1	RD765	Limite commune PR 44+875	Limite commune PR 45+125	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C7T1	RD765	Limite commune PR 45+125	Fin sect 90 km/h PR 46+779	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C7T1	RD783	Limite com La-Forêt-Fouesnant	Fin sect 90 km/h PR 45+250	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C7T2	RD783	Début sect 70 km/h PR 45+250	Fin sect 70 km/h PR 46+175	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C7T3	RD783	Début sect 90 km/h PR 46+175	Fin sect 90 km/h PR 46+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C7T4	RD783	Début sect 70 km/h PR 46+750	Fin sect 70 km/h PR 47+250	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C7T5	RD783	Début sect 90 km/h PR 47+250	Limite commune Quimper	3	Tissu ouvert	100 m
RN165C11T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 42+375	D765 Echangeur de Troyalac'h	1	Tissu ouvert	300 m
RN165C11T2	RN165 (A82)	D765 Echangeur de Troyalac'h	Limite commune PR 45+000	2	Tissu ouvert	250 m
RN365C1T1	RN365	Début sect 50 km/h PR 0.000	Echangeur N165/D765 PR 0+200	4	Tissu ouvert	30 m
RN365C1T2	RN365	Echangeur N165/D765 PR 0+200	Limite commune Quimper	3	Tissu ouvert	100 m
ROUTE DE FOUESNANT	Route de Fouesnant	Début sect à 70 km/h	Limite commune Fouesnant	4	Tissu ouvert	30 m
RUE D'ARMOR	Rue d'Armor	Place de l'Eglise	Fin sect 50 km/h (agglo)	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
SAINT-HERNIN						
RD769C2T1	RD769	Carrefour PR 7+500	PR 8.200	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SAINT-JEAN-DU-DOIGT						
RD786C3C4T1	RD786	PR 8+825	PR 9+475	3	Tissu ouvert	100 m
RD786C3T2	RD786	Début sect 90 km/h PR 8+525	PR 8+825	3	Tissu ouvert	100 m
RD786C3T3:1	RD786	PR 9+475	PR 9.850	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS						
BOULEVARD SAINT-MARTIN	Boulevard Saint-Martin	Route de Sainte-Sève	Giratoire route de Plouvorn	4	Tissu ouvert	30 m
RD19C1C2T1 - PONT BELLEC	RD19 - Pont Bellec	Rue du Docteur Prouff	Rue Jean Jaurès	4	Tissu ouvert	30 m
RD19C1C2T2 - ROUTE DE PLOUVORN	RD19 - Route de Plouvorn	Rue du Roudour	Rue de la Mairie	4	Tissu ouvert	30 m
RD19C2T1 - RUE JEAN JAURES	RD19 - Rue Jean Jaurès	Pont Bellec	Rue du Roudour	4	Tissu ouvert	30 m
RD19C2T2 - ROUTE DE PLOUVORN	RD19 - Route de Plouvorn	Feu rue de la Mairie	100m après feu (rue Mairie)	4	Tissu ouvert	30 m
RD19C2T3 - ROUTE DE PLOUVORN	RD19 - Route de Plouvorn	100m après feu (rue Mairie)	Boulevard Saint-Martin	4	Tissu ouvert	30 m
RD19C2T4 - ROUTE DE PLOUVORN	RD19 - Route de Plouvorn	Boulevard Saint-Martin	Echangeur Ar Gwemiou (RN12)	4	Tissu ouvert	30 m
RD19C2T5	RD19	Echangeur Ar Gwemiou (RN12)	Fin sect 50 km/h PR 3+000	3	Tissu ouvert	100 m
RD19C2T6	RD19	Début sect 70 km/h PR 3+000	Fin sect 70 km/h PR 3+100	3	Tissu ouvert	100 m
RD19C2T7	RD19	Début sect 90 km/h PR 3+100	Fin sect 90 km/h PR 3+550	3	Tissu ouvert	100 m
RD19C2T8	RD19	Début sect 110 km/h PR 3+550	Carrefour D58/D19 PR 4+240	2	Tissu ouvert	250 m
RD712BC1T1	RD712B - Rocade Sud	Echangeur de Keriven PR 0+000	Fin sect 70 km/h PR 0+900	3	Tissu ouvert	100 m
RD712BC1T2	RD712B - Rocade Sud	Déb sect 50 km/h PR 0+900	Giratoire Route de Carhaix	3	Tissu ouvert	100 m
RD712BC1T3	RD712B - Rocade Sud	Giratoire Route de Carhaix	Limite com Plourin-lès-Morlaix	4	Tissu ouvert	30 m
RD769C3T1 - ROUTE DE CARHAIX	RD769 - Route de Carhaix	Giratoire Rocade sud	250 m plus loin PR 54+050	4	Tissu ouvert	30 m
RD769C3T2 - ROUTE DE CARHAIX	RD769 - Route de Carhaix	250 m après girat. rocade sud	Rue de Brest	4	Tissu ouvert	30 m
RD769C3T3	RD769	Voie d'accès au port	Fin sect 50 km/h PR 57+300m	4	Tissu ouvert	30 m
RD769C3T4	RD769	Début sect 90 km/h PR 57+300	Limite commune Taulé	3	Tissu ouvert	100 m
RN12C5T1	RN12 (A81)	Limite commune PR 19+375	RD19 Echangeur Ar Gwemiou	2	Tissu ouvert	250 m
RN12C5T2	RN12 (A81)	RD19 Echangeur Ar Gwemiou	Limite commune PR 23+600	1	Tissu ouvert	300 m
ROUTE DE SAINTE-SEVE	Route de Sainte-Sève	Girat. de Binigou, ZI Kerivin	Boulevard Saint-Martin	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE LA MAIRIE 1	Rue de la Mairie	Place de la Mairie	100 m après la place (Mairie)	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE LA MAIRIE 2	Rue de la Mairie	Feu de la Pl. de la Mairie	Rue Gustave Flaubert	4	Tissu ouvert	30 m
RUE DE LA MAIRIE 3	Rue de la Mairie	Rue Gustave Flaubert	Rue Pors an Trez limite com.	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SAINT-POL-DE-LEON						
RD10C1T1	RD10	Carrefour D788/D10 PR 1+218	Limite commune Plougoulm	3	Tissu ouvert	100 m
RD58C1C2T1	RD58	Limite com Saint-Pol PR 1+900	Limite com Saint-Pol PR 3+000	3	Tissu ouvert	100 m
RD58C2T1	RD58	Limite com Roscoff PR 3+000	Fin sect 70 km/h PR 4+325	4	Tissu ouvert	30 m
RD58C2T2	RD58	Début sect 50 km/h PR 4+325	Carrefour D788/D58 PR 4+560	4	Tissu ouvert	30 m
RD58C2T3	RD58	Carrefour D788/D58 PR 4+561	Carrefour D769/D58 PR 7+230	3	Tissu ouvert	100 m
RD58C2T4	RD58	Carrefour D769/D58 PR 7+230	Fin sect 2 voies PR 8+600	3	Tissu ouvert	100 m
RD58C2T5	RD58	Début sect 2x2 voies PR 8+600	Fin sect 2X2 voies PR 9+575	3	Tissu ouvert	100 m
RD58C2T6	RD58	Début sect 2 voies PR 9+575	Limite commune Plouénan	3	Tissu ouvert	100 m
RD769C6T1	RD769	Carrefour D58A/D769 PR 74+740	Fin sect 90 km/h PR 75+375	3	Tissu ouvert	100 m
RD769C6T2	RD769	Début sect 50 km/h PR 75+375	Fin sect 50 km/h PR 77+850	4	Tissu ouvert	30 m
RD769C6T3	RD769	Début sect 90 km/h PR 77+850	Fin sect 90 km/h PR 78+800	3	Tissu ouvert	100 m
RD769C6T4	RD769	Début sect 50 km/h PR 78+800	Limite commune Roscoff	4	Tissu ouvert	30 m
RD788C1T1	RD788	Carrefour D769/D788 PR 0+000	Fin sect 50 km/h PR 1+350	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C1T2	RD788	Début sect 90 km/h PR 1+350	Carrefour D58/D788 PR 2+530	3	Tissu ouvert	100 m
RD788C1T3	RD788	Carrefour D58/D788 PR 2+530	Limite commune Plougoulm	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SAINT-RENAN						
RD105C3C4T1	RD105	Carrefour D67/D5 PR 7+360	Fin sect 90 km/h PR 8+575	3	Tissu ouvert	100 m
RD105C3T1	RD105	Début sect 50 km/h PR 8+575	Carrefour D68/D105 PR 9+280	4	Tissu ouvert	30 m
RD27C1T1	RD27 - Rue Cd Lucien Thuilliez	Rue Joseph Le Velly (RD68)	Route de l'Aber (RD27)	4	Tissu ouvert	30 m
RD27C1T2	RD27 - Route de l'Aber	Rue Cd Lucien Thuilliez (RD27)	Fin sect 50 km/h PR 1+225	4	Tissu ouvert	30 m
RD27C1T3	RD27 - Route de l'Abber	Début sect 90 km/h PR 1+225	Carrefour RD5/RD27	3	Tissu ouvert	100 m
RD5C4T1	RD5 - Route de Plouarzel	Rue du Général de Gaulle	Fin sect 50 km/h PR 12+225	4	Tissu ouvert	30 m
RD5C4T2	RD5 - Route de Plouarzel	Début sect 90 km/h PR 12+225	Carrefour de 'Poulinoc'	4	Tissu ouvert	30 m
RD5C4T3	RD5	Carrefour de 'Poulinoc'	Limite commune Plouarzel	3	Tissu ouvert	100 m
RD5C4T4	RD5 - Nouveau tronçon	Carrefour RD27/RD5	Carrefour de 'Poulinoc'	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C7T1	RD67	Rond-point de Ty Colo D105/D67	Fin sect 70 km/h PR 23+000	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C7T2	RD67	Début sect 50 km/h PR 23+000	Fin sect 50 km/h PR 23.550	3	Tissu ouvert	100 m
RD67C7T3	RD67	Début sect 70 km/h PR 23+550	Carrefour D38/D67 PR 24+700	3	Tissu ouvert	100 m
RD68C1T1	RD68 - Rue Joseph Le Velly	Rue du Com. L.Thuilliez (RD27)	Rue de l'Etain (RD68)	3	Tissu ouvert	100 m
RD68C1T2	RD68 - Rue de l'Etain	Carrefour D105/D68 PR 0+425	Fin sect 50 km/h PR 1+275	4	Tissu ouvert	30 m
RD68C1T3	RD68	Début sect 90 km/h PR 1+275	Limite com Milizac/Lanrivoiré	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SAINT-SEGAL						
RD770C2C3T1	RD770	Limite com Châteaulin PR31+150	Fin sect 50 km/h PR 31+450	4	Tissu ouvert	30 m
RD770C2C3T2	RD770	Début sect 70 km/h PR 31+450	Fin sect 70 km/h PR 32+318	4	Tissu ouvert	30 m
RN165C17T1	RN165 (A82)	Limite commune PR 78+400	RD770 Echangeur de Ty-Raden	2	Tissu ouvert	250 m
RN165C17T2	RN165 (A82)	RD770 Echangeur de Ty-Raden	Limite commune PR 81+500	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SAINT-SERVAIS						
RN12C11T1	RN12 (A81)	Limite commune	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SAINT-THEGONNEC						
RN12C7T1	RN12 (A81)	Limite commune PR 27+025	RD118 Echangeur St-Thégonnec	2	Tissu ouvert	250 m
RN12C7T2	RN12 (A81)	RD118 Echangeur St-Thégonnec	Limite commune PR 31+300	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SAINT-THONAN						
RN12C16T1	RN12 (A81)	Limite commune	Limite commune	2	Tissu ouvert	250 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
SAINT-URBAIN						
RD770C5C6T1	RD770	Limite commune Daoulas	Limite commune Dirinon	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SAINT-YVI						
RD765C5C6T1	RD765	Limite commune PR 38+400	Limite commune PR 38+850	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C6C7T1	RD765	Limite commune PR 44+875	Limite commune PR 45+125	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C6T1	RD765	Limite commune Elliant	Fin sect 90 km/h PR 40+375	3	Tissu ouvert	100 m
RD765C6T2	RD765	Début sect 50 km/h PR 40+375	Fin sect 50 km/h PR 41+275	4	Tissu ouvert	30 m
RD765C6T3	RD765	Début sect 90 km/h PR 41+275	Limite commune Saint-Evarzec	3	Tissu ouvert	100 m
RN165C10T1	RN165 (A82)	Limite commune	Limite commune	1	Tissu ouvert	300 m
RN165C9T2	RN165 (A82)	D70 Echangeur de Coat-Conq	Limite commune PR 37+250	1	Tissu ouvert	300 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SIBIRIL						
RD10C3T1	RD10	Limite commune Plougoulm	Fin sect 90 km/h PR 5+475	3	Tissu ouvert	100 m
RD10C3T2	RD10	Début sect 50 km/h PR 5+475	Fin sect 50 km/h PR 6+650	4	Tissu ouvert	30 m
RD10C3T3	RD10	Début sect 90 km/h PR 6+650	Fin sect 90 km/h PR 6+900	3	Tissu ouvert	100 m
RD10C3T4	RD10	Début sect 70 km/h PR 6+900	Limite commune Cléder	4	Tissu ouvert	30 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
SIZUN						
RD764C1T1	RD764	Carrefour D18/D764 PR 47+170	Limite commune Ploudiry	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

SPEZET						
RN164C3T1	RN164	Limite com. Plonévez-du-Faou	RD 17 Carrefour Pont-Triffen	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

TAULE						
RD58C5T1	RD58	Limite commune Henvic	Echangeur D769/D58 PR 17+610	3	Tissu ouvert	100 m
RD58C5T2	RD58	Echangeur D769/D58 PR 17+610	Carrefour D19/D58 PR 20+370	2	Tissu ouvert	250 m
RD769C5T1	RD769	Limite Saint-Martin-des-Champs	Fin sect 70 km/h PR 60+050	4	Tissu ouvert	30 m
RD769C5T2	RD769	Début sect 90 km/h PR 60+050	Carrefour D58/D769 PR 61+436	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

TELGRUC-SUR-MER						
RD791C4C5T1	RD791	Limite commune Argol	Fin sect 90 km/h PR 15+750	3	Tissu ouvert	100 m
RD791C4C5T2	RD791	Début sect 70 km/h PR 15+750	Fin sect 70 km/h PR 16+450	4	Tissu ouvert	30 m
RD791C4C5T3	RD791	Début sect 90 km/h PR 16+450	Limite commune Telgruc-sur-Mer	3	Tissu ouvert	100 m
RD791C5C6T1	RD791	Limite com Telgruc PR 18+100	Limite com Crozon PR 19+925	3	Tissu ouvert	100 m
RD791C5T1	RD791	Limite Landévennec PR 16+950	Limite com Crozon PR 18+100	3	Tissu ouvert	100 m
RD887C3T1	RD887	Limite commune Argol	Fin sect 90 km/h PR 24+425	3	Tissu ouvert	100 m
RD887C3T2	RD887	Début sect 70 km/h PR 24+425	Fin sect 70 km/h PR 24+925	4	Tissu ouvert	30 m
RD887C3T3	RD887	Début sect 90 km/h PR 24+925	Limite commune Crozon	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
TREBABU						
RD789C5C6T1	RD789	Limite Trébabu/Plougonvelin	Limite Trébabu PR 20+300	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

TREFFIAGAT						
RD57C2T4	RD57	Début sect 50 km/h PR 30+000	Fin sect 50 km/h PR 30+600	3	Tissu ouvert	100 m
RD57C2T5	RD57	Début sect 70 km/h PR 30+600	Fin sect 70 km/h PR 30+925	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			
TREGARANTEC						
RD770C9T4	RD770	Début sect 50 km/h PR 81+250	Fin sect 50 km/h PR 83+350	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

TREGUNC						
LIAISON CONCARNEAU KERAMPAOU3	Liaison Concarneau Kérampaou	Limite commune Concarneau	Limite commune Melgven	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C4T1	RD783	Limite commune Pont-Aven	Début 70 km/h Beg Postillon	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C4T2	RD783	Début 70 km/h Beg Postillon	Fin 70 km/h Beg Postillon	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C4T3	RD783	Fin 70 km/h Beg Postillon	Début 50 km/h Agglo Trégunc	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C4T4	RD783	Début Agglo Trégunc Est	Rue des Quatre Vents	4	Tissu ouvert	30 m
RD783C4T5	RD783 - Rue de Pont-Aven	Rue des Quatre Vents	Carrefour D1/D783 PR 27+130	3	Rue en U	50 m
RD783C4T6	RD783 - Rue de Concarneau	Carrefour D1/D783 PR 27+130	140m avant giratoire PR 27+450	2	Rue en U	80 m
RD783C4T7	RD783	140m avant giratoire PR 27+450	Fin Agglo Trégunc Ouest	3	Tissu ouvert	100 m
RD783C4T8	RD783	Début section 70 km/h Kermao	Limite commune Concarneau	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

TREMEOC						
RD785C5T3	RD785	Limite com Plomelin PR 77+875	Limite com Plomelin PR 78+100	2	Tissu ouvert	250 m
RD785C6T2	RD785	Limite com Pluguffan PR 78+100	Limite com Combrit PR 78+200	2	Tissu ouvert	250 m
RD785C7T1	RD785	Limite com Plomelin PR 78+200	Carrefour D144/D785 PR 81+250	2	Tissu ouvert	250 m
RD785C8T5	RD785	Carrefour D44/D785 PR 84+1050	Limite com Plonéour-Lanvern	3	Tissu ouvert	100 m
RD785C9T1	RD785	Limite commune Pont-l'Abbé	Carrefour D2/D785 PR 87+090	3	Tissu ouvert	100 m

Annexe 1- Tableau des infrastructures classées

Nom du tronçon	Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon		Catégorie de l'infrastructure	Type de tissu (rue en U ou Tissu ouvert)	Largeur des secteurs affectés par le bruit
		Débutant	Finissant			

TREMEVEN						
RD790C2T1	RD790	Limite Commune Querrien	Panneau fin 70 PR 8+000	4	Tissu ouvert	30 m
RD790C2T2	RD790	Panneau fin 70 PR 8+000	Panneau début 70 PR 8+525	3	Tissu ouvert	100 m
RD790C2T3	RD790	Panneau début 70 PR 8+525	Panneau début agglo PR 8+729	4	Tissu ouvert	30 m
RD790C2T4	RD790	Panneau début agglo PR 8+729	Panneau fin agglo PR 10+275	4	Tissu ouvert	30 m
RD790C2T5	RD790	Panneau fin agglo PR 10+275	Limite commune Quimperlé	3	Tissu ouvert	100 m